

CANADIENS-FRANÇAIS. SOYONS
FIERE DE NOTRE LANGUE
MATERNELLE: PARLONS-LA
BIEN PARTOUT. PERPÉTUONS
LE VERBE PUR QUI LE PREMIER
RÉSONNA SUR LES LÈVRES DE
LA CIVILISATION AU CANADA.

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAÎT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

MOTS D'ORDRE
MULTA PAUCIS
AUJOURD'HUI MIEUX QU'HIER
ENCORE MIEUX DEMAIN
BEAUCOUP EN PEU
RENNISSER. INSTRUIRE. ÉGAYER.

58e ANNEE—No 15

Temps probable:
Pluie.

MONTREAL, MERCREDI 11 MARS 1936

Le soleil se lève à 6h.15
et se couche à 5h.54

28 PAGES — PRIX: 2 SOUS

LA FRANCE SE DIT PRÊTE À ABANDONNER LA S.D.N. SI ON NE L'ÉCOUTE PAS

(LIRE EN PAGE 28)

Les principales figures dans le conflit qui se prépare



Alors que la tension franco-allemande est rendue à tel point que l'on redoute un conflit entre ces deux puissances, on rapporte que André François Poncet (1), ambassadeur à Berlin, a demandé lui-même son renvoi. A Londres, Charles Corbin (2), ambassadeur français en Grande-Bretagne, a demandé à Sir Anthony Eden de discuter soigneusement cette délicate question à Paris et à Genève. Au centre, des officiers de l'état-major allemand surveillent la démonstration que donnent des troupes simulant l'attaque d'un village. Le lt-général Von Blomberg a dirigé des manoeuvres semblables mais plus réelles lors de la grande guerre. On voit (4) la photographie de Von Blomberg. Il est maintenant ministre de la défense et il a dirigé les mouvements des troupes dans l'occupation actuelle du Rhin. Dans la photo (5), on voit Georges Mandel, ministre des communications et dictateur virtuel de la république française durant la dernière année de la guerre.

Le Führer ne sera représenté aux délibérations de Londres que sur invitation officielle

ANNIVERSAIRES
chez
LES NOTRES



ROSARIO FONTAINE

La "Patrie" adresse ses meilleurs vœux au docteur Rosario Fontaine, médecin légiste de la province, qui aura 44 ans, demain.

LES JOURNAUX DIFFUSENT LA BONNE ENTENTE

DETROIT, 11. (Presse canadienne). — L'échange libre de nouvelles entre le Canada et les Etats-Unis est l'un des principaux facteurs des relations amicales entre les deux nations, a déclaré hier, le major James G. Parmelee, sous-ministre du commerce dans le cabinet King, devant le World Trade Committee.

Les promoteurs du traité de réciprocité entre les deux nations voisines, continue le conférencier, espèrent que cet accord produirait une expansion commerciale mutuellement avantageuse et qu'il resserrerait les liens de relations entre les deux pays.

M. Parmelee déclare que le tourisme contribue à rétablir la balance commerciale défavorable et qu'il crée la bonne-entente au sein de nos populations.

LOUISVILLE, Kentucky, 11. (P.A.) — La police a été informée qu'un individu, répondant au signalement de William Mahan, ravisseur du jeune George Weverhauser, est dans les parages.

BERLIN, 11. (P.A.) — Un porte-parole du gouvernement allemand a annoncé ce matin que l'Allemagne ne sera pas représentée samedi à l'ouverture de la session du Conseil de la Société des Nations bien que la scène des délibérations ait été transférée de Genève à la calme atmosphère de Londres.

Le Reich exige une invitation formelle du Conseil de la Ligue si on veut qu'il participe aux délibérations. Il ne suffira pas d'une invitation du gouvernement

anglais, qui, en l'espèce, agira comme hôte, ni même d'une invitation indirecte faite par voie diplomatique à l'effet que la présence de l'Allemagne serait bien vue.

Les cercles officiels nient que l'homme de confiance d'Hitler, le fameux Joachim von Ribbentrop, soit déjà en route pour Londres. On explique que l'absence de Ribbentrop de la capitale allemande a donné naissance à la rumeur. Les cercles politiques croient qu'il est à Munich en train de conférer avec le Führer.

Séance extraordinaire du cabinet Baldwin à 1 heure

LONDRES, 11. — (Copyright par la Presse Associée). — Le premier ministre Baldwin a convoqué les membres de son cabinet en séance d'urgence pour une heure cet après-midi (heure solaire de l'Est) pour entendre Anthony Eden, secrétaire des Affaires étrangères, et le vicomte Halifax, lord du sceau privé, leur faire un rapport complet des délibérations qui ont eu lieu à Paris sur la crise franco-allemande.

Cette séance extraordinaire du cabinet précédera de quelques heures seulement la reprise des conversations entre les signataires du pacte de Locarno. Ces conversations concernant le problème de la rémilitarisation du Rhin commenceront dès l'arrivée à Londres, par chemin de fer, des deux hommes d'Etat anglais. A cause d'une forte brume, ils ne pourront retourner dans la capitale en avion.

Plans de mobilisation à la frontière du Rhin

PARIS, 11. (P.A.) — Des plans de mobilisation ont été remis aux troupes françaises sur la frontière du Rhin. On annonce en outre que le Journal Officiel publiera aujourd'hui un décret appelant les télégraphistes sous les drapeaux.

M. Flandin, ministre des Affaires étrangères en France, a dit, à M. Eden que l'Italie, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Russie et la Pologne étaient obligées par traité d'être prêtes à agir, et que d'autres pays pouvaient être entraînés à leur suite par le pacte balkanique.

MESURES MILITAIRES

M. Flandin a aussi déclaré que la France croyait pouvoir réclamer des signataires "assistance totale", même si cela "signifie mesures militaires", après que la Société des Nations "aura condamné l'Allemagne".

AVIONS NAZIS QUI SURVOLENT LA FRANCE

STRASBOURG, France, 11. — (P.A.) — Trois avions nazis ont survolé hier les fortifications-frontières de France, qui ont reçu 50.000 hommes de troupes pendant la fin de semaine. L'un fut aperçu au-dessus de Montmédy, et les autres survolèrent Kanfen et Veckring sur la fin de l'après-midi. Le bruit court parmi les officiers, que ces avions cherchent à se renseigner sur les

mouvements des troupes françaises. Le gouvernement ne veut donner aucune information.

COURSE SUR LES BANQUES

"Il y a une course sur les banques. On estime que, à Metz seulement, on a retiré hier plus de 3.000.000 de francs.

Louiseville a gagné son point

La municipalité de Louiseville a fait triompher sa cause devant la commission des services publics et elle pourra remanier ses tarifs pour la fourniture de l'eau à ses abonnés de l'extérieur. Les frais d'exploitation, fit-on remarquer, se chiffraient à \$19.000, alors que les recettes n'atteignaient que \$17.300. Les abonnés de Louiseville payaient \$18.30 par année pour le service de l'eau, et ceux de l'extérieur, \$12.12. On demandait la permission de faire un remaniement des tarifs pour mettre les taux sur une même base.

Plaidoyer spécial rejeté

REMOSKI, 11. (P. C.) — Le juge Roméo Langlais, de la Cour supérieure, a rejeté, hier, le plaidoyer spécial du député Dufour, de Matapédia, dont l'élection est contestée. Il prétendait que le dépôt de \$1.000, fait par le pétitionnaire, n'était la propriété de ce dernier.

Nominations religieuses

QUEBEC, 11. (P. C.) — Par ordre de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, le chanoine Cyrille Gagnon a été nommé aumônier-général de la Société St-Jean-Baptiste; l'abbé G. Milville-Dechesne, assistant-aumônier de cette même Société et l'abbé Bernardin Godbout, aumônier, à l'hospice du lac Vert, à St-Damien de Bellechasse.

Nouveau Zeppelin prêt pour l'envol



La photo du haut fait voir le nouveau Zeppelin transatlantique LZ-129 reposant dans son hangar à Friedrichshafen après des vols d'essai au-dessus du Lac Constance, en Allemagne. On croit que le gros dirigeable sera prêt à inaugurer l'été prochain un service transatlantique entre Francfort-sur-le-Main et les Etats-Unis. La photo du bas montre une cabine pour deux. Elle est pourvue de tout le confort moderne.

PESSIMISME À GENÈVE

GENÈVE, 11. (P. A.) — Les cercles de la Société des Nations ont été tout d'abord désagréablement surpris de ce que la scène des négociations sur le conflit franco-allemand ait été transférée de Paris et Genève à Londres. Aujourd'hui, Genève est plus calme, espérant, peut-être contre toute espérance, en des développements pacifiques.

Le plus noir pessimisme s'était emparé des hauts dignitaires de la Ligue à la nouvelle que les signataires du pacte de Locarno avaient été convoqués à Londres et que le Conseil de la S. D. N. avait été également convoqué dans la capitale anglaise, samedi, pour y tenir une session en vue de résoudre la crise actuelle.

Le fait que Anthony Eden, secrétaire des affaires étrangères est retourné à Londres au lieu de se rendre à Genève, a créé toute une sensation dans les cercles internationaux et l'on y voit l'indice que la crise de Locarno est encore très aiguë.

Attitude plus sévère

Les derniers rapports reçus de Paris et le discours du président du Conseil Albert Sarraut affirmant que la violation du pacte de Locarno et l'invasion de la région rhénane compromettaient gravement l'avenir de la paix européenne ont laissé Genève sous l'impression que la France a pris une attitude "encore plus rigou-

reuse". Dans les cercles de la Ligue on croit que la France insiste pour des sanctions contre l'Allemagne ou au moins pour un "retrait symbolique" des troupes allemandes dans le Rhin avant d'entreprendre des négociations pour le nouveau pacte de Locarno que l'Allemagne offre et que la Grande-Bretagne consent à étudier.

On admet que Londres présente une atmosphère plus calme que Paris et Genève pour continuer les conversations sur un sujet aussi épineux et le fait que l'Allemagne a un ambassadeur dans la capitale anglaise peut faciliter les négociations avec le troisième Reich. On croit que l'Allemagne serait disposée à prendre part aux conversations. On ajoute enfin que le prestige d'Edouard VIII peut fortement influencer en faveur de la paix.

Si un Rhume Vous Menace...



L'emploi opportun de ce remède spécialement conçu pour le nez et la gorge, aide à éviter nombre de rhumes.

VICKS VAPO-ROL

Coca-Cola
Célèbre son
Cinquantième Anniversaire

ME PARENT DEVANT LE CONSEIL

M. BRIEN BLÂME LE FAVORITISME

Au sujet de l'état de la voirie en notre ville, M. J.-H. Brien, échevin de Rosemont, accuse l'administration actuelle de favoritisme.

"Quant au nettoyage des rues en été, nous voulons jeter le blâme à qui que ce soit, je profite de l'occasion pour me plaindre qu'il y a du favoritisme dans la distribution de ces crédits. La division nord ne semble pas être traitée sur le même pied que les autres divisions. Pourquoi avoir deux poids et deux mesures? Est-ce que les contribuables de la division nord n'ont pas été obligés de payer \$5.00 la verge carrée pour le pavage de leurs rues, tandis qu'une bonne partie des autres divisions étaient pavées pour rien, au frais de toute la cité? Si un surintendant de la voirie a déjà été remplacé parce qu'il ne voulait pas se plier aux caprices de quelques échevins qui n'étaient pas plus maltraités que les autres je proposerai moi-même de remplacer le surintendant actuel s'il ne donne pas justice à toutes les divisions de Montréal, quelles qu'elles soient".

Le Père Lelièvre quitte l'hôpital

Le R. Père Lelièvre, O.M.I., l'apôtre bien connu des ouvriers et le propagandiste de la dévotion au Sacré-Cœur, quittera l'Hôtel-Dieu de Montréal aujourd'hui. Il se retirera provisoirement à Saint-Pierre, avant de rentrer à Québec.

M. Portier, P.S.S., de Notre-Dame, a pris un peu de mieux, nous apprend-on au même hôpital.

Permis demandé pour camionnage

La commission des services publics a examiné hier une requête de M. James O'Brien qui demande le droit d'exploiter un service de transport par camion entre Montréal et Hamilton. Dix sociétés de transport, y compris les réseaux ferroviaires, ont été appelées à exprimer leur opinion au sujet de cette requête. L'opinion générale est qu'un service parfait existe entre ces deux villes et qu'un nouveau permis ne devrait pas être accordé.

QUEBEC, 11.—Le feu a fait rage aux premières heures de la nuit dans les logements occupés par le docteur J.-W. Dufour et M. Gordon Traggett, aux numéros 749 et 742 boulevard Saint-Cyrille. Le pompier Samuel Tardif a été grièvement blessé par des éclats de verre, en combattant l'incendie.

Montréal subira-t-il une nouvelle administration?

Montréal tombera-t-il sous le joug de la Législature de Québec? Si on ne vote pas le budget proposé par le comité exécutif d'ici le 17 mars, Montréal sera-t-il doté d'une nouvelle administration soit par la législature ou par les tribunaux?

Le président du comité exécutif, M. J.-M. Savignac, a soulevé ce problème ce matin. Il a dit que ce serait plus sensé d'obtenir au cours de la prochaine session, des amendements à la charte pour contracter un emprunt de \$1,500,000.

"Si le budget n'est pas voté, Montréal sera administré par des gens de l'intérieur", de dire M. Savignac, "tandis qu'il ne mérite pas cela. Il lui faut ses représentants qu'il a élus."

Guéri miraculeusement



On voit ci-haut, M. Louis Morin, père de 8 enfants, photographié auprès de la machine à presser sur laquelle il travaille, tout le jour durant. M. Morin est tailleur au collège Loyola, rue Sherbrooke, ouest. Au cours d'une chute dans un escalier, il se brisa la jambe et, pour comble de malheur, la gangrène se mit de la partie; les médecins croyaient être obligés de couper le membre affecté mais, par l'intervention miraculeuse de la bonne Sainte-Anne, la blessure s'est guérie soudainement et la jambe a repris son état normal. M. Morin vaque maintenant à son travail et il nous dit qu'il lui arrive parfois de s'oublier et de "courir prendre son tramway". M. Morin demeure à 2252 Delorimier. (Photo la "Patrie").

TÉMOIGNAGE DE LAURA CÔTÉ AU PROCÈS DE HULL

HULL, 11 (De l'envoyé spécial de la "Patrie").—Après avoir finalement remporté une importante victoire, hier, la défense a mis à jour la tactique qu'elle entend suivre quand viendra le temps d'exposer la cause au jury.

Par ses questions Me Gagnon fit clairement dire au chef Jarguile que, par la preuve faite par les quatre premières confessions, celles de Lafleur, Beausoleil, Chénier et Rochon, indique clairement que la défense entend prouver qu'il ne s'agissait, pour les accusés, que de commettre un vol et non un meurtre. Toute la défense roulera sur ce point que les accusés ne voulaient pas commettre de violence, mais simplement devaient se procurer librement l'argent de la banque. La lutte se fera sur ce point.

ELLE SOURIT

Laura Côté, la compagne de

Joseph Rochon, accusée de complicité après le fait dans cette cause et celle qui conduisit Martin chez Donnelly après le meurtre, est entendue au début de la séance du matin.

Elle explique ce qui se passa chez Rochon, disant qu'avant le 4 décembre, date du meurtre, Rochon avait reçu la visite de Laroché, accompagné d'un Français, de Chénier et d'autres.

La jeune fille raconte tous les incidents se rapportant aux préliminaires du vol et son témoignage est à maintes reprises interrompu par les avocats de la défense qui veulent protéger leurs clients.

Le témoin semble peu intimidée par la cour et on la voit souvent sourire à quelqu'un d'invisible, mais elle regarde peu souvent Joseph Rochon. Ce dernier ne semble nullement inquiet du témoignage de sa compagne.

SURPRISE

Laura Côté identifie les photos de Laroché, de Martin et de Journot.

Elle raconte ensuite comment Martin arriva chez elle le 4 décembre après le meurtre, seul.

La venue de Laura Côté dans la boîte aux témoins a été une véritable surprise ce matin.

L'on a appris incidemment aussi que Martin était connu à Hull depuis assez longtemps et y avait tenu une "barbotte" avant le meurtre.

(Suite à la page 4)

Les échevins voteront-ils le budget tel que proposé?

La journée s'annonce passionnante, au conseil municipal. Le conseil municipal est nettement indécis sur la façon de procéder et l'incertitude règne quant au sort des prévisions budgétaires soumises par le comité exécutif pour le prochain exercice financier. Me Honoré Parent, directeur des Services municipaux, qui conserve le titre d'avocat civique, a été réclamer devant le conseil pour expliquer les points de droit sur la question. Le problème se pose ainsi: Le budget doit être adopté ou amendé ou rejeté par le conseil. D'aucuns soutiennent qu'il ne peut être renvoyé au comité exécutif pour qu'on l'amende. D'autres veulent qu'on vote les crédits pour de courtes périodes de temps.

Au début de la séance, M. Dupuis cherche à montrer que le budget, tel que proposé, est définitif et n'a rien de temporaire. Il admet toutefois qu'au cours de la prochaine session de nouveaux problèmes peuvent surgir; l'Assemblée législative peut procurer à Montréal de nouvelles sources de revenu. Il faudra alors apporter quelques remaniements au budget actuel. Essentiellement, cependant, le budget est permanent et doit être voté, en accord avec la charte de la cité.

M. Biggar fait admettre son point: Si l'Assemblée législative accorde à Montréal de nouveaux revenus, le conseil pourra à nouveau discuter sur la distribution de cet argent. M. Biggar demande pourtant si le budget ne pourrait être voté pour des périodes moindres qu'un an, trois mois par exemple, et personne ne peut l'éclairer de façon exacte. C'est alors qu'on réclame la présence de Me Honoré Parent, Me Saint-Pierre étant retenu ailleurs. M. Biggar ne s'oppose pas tellement au vote des crédits qu'à celui des impôts. Il veut discuter certaines taxes mais le comité exécutif prétend qu'en votant le budget on vote ipso facto les taxes. M. Goyette dit en plaisantant qu'en votant ainsi on met "la charrue devant les boeufs". La séance se poursuit.

Les voleurs sont restés impuissants

Des malfaiteurs ont travaillé sans succès pendant une partie de la nuit afin de pénétrer à l'intérieur de l'établissement Orange Crush Ltée, 6540 avenue du Parc. Les efforts ont été vains et les filous ont dû repartir bredouille. On ne sait s'ils se sont vengés en dirigeant ailleurs leurs activités mais une foule d'autres petits vols ont été rapportés à la police au cours de la nuit, tout y a passé, fourrures, bijoux, cigares, cigarettes, radios, accessoires et vêtements.

M. Pomerleau, conférencier

M. René Pomerleau, phytologiste du gouvernement de Québec, traitera jeudi à 5 heures, à l'Université de Montréal, sous le patronage des conférences publiques de biologie générale de la "pathologie forestière dans l'Est du Canada".

Conscience en paix

Il faut croire que le Carême a du bon sur l'esprit de certains contribuables de Montréal. Le département des Finances accuse réception d'une somme de \$210.00 d'une personne qui tient à se mettre en règle avec sa conscience. Souhaitons que l'exemple entraîne et que les dollars pleuvent chez M. Philé. De la sorte nos édiles seront moins aux cent coups pour boucler le budget et obtenir pour chacun de leurs quartiers les petites choses promises en temps d'élection.

Aux funérailles de M. James Orr

En la chapelle funèbre de Joseph C. Wray, sur la rue de la Montagne a eu lieu le service funèbre de James Orr, gérant du service de la marchandise du Canadien National.

M. Orr débuta dans les chemins de fer en 1909 comme commis au Canadien Northern Railway. En 1915 il fut promu adjoint du gérant général du trafic à Toronto. En 1917 il fut nommé agent général du service du fret à Montréal. Il retourna deux ans à Toronto et revint à Montréal en 1923.

Parmi les personnes qui assistaient aux funérailles on remarquait: MM. A. A. Gardiner, gérant général adjoint du service des voyageurs, R. W. Long, G. T. Pettigrew, M. G. Manders, James Morrison et J. K. Smith.

Recherché

La famille de M. Robillard, ainsi que le sergent-détective Ranger, de la Sûreté municipale, est à la recherche de M. Alfred Robillard, âgé de 42 ans, qui n'a pas donné de nouvelles depuis 1933. La dernière fois qu'on entendit parler de lui, il a donné comme adresse le numéro 338 est, de la 23e rue, New-York. Toute information sera reçue avec reconnaissance par le détective Ranger ou la famille, à 1681 rue Marie-Jeanne, Montréal.

La victime est en danger

On nous apprend ce matin, de l'hôpital St-Luc, que l'état de Kid Pavoni est critique. L'ancien lutteur fut victime hier d'une explosion survenue dans un garage de la rue Bleury. Pavoni est âgé de 32 ans, il demeure à 2171 rue Désery. L'explosion s'est produite lorsque Pavoni a tenté d'enduire de vernis une aile d'automobile qui venait d'être chauffée à blanc.

**Dans la "Patrie"
de dimanche
le 15 mars**

**Groupe artistique des cinq jumelles Dionne en
couleurs par Maurice Gagnon — Ne manquez
pas l'aubaine et retenez d'avance votre copie**

90,000 SOLDATS DE HITLER SUR LE RHIN

La France prête à lancer d'autres soldats sur la frontière, si nécessaire

PARIS, 11. — (Presse canadienne-Havas). — (Copyright par l'agence Havas). — L'Allemagne a maintenant 90,000 soldats et officiers dans la zone démilitarisée du Rhin. Telle est la sensationnelle nouvelle que le ministre de la Guerre le général Louis-Félix Maurin, a annoncé aux journalistes aujourd'hui.

Il a ajouté que pour le moment la France avait pris des "mesures militaires satisfaisantes" pour parer à cette menace boche sans qu'il soit nécessaire d'ordonner la mobilisation.

"Les mesures prises actuellement consistent, dit-il, à tenir en alerte toutes nos forces actives de la frontière. Si les événements nous obligent de renforcer les effectifs actuels, il ne sera pas nécessaire de proclamer la mobilisation générale car en quelques heures nous pourrions appeler sous les armes les corps de réserve de la frontière pour une période de manœuvres".

Le ministre de la Guerre s'est dit optimiste quant aux négociations de paix. Au sujet de la mobilisation, il a précisé: "Il n'est pas encore question de mobilisation, nous n'en sommes pas encore rendus là. Nous devons avoir confiance dans les négociations diplomatiques actuellement en cours".

Témoignage de...

(Suite de la page 3)

Laura Côté

Le premier témoin entendu ce matin, le 53ème depuis le début du procès, est Laura Côté, accusée de complicité après le fait dans la présente cause.

Me Fautoux, représentant Laura Côté dans la cause contre elle, demande la permission de voir sa clientèle avant qu'elle soit entendue.

La permission n'est pas accordée.

Laura Côté est âgée de 29 ans et habite 477 1/2 Wellington, Ottawa.

Me Fautoux déclare au nom de la couronne qu'elle renonce au recours qu'elle peut avoir contre le témoin dans cette cause sous la réserve qu'elle réponde aux questions qui lui seront posées.

Si elle commet le parjure ce déstabilisation de la couronne ne comptera plus.

On fait asseoir le témoin.

Me Fautoux:

— Connaissez-vous Jos Rochon?

— Oui, depuis 7 ans.

— Vous demeurez avec lui.

— Oui.

— Voulez-vous regarder l'exhibé P-39 et nous dire si vous reconnaissez l'endroit où vous habitez?

— Oui, c'est là. (Le témoin regarde ici la photo de la maison).

— Y a-t-il un autre appartement?

— Oui, un nommé Chapdelaine. Il habitait l'appartement 1, au premier plancher et nous le 2ème.

— Connaissez-vous Chapdelaine?

— Oui.

— Rochon aussi?

— Oui.

— Les portes des deux appartements se faisaient face.

— A part de Jos. Rochon, connaissez-vous d'autres accusés?

— Un, M. Chénier, le troisième.

— Vous avez su qu'il y avait eu un meurtre le 4 décembre 1935?

— Oui.

— Aviez-vous vu Chénier avant cette date?

— Me Caron intervient, disant que l'on devrait demander si elle l'avait déjà vu.

— Oui.

— Avec Jos.

— Me Fautoux repose sa question et reçoit pour réponse:

— Dans le courant de novembre 1935 chez moi.

— Était-il seul?

— Seul avec Jos.

— Ont-ils eu conversation?

— Non.

— Étiez-vous là comme ils arrivaient?

— Non, comme ils partaient.

— Vous ignorez ce qui s'est passé?

— Oui.

— Quelle est la date de cette entrevue?

— Je sais que c'était un dimanche de novembre.

— Chénier a-t-il téléphoné chez Rochon?

— Oui, plusieurs fois.

— Armand Laroche.

— Quand?

— En novembre.

— Combien?

— Plusieurs.

— C'était pour qui ces appels?

— Pour Jos. Rochon.

— Avez-vous connu Armand Laroche?

— Oui.

— Jos. Rochon le connaissait-il?

— Oui.

— Depuis quand le connaissait-il?

— Depuis plusieurs années.

— Un Français.

— Avez-vous vu Laroche avant le 4 décembre chez Rochon?

— Oui.

— Combien de temps avant?

— 3 ou 4 semaines avant.

— Quand il est allé chez vous était-il seul ou accompagné?

— Il était avec un Français.

— Quand ils sont allés, qui allaient-ils voir?

— Jos. Rochon.

— Ont-ils conversé?

— Non.

— Qu'ont-ils fait?

— Ils parlaient de cartes, des courses.

— Ont-ils toujours été en votre présence dans l'appartement?

— Oui.

— Eddy.

— On ne parla que de cela?

— Oui.

— Avez-vous eu connaissance quand ils sont partis?

— Oui.

— Seuls ou avec Rochon?

— Seuls.

— Avant le 4 décembre avez-vous

vous reçu chez vous, pour Rochon, des téléphones de personnes que vous ne connaissiez pas?

— Oui, un nommé Eddy.

— A quelle date?

— Je ne sais pas.

— Si c'est dans les semaines précédentes vers quelle date?

— En novembre.

— Club de cartes.

— Rochon était-il là?

— Non.

— Qu'avez-vous répondu?

— Me Fournier s'objecte.

— Me Fautoux change la question.

— Avez-vous dit à Eddy où il pouvait rejoindre Rochon?

— Me Fournier s'objecte de nouveau.

— La question est encore changée.

— Avez-vous transféré le message ailleurs?

— Oui, je lui ai donné l'adresse du club à Ottawa.

— Quel club?

— Rue Slater. Un club de cartes.

— Savez-vous l'adresse?

— La Pièce P-42.

— Je crois que c'est 107.

— Il n'y a pas de téléphone.

— Le numéro de téléphone de Rochon était?

— Sherwood 5210.

— Le numéro était-il dans le livre?

— Oui, sous mon nom.

Le témoin identifie ici une photo de Martin qu'on veut lui faire produire comme exhibit. On la produit comme P-42.

— Quel est le nom de cette personne?

— C'est Martin.

— Une seconde photo est produite. De qui est cette photo?

— Armand Laroche.

La photo est produite comme P-44.

Me Gagnon:

— La meilleure preuve serait de produire la personne et non pas la photo.

Le juge:

— Question permise.

Me Fautoux:

— Je vous réfère à la photo de Martin. Quand, pour la première fois, avez-vous vu Martin?

— Le 4 décembre 1935.

— Où?

— 477 1-2 Wellington, appartement 2.

— Où vous habitiez avec Rochon?

— Oui.

— Il est arrivé seul?

— Oui.

— Étiez-vous là?

— Oui.

— Avec qui?

— Jos. Rochon.

— Quelle heure était-il?

— Entre 11 heures et midi.

— Que se fit-il? Votre porte était-elle fermée?

— Oui.

La valise de la banque est produite.

— Avez-vous déjà vu ce sac?

— J'ai vu un sac semblable.

C'est la photo qui fit tant de bruit hier, mais que l'on a coupée afin d'y faire disparaître les numéros qui étaient sur elle et qui identifiaient Laroche comme un repris de justice.

— Depuis quand connaissez-vous Laroche?

— Depuis 3 ou 4 ans.

— Avez-vous eu occasion d'identifier la photo de Laroche?

— Oui, ici à l'enquête préliminaire de Venne.

La photo est produite comme exhibit P-43.

— Voulez-vous regarder? Une troisième photo est produite.

Le témoin dit:

— C'est le français dont je viens de parler. (Ce Français est

LE ROI EDOUARD VIII SE MARIERAIT BIENTÔT

LONDRES, 11. — (P.A.) — Un message signé par le roi et qui a été lu aujourd'hui à la Chambre des Communes laisse entendre que Edouard VIII se mariera peut-être prochainement.

Le roi-célibataire de la Grande-Bretagne est âgé de 41 ans.

Le message royal lu par Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, traite de la nécessité de réviser la liste civile, c'est-à-dire les appointements ou salaire annuel des membres de la famille royale.

Le message dit: Sa Majesté désire que la possibilité de son mariage soit prise en considération afin que, le cas échéant, il y ait provision pour Sa Majesté la Reine et les membres de la famille du Roi, conformément aux provisions que la Chambre des Communes a généralement l'habitude d'accorder dans les mêmes circonstances.

Un membre du parti travailliste, William-James Thorne, a immédiatement demandé:

— Est-ce que Sa Majesté nous donne l'assurance qu'Elle se mariera?

Neville Chamberlain n'a pas répondu.

Choisit mal qui s'attaque aux officiers de police

Un individu a été arrêté durant le cours de la nuit dernière, traduit ce matin devant le juge Tétreau, a plaidé coupable à une accusation de vol et a aussitôt été écroué aux cellules de la police provinciale qui veut le questionner. Il semble que les détectives provinciaux aient raison de croire que le suspect est le même lâche agresseur qui a battu et ligoté lundi soir, la femme du détective Ross de la police provinciale. L'individu a dit se nommer Georges Mailloux. Il regrettera probablement bientôt de s'être attaqué à la femme d'un policier. Mailloux constatera qu'il n'est pas bon de se froter à plus fort que soi. Les détectives Allan, Forget et Ross s'étaient mis rapidement en quête de l'agresseur et sa capture a été accomplie.

Ernest Colon, alias Journet).

— Quand avez-vous vu un sac semblable?

— Je crois que c'était le sac que Martin avait en arrivant chez moi.

La valise est produite comme exhibit P-45.

— Que s'est-il dit?

Me Boivin objecte au fait de rapporter cette conversation à moins que les témoins n'aient la défense de parler à d'autres personnes absentes au cours de la conversation.

— Dites à la cour ce qui s'est fait et dit quand Martin arriva?

— Un étranger entra chez nous sans frapper à la porte. C'était M. Martin.

— La porte n'était pas barrée?

— Non.

— Que dit-il?

Me Loranger procureur de Donnelly s'oppose à ce que l'on mentionne le rapport de Martin qui n'est même pas mentionné dans l'acte d'accusation et cela constituera une preuve de "oui-dire".

Nous avons assez de six accusés sans faire le procès d'un septième. Je ne crois pas cette preuve légale. Toutes les déclarations postérieures à l'acte ne peuvent pas être prouvées et cela par la personne qui les a commises. La couronne devrait tout d'abord prouver la commission de l'acte par la personne dont l'on veut rapporter les paroles.

Me Fautoux dit que la Couronne a le droit de prouver tous les actes d'un accusé à la barre.

Le juge:

— Question permise parce que l'on ne fait que rapporter une conversation entendue par elle et ensuite parce que les actes des accusés font partie de la preuve.

Me Caron s'objecte au sujet de Chénier.

La question est répétée.

— Que se passa-t-il?

— Il dit à Jos Rochon: "Jos Rochon est-il ici?"

— "Jos répondit: "Oui, c'est moi."

— Il l'a fait passer dans la

chambre à coucher. Il est resté là de 3 à 5 minutes. Je n'y suis pas allé. Il y a une porte qui fut fermée. Ils sont restés là tous les deux.

— Martin a-t-il emporté le sac dans la chambre?

— Oui, il l'a emporté avec lui.

— Avez-vous entendu ce qui s'est dit?

— Je n'ai pas entendu.

— Après cela?

— Jos est sorti et est allé chez Chapdelaine.

(Suite à la page 7)

Attaques plus violentes du

maire contre Pit Monette

Son Honneur le maire Camille

Houde, de Montréal, a repris

sa querelle, ce matin, avec l'échevin Joseph "Pit" Monette, sur un ton plus violent qu'hier encore. Il a parlé de l'épidémie de la fièvre typhoïde qui a fait des ravages dans Montréal il y a quelques années, dont les causes n'ont jamais été retracées, et qui a fait naître mille soupçons dans le public.

"Le rapport réclamé, si jamais il y en eut, a été tué dans l'œuf," dit M. Houde.

L'échevin de Crémazie se lève et déclare qu'il pourrait poursuivre le maire en libelle.

"Poursuivez-moi," de répondre le maire, "vous allez voir si ça va être drôle."

L'échevin A.-E. Goyette, de Saint-Jean-Baptiste, fait remarquer qu'un rapport a été publié dans le temps au sujet de l'épidémie en question.

L'échevin Biggar, de Notre-Dame de Grâce, demande que l'incident soit clos, et qu'on laisse faire le passé pour s'occuper de l'avenir.

Le maire Houde continue ses remarques en accusant M. Monette de s'être servi de son influence pour vendre à la ville,

DUEL HOUDE-MONETTE DANS LE DÉBAT SUR LE BUDGET

Depuis longtemps le conseil municipal ne s'était trouvé à pareille fête. Les échevins et le bon peuple des galeries ont hier après-midi assisté, à l'hôtel de ville, à une passe d'armes digne des plus beaux jours entre Son Honneur le maire Camillien Houde et M. "Pic" Monette, député du quartier Crémazie. M. Houde a fait enten-

Pour la taxe du revenu, mauvaise collection également. On a fait tout pour se faire haïr, comme, par exemple, faire asseoir les bulletins par un commissaire... Résultats perdus de temps considérables et nombreuses causes en Cour du recorder, toujours pour des bagatelles.

Les gens pleurent

Pour la taxe d'eau, nouvelles récriminations. Cette taxe a été portée de 6 à 7 1/2 pour cent, et elle est payée par des gens qui sont déjà fort grevés. Les gens de l'hôtel de ville préposés à la collection de cette taxe sont allés jusqu'à faire pleurer le monde pour être payés, ils ont opéré des saisissements...

PLUSIEURS ECHEVINS : Qui ça ? Nommez-les !

M. MONETTE : Non, je ne veux pas donner leurs noms pour ne pas leur faire perdre leurs places.

M. DUPUIS : Personne n'a été saisi pour la taxe d'eau, dans mon quartier depuis 4 ans, même dans le temps où je n'étais qu'échevin.

L'échevin de Crémazie passe alors à un autre ordre d'idées, rappelant le souvenir des administrations Desroches, Gabias et la sienne propre. "Il y avait de bons hommes dans ce temps-là. Le peuple nous a jugés comme il vous jugera bientôt."

M. DESROCHES : Les meilleurs hommes sont restés !

Puis M. Monette aborde la question de la taxe sur les trottoirs. On avait jadis réclamé en taxes, \$410,000 pour l'entretien des trottoirs. Le comité actuel a monté les chiffres, à \$910,000. Pour être conséquent, il faut consacrer ce \$910,000 à l'entretien, et les \$324,000 alloués dans les prévisions budgétaires.

C'est alors que M. Houde entre en scène. "Vous devriez avoir honte de parler comme ça. Finissez, j'ai hâte de vous entendre."

M. MONETTE : Je ne suis pas peureux et pas gêné, vous pouvez parler à votre goût.

De fait, M. Monette continue et parle d'argent "gaspillé pour rien" par le conseil. Les salaires ont été haussés, par exemple, en Cour du recorder. "Alors que le premier avocat perdait une cause de la ville par semaine, vous en avez nommé un autre. On en perd maintenant deux par semaine."

M. SAVIGNAC : Je vous en prie, M. Monette, respectez donc nos professionnels.

M. Monette : A part de ça, vous avez ouvert un nouveau département pour le docteur Boucher...

M. Dupuis et autres : Ça fait vingt ans, qu'on le demande, ce département.

M. Monette : Je ne suis pas pour la diminution mais pour la qualification. Il y a trop de personnes inutiles. Fermons donc d'abord le restaurant, en bas, où les gens vont perdre leur temps et dépenser leur argent.

M. Houde : Il y en avait bien un, dans votre temps... J'attends avec impatience pour vous répondre.

M. Monette dit encore quelques mots et conclut, déclarant son vote opposé au budget tel que présenté. A l'adresse du maire il déclare que tout ce qu'il a dit vient du cœur et qu'il n'aime pas la déclamation.

M. Houde

M. le maire se lève alors et commence avec calme son attaque contre l'échevin de Crémazie.

On admettra vite que au cours de ma dernière campagne électorale municipale je me sois abstenu de condamner les administrations passées. Je me suis tenu ce raisonnement que si je passais mon temps à critiquer, en retour je pouvais m'attendre à recevoir également de la critique. J'admets qu'on puisse me critiquer, un peu partout. Mais ce que je n'admetts nullement, c'est d'être critiqué par un homme comme M. Monette!

"Critiqué par lui qui, peut-être, a pris en son temps le plus d'initiatives... M. Monette, premièrement, est un être vindicatif, qui cherche constamment à se venger de ceux qui, à un seul petit moment de sa carrière, ont pu lui faire la moindre opposition. Tel est le cas particulier de quelques personnes, qui n'avaient



L'échevin MONETTE

pour tout malheur que d'avoir été placées par le maire d'alors. Elles sont allées dehors élitôt que M. Monette a été capable de les renvoyer. Aujourd'hui, il va loin. Il nous jette tout le fiel qu'il a amassé pour la dernière minute, alors que le conseil est sur le point de voter le budget. Il essaie tout simplement de pêcher en eau trouble...

"M. Monette a critiqué la taxe de vente. Il me reproche de n'avoir point consulté les échevins pour tous les détails. J'en profiterai pour le critiquer à mon tour. Pourquoi ces taxes??? Sinon pour payer un déficit qui avait été caché par M. Monette lui-même? Ce déficit, il le cachait même aux échevins du conseil d'alors. Et cet homme vient nous dire qu'on s'est caché, et il nous dit ça sans rougir. Ce n'est qu'un effronté."

La neige

"M. Monette nous a parlé de neige. Nos rues ne sont pas assez nettoyées. Souvenez-vous un peu de son régime. Il y a 3 hivers, alors que pas une automobile ne pouvait circuler à Montréal. Le président lui-même de la commission de la voirie était enterré dans la neige."

A ce point, M. Savignac donne vigoureusement raison au maire: "Toutes les rues étaient bloquées."

M. Houde reprend: Eh bien, je dis que c'est là pousser la turpitude trop loin. Sa critique, d'ailleurs, arrive précisément en une année d'élection. Il me reproche de ne pas finir ce que j'entreprends. Mais quelles choses n'a-t-il entreprises et réussies il n'a jamais rien entrepris. Il n'a qu'un don, celui de gagner ses élections. Et avec ses méthodes, ça devient plutôt facile. Qu'il le dise donc, ce qu'il a entrepris et réussi. Mais dans le domaine privé, par exemple, il a réussi à introduire ici, dans l'administration municipale, tout son monde. Il a réussi à ramasser des écus, comme contracteur, à s'enrichir personnellement. Mais quel est le souvenir qui demeure de sa carrière publique?

Taxe foncière

"Quand il parle d'augmenter la taxe sur la propriété, il sait bien pourtant que le conseil s'applique à ne plus rien imposer aux propriétaires, parce qu'ils ne peuvent plus faire davantage. Les gens, ici, ont le courage de risquer leur vie publique pour la taxe de vente, au lieu d'imposer sur la propriété."

M. Monette: Parlez-nous donc de vos 35 millions de travaux!

M. Savignac: Des travaux! Des travaux! Des travaux!

M. Houde: Sachez aussi que les

piscines que j'ai fait construire sont aussi utiles au public que votre quartier.

M. Monette: Allez-y pas dans mon quartier. Y vous attendent!

M. Houde: J'aime ce quartier, mais certes pas son échevin. M. Monette, je le répète, est un vengeur, un être inutile, nuisible. Il a passé son temps à diviser ses collègues, au comité exécutif. Aujourd'hui, il s'emploie quotidiennement, au sein du conseil, ou en salle de caucus, à semer la division, et quand il a réussi, il jouit comme un sadique de sa victoire, il jouit dans toute sa figure. Regardez-le! Il a le front de trouver ça drôle! Il n'est pas même ému. C'est un cas chronique et il ne pourra jamais se guérir."

M. Monette: Jamais.

En réponse

M. Houde: Il m'est inutile de continuer ma diatribe contre l'échevin de Crémazie. Je n'ai parlé qu'en réponse à ses remarques, et je demande aux journaux de me citer, pour que la population entière connaisse cet individu. Elle a élu si longtemps sans le connaître.

M. Monette: C'est bien le même Houde qui m'a traité de vaurien!

M. Houde: Oui, au point de vue administratif, vous êtes, et je le répète publiquement, vous êtes un admirable et royal bon à rien qui ne passe son temps qu'à se venger.

M. Monette: C'est bon, c'est bon! N'oubliez pas que vous êtes après creuser votre cercueil.

M. J.-H. Brien

Un solide discours de l'échevin de Rosemont, M. J.-H. Brien ramène alors au conseil municipal, le calme serein, pendant que M. Monette se retire de la salle pour quelques moments. Ce discours de M. Brien est caractéristique en ce sens qu'il est le premier en faveur des prévisions budgétaires soumises au conseil par le comité exécutif. Sa conclusion même est une véritable explication de son geste:

"Depuis que je représente le quartier Rosemont à ce conseil, soit depuis 4 ans, j'ai dû voter 4 fois sur 4 différents budgets. Je me rappelle encore, comme si c'était hier, que j'ai voté en faveur de budgets qui étaient loin d'être aussi bien préparés et aussi bien balancés que celui qui fait l'objet de ce débat. Je me rappelle aussi que lors de l'exercice 1933-34, alors que l'administration Gabias - Legault - Monette - Desroches - Bell nous avait présenté un budget déficitaire de \$7 millions, je m'étais attiré les foudres de plusieurs collègues ici présents pour avoir voté contre leur gré et d'une manière plutôt indépendante en donnant mon vote en faveur de ce budget. Ceux qui ont critiqué ce geste dans le temps sont aujourd'hui à la tête des affaires de la cité, et comme ils semblent avoir fait vraiment de leur mieux pour nous présenter un travail où ils ont mis sans doute le meilleur de leur talent d'administrateur, c'est avec plaisir que je voterai avec eux le présent budget si aucun de mes collègues ne peut apporter d'amendements acceptables par la majorité."

Eloge du conseil

M. Brien fait l'éloge du conseil: "Je crois sincèrement que le conseil s'est mis sérieusement à la tâche et qu'il a accompli une besogne comme aucun conseil de ville n'avait encore fait."

Tous ensemble nous avons fait

preuve de solidarité en présentant un front uni pour demander le pouvoir d'imposer de nouvelles taxes que nous croyions alors les plus justes et les plus équitables envers nos contribuables. Quand je dis un front uni, je dois cependant préciser qu'il y eut plutôt quelques objections de certains échevins sur certains items de notre projet de taxation. La question fut expédiée sérieusement et comme les élections étaient éloignées, lors des débats sur ces nouveaux impôts, nous nous souvînmes presque tous comme des élèves sur la direction de leur maître."

Les chômeurs

L'échevin de Rosemont passe alors quelques items du budget en analyse, demandant ici et là des rajustements qui s'imposent. Au chapitre du chômage: "Nos chômeurs sont anxieux de travailler afin de pouvoir gagner eux-mêmes comme par le passé le salaire qui apportait à la maison tant de gaieté, de confort et de bonheur. Nos chômeurs commencent à être fatigués de cette vie de mendiants qu'ils sont forcés de vivre depuis déjà 5 ou 6 ans, et si quelquefois certaines personnes insinuent que nos sans-travail deviennent de plus en plus exigeants, nous ne pouvons les blâmer d'agir ainsi parce que leurs revendications ne sont que justes et raisonnables."

Enquête sur M. Monette

C'est le tour de M. Allan Bray, échevin de Saint-Henri, de faire entendre ses remarques. Le maire Houde se lève pourtant à ce moment pour dire qu'il demandera une enquête pour savoir si l'échevin de Crémazie, M. Monette, ne s'est pas servi de son influence de membre du comité exécutif, dans le passé, pour vendre son lait à la ville de Montréal.

M. Monette: "C'est une affaire de \$7 ou \$8 par mois, pour soigner les animaux du parc Lafontaine."

M. Houde revient à la charge: M. Monette s'est servi de son influence pour vendre son lait aux chômeurs.

M. Monette: La St-Vincent de Paul nous a dû jusqu'à \$40,000.

M. Savignac: Oui, mais vous avez bien eu le tour de vous faire payer avant tous les autres.

M. Houde: Il s'est encore servi de son influence pour se faire donner son chèque avant tous les autres. Il a fait pression pour cela.

M. Bray analyse alors le budget en ses multiples aspects.

L'échevin Bray

M. Bray a reproché à M. Biggar de s'opposer à ce que la ville cherche à emprunter des firmes américaines. Il critique l'administration de la comptabilité municipale, du garage de la ville et recommande que le comité exécutif soit responsable au conseil, avec droit de rappel.

L'échevin de Saint-Henri offre deux conclusions au conseil: la consolidation de la dette de Montréal, à un taux d'intérêt d'environ 2 pour cent, soit moindre de celui que nous payons présentement à tous nos porteurs d'obligations. Nous pourrions facilement trouver aux Etats-Unis l'argent nécessaire à la conversion de notre dette, pour 30 années, puis expropriation immédiate de la Compagnie des Tramways, tout en conservant en office la commission qui la régit. A 6 heures 10, le conseil ajourne à aujourd'hui, à 10 heures 30.



M. Camillien HOUDE

dre sa diatribe avec un manifeste plaisir. Les épithètes les plus variées et les plus nuancées ont plu sur M. Monette.

Contre le budget

L'échevin de Crémazie, depuis quelques instants, expliquait son vote sur les prévisions budgétaires, disant les motifs qui l'engageaient à voter contre le budget tel que soumis au conseil par le comité exécutif.

Ses premières paroles furent un reproche douloureux à M. Houde. Quand la taxe de vente fut instituée, l'an dernier, le conseil siégea environ dix fois en comité général. Puis M. Houde partit pour Québec avec le projet d'impôt et en revint avec le nouveau règlement municipal tout élaboré sans consulter plus longtemps les échevins. M. Monette regrette que le conseil n'ait pas alors été réuni en comité général, pour que chacun pût donner sa libre opinion et aider à solutionner le problème.

La taxe de vente

C'est ensuite l'histoire des premières causes entendues en Cour du recorder relativement à la taxe de vente. Des gens, pour 1, 2 ou 3 sous étaient condamnés à payer \$15 d'amende, etc... D'autre part, la taxe ne donnait pas le rendement désiré. Au marché Atwater, par exemple, où M. Monette est familier, certaines gens accumulaient dans un bol les sous de la taxe de vente, mais quand venaient des mendiants, ils ne se gênaient nullement pour puiser dans ce même bol et leur faire l'aumône!" On voit par là le défaut du système actuel. Sans doute la taxe est dûment payée par les contribuables et la population en général mais "elle ne se rend pas" aux autorités de la ville. Les choses seraient autres si la méthode du timbre était en honneur, tel que l'avaient souvent demandé plusieurs échevins. Le conseil aurait d'ailleurs été responsable et se serait bien gardé de prendre des décisions douteuses et désavantageuses. Avec le timbre, la ville aurait été payée avant même que les ventes fussent faites par les marchands. Au bout d'à peine deux mois, on aurait su à quoi s'en tenir sur le profit de cet impôt nouveau.

Mauvaise perception

L'échevin de Crémazie rappelle les estimés approximatifs donnés par le département des finances.

M. SAVIGNAC: Ces estimés étaient beaucoup trop hauts.

M. MONETTE CONTINUE: Non, ils n'étaient pas trop hauts. Mais la taxe payée, je le répète, ne se rend pas à l'hôtel de ville.

Eczéma ou Porrigo brûlant, démangeant, lancinant

BURDOCK BLOOD BITTERS

L'eczéma ou porrigo, comme il est souvent nommé, est une des plus atroces maladies de la peau.

Le brûlement intense, la démangeaison et l'enflure, spécialement la nuit, ou quand la partie affectée est exposée à la chaleur, ou les mains mises dans l'eau, sont presque intolérables.

Employez les Burdock Blood Bitters comme remède interne, et faites des applications externes. Quelques bouteilles suffisent généralement pour apporter le soulagement de cette atroce maladie du sang et de la peau.

M. A.-E. Morgan reçu par le Jeune Barreau



Le Jeune Barreau de Montréal avait convié, hier soir, au Cercle Universitaire, de la rue Sherbrooke, le nouveau principal de l'Université McGill, M. Arthur-Eustace Morgan. De gauche à droite (première rangée): R. Hannen, ex-président du Jeune Barreau; M. le juge Robillard, de la Cour Juvénile; P.-E. Corbet, doyen de la Faculté de Droit au McGill; l'hon. R.-A.-E. Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure; Paul Lafontaine, président du Jeune Barreau; A.-E. Morgan, principal de l'Université McGill, l'invité d'honneur; l'hon. Philippe Demers, juge de la Cour supérieure; l'hon. J.-B. Archambault, juge en chef de la Cour de Circuit. A l'arrière-plan, l'on remarque, Me Paul Casey, Me Gerald Almond, Me Allan McNaughton, M. Baker, président des étudiants en Droit de l'Université McGill; M. M. Lafontaine, président des étudiants en Droit de l'Université de Montréal; Me Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau de Montréal; Me H. O'Donnell, Me Adrien Gadbois, C.R., Me Francis Fautoux; Me Paul Duranleau, Me Albert Mayrand, Me Jean Tarte, Me Gaston Archambault et Me Roger Ouimet. On servit un excellent dîner canadien français du bon vieux temps: tête en fromage, grénon, soupe aux pois, tourtières, côtelettes de porc frais avec compote aux pommes, fèves au lard, beignes et tarte à la "ferluche". Le président du Jeune Barreau présenta en termes choisis M. Morgan. Il profita de l'occasion pour souligner le fait que l'hon. juge Greenshields n'avait jamais refusé une invitation du Jeune Barreau. "Notre juge en chef, dit-il, est toujours jeune et nous l'aimons". Le principal de l'Université McGill, dans un bref discours, dit sa satisfaction d'avoir été invité par les jeunes avocats de Montréal, ce qui lui donnait l'avantage de les connaître et de les apprécier. Il en profita pour déclarer qu'il se sentait profondément touché des marques de confiance et d'amitié dont il est l'objet depuis son arrivée au Canada. (Photo la "Patrie").

Le tribunal de la gaité

Les petits matins du recorder

Il semble y avoir depuis quelques temps une petite épidémie d'individus qui prennent des taxis alors qu'ils savent qu'ils ne pourront pas les payer. Est-ce surcroît de fatigue? Est-ce inconscience? Enfin, chose certaine, c'est que ce sont ces pauvres chauffeurs, qui n'en ménagent pas si large actuellement, qui écopent.

Ce matin un nommé Ed Berger a monté un compte de \$2.20 à un chauffeur de taxi et s'est vu condamné à payer le chauffeur, ses frais ou faire huit jours de prison; de son côté Alex Côté, qui avait fait un compte de 75 sous, devra les payer, ainsi que les frais ou passer cinq jours à l'ombre.

Toute la pléiade des pochards a encore passé ce matin, mais le champion d'entre eux John McCaffrey a mis le recorder à bout de patience et s'est vu infliger une amende de \$10, les frais ou 15 jours au cachot. Il a lancé un regard furibond au magistrat mais il passera quand même ses quinze jours à Bordaux, parce que le \$10... on n'en parle pas.

Le billet de loterie chinoise sem-

ble reprendre de plus belle et ce matin un grand nombre de personnes comparaissent sous l'accusation d'avoir acheté de ces billets, qui se vendent 10 sous chacun.

Le recorder les a tancés vertement et leur a dit qu'il était défendu d'acheter de ces billets comme d'en vendre. Qu'on se le tienne pour dit, car il sera sévère à l'avenir.

Pas moins de 90 personnes ont été appréhendées dans des maisons de paris depuis hier. C'est autant pour le trésor.

HISTOIRE DU TABAC

Le club Rotary, réuni hier en l'hôtel Windsor sous la présidence du colonel C.-F. Ritchie, pour son lunch-causerie hebdomadaire, a été entretenu par le Rotarien W. B. Tingle, directeur de l'Imperial Tobacco Company. La conférence de M. Tingle portait sur le tabac et son histoire, sorte de paraphrase de la brochure "Sur les ailes de la fumée" distribuée récemment dans le public.

L'industrie du tabac, aujourd'hui, a été soigneusement développée par des experts et des personnes qui s'occupent de faire des recherches sur le terrain aussi bien que dans l'usine, par des délégués du gouvernement et surtout par les employés de l'Imperial Tobacco Company. Peu de produits des champs requièrent autant de soins que le plant de tabac.

Au cours du meeting, un programme récréatif a été exécuté par M.

Offre d'arbitrage que les grévistes affolés ignorent

NEW-YORK, 11. (P.A.)—Les chefs de l'union des opérateurs d'ascenseurs ont continué aujourd'hui à donner une plus grande extension à la grève qui affecte un plus grand nombre d'édifices dans le district des théâtres et le quartier des affaires, malgré la proposition des propriétaires d'édifices de soumettre le différend à un tribunal d'arbitrage.

James J. Bambrick, président de l'union des opérateurs d'ascenseurs, a ordonné d'entendre la grève aux gratte-ciel encore éparpillés de Brooklyn et de Queens.

On croit que la déclaration de Bambrick va être la cause d'une augmentation du nombre de grévistes, malgré la proposition des propriétaires d'édifices, faite hier soir.

Un briseur de grève, repris de justice, a été arrêté et accusé d'avoir volé \$55,000 dans une con-
ciergerie.

Cours de l'abbé Groulx

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, donnera jeudi soir, à 8 h. son avant-dernier cours de la saison. Il parlera de "La Guerre des Iroquois".

Léo Lesieur et son trio Métropolitain, sous la direction de M. Georges Toupin, artiste bien connu du public radiophile.

Le "Lady Grey" en réparation

Le brise-glace N. B. McLean se rapproche toujours de son but, le port de Montréal. Il a fait des progrès marqués au cours de la matinée, après avoir quitté, hier soir l'île au Foin, en amont de Berthier, soit exactement 3,020 pieds en aval de la première bouée du secteur fluvial de Montréal.

Jusqu'à date, le "N. B. McLean" a été assisté par le "Lady Grey" qui a dû retourner à Québec pour y subir des réparations. On s'attend à ce que le ministère autorise la venue du "Saurer" en remplacement du "Lady Grey" endommagé.

RETENEZ VOS PLACES

Les membres de la succursale de l'"American Steamships and Tourist Agents Association" se réunissent, hier, dans le but de trouver un moyen de persuader le public voyageur à retenir plusieurs mois à l'avance sa cabine à bord d'un paquebot, afin d'éviter l'encombrement de la dernière journée de l'appareillage et l'impossibilité éventuelle de se trouver une place à bord. Le dîner était sous la présidence de M. Guy Tombs.

CONSTRUCTION NAVALE

Demain soir, à 8 h. 15, au No 2050, de la rue Mansfield, M. F. W. Bridges, maître du port de Sorel, donnera sous les auspices

Semaine du Bon Parler à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 11. (Spécial à la "Patrie"). — La semaine qui vient de finir fera époque chez les enfants de nos écoles. Ce fut la semaine du Bon Parler, organisée par les Chevaliers de Carillon, sous la direction de M. A. H. Tremblay, inspecteur d'écoles. L'ouverture en a été faite par M. l'abbé Etienne Blanchard, dans une conférence publique qui, le lendemain, en compagnie de M. E. Montplaisir, président des Commissaires et de M. l'inspecteur Tremblay, fit la visite des écoles. Puis il y eut des concours entre trois des élèves de chacune des classes avancées des écoles de la ville. Ce concours public fut suivi avec le plus grand intérêt par les parents des enfants. L'abbé Blanchard en profita, pour féliciter notre ville du bon exemple donné aux autres localités et exhorta les parents à seconder à la maison les efforts des professeurs.

SAULT-SAINTE-MARIE, 11. (P.C.) — Le conseil municipal, affirmant que de 75 à 100 contrebandiers font des affaires d'or au Sault-Sainte-Marie, a demandé une enquête de la police.

de l'Engineering Institute of Canada, une causerie sur la construction des navires depuis cinquante ans.

PARAID



Les enfants pauvres ne sont pas sots eux. Ils ne passent pas de remarques. Pour ma part, j'imagine que tout le monde aime quelqu'un qui donne une belle dinette.

Le procès de Hull...

(Suite de la page 4)

Séance d'hier après-midi

Pendant près de cinq heures, hier, le chef Jargaille a été dans la boîte aux témoins et longuement contre-interrogé par plusieurs des avocats de la défense au cours du procès des six accusés du meurtre du jeune Armand Nadeau.

Nadeau, le chef Jargaille a surtout été contre-interrogé au sujet de certaines divergences que l'on a pu trouver entre son témoignage à l'enquête du coronar, l'enquête préliminaire et le procès actuel.

Malgré toutes les tentatives des divers avocats, M. Jargaille s'en est fort bien tiré et a donné des explications satisfaisantes à toutes les questions et contre-questions qui lui furent posées par les avocats. A la fin de son interrogatoire, le chef Jargaille, qui a été très malade récemment, semblait fatigué et avait apparemment bien mérité le repos qui lui fut accordé par la suspension de l'audience.

Il se produisit, particulièrement au cours de l'après-midi, de nombreux incidents soulevés par les avocats et le juge fut forcé d'intervenir à maintes reprises.

Les témoignages ont pris une nouvelle orientation après que la déclaration de Rochon eut été admise par la Cour et, au moment de l'ajournement, l'on venait d'introduire Laura Côté dans la cause.

L'on était à décrire comment Rochon, accompagné de détectives, était allé rencontrer les détectives ramenant la jeune fille à Montréal.

Décision du juge

Au début de la séance de l'après-midi, l'hon. juge Cannon fait connaître sa décision au sujet de l'objection faite par Me Paul Boivin, procureur d'Ernest Lajoie qui s'opposait à la production de la photographie de Laroche.

"Pour le moment, dit le juge, je considère que la Couronne devrait se limiter au fait de l'identification de la photographie de Laroche par Rochon, sans vouloir aller plus loin et sans produire cette photographie. Je maintiens l'objection de Me Boivin."

Le chef est alors interrogé par Me Fauteux qui lui demande: "Voulez-vous dire au juge et au jury ce qui s'est produit au sujet de la photo d'Armand Laroche au cours de la déclaration de Rochon?"

—A un certain moment, comme Rochon mentionnait le nom d'un nommé Armand Laroche, je lui ai tendu quelques photos qui étaient sur mon bureau. Il en a pris une parmi celle-là, celle de Laroche, et m'a fait signe que c'était celui-là qu'il mentionnait."

Le chef Jargaille, continua ensuite répétant son témoignage déjà entendu hors de la présence des jurés qui sont maintenant présents en Cour.

Le chef est ensuite longuement transquestionné par Me Fournier au sujet de l'incident de la photo. Le procureur de Rochon se fait expliquer par le témoin qu'elle était la position exacte occupée dans le bureau, lors de la déclaration, par le chef, Rochon et par Mme Cyr.

Il insiste afin de savoir si, quand il montra la photo à Rochon, Mme Cyr avait pu voir ce qui se passait. Il veut savoir ce fait, parce que, dans son témoignage, Mme Cyr, a dit avoir rapporté tout ce qui se passa et parce que cet incident n'est pas mentionné par elle. Le chef répond que si Mme Cyr était occupée à écrire à ce moment-là, comme la chose est fort probable, elle n'eût pas connaissance de ce fait, car la chose ne prit que quelques secondes et qu'il n'y eut pas une parole de prononcée. Il n'y eut que des gestes. Le chef passa les photos à Rochon et ce dernier, identifia immédiatement celle de Laroche en faisant signe que oui au chef Jargaille.

Le 6 décembre

Me Fournier interroge ensuite pendant longtemps le témoin, tout

comme il le fit hier, au sujet des diverses entrevues qu'il eut avec Rochon au cours de la journée du 6 décembre dernier et cela afin que le jury soit mis au courant de tous les faits, particulièrement de certaines contradictions qu'il prétend voir dans les témoignages du chef Jargaille au cours de l'enquête du coronar, de l'enquête préliminaire et du procès actuel.

L'interrogatoire sur ce point, que nous avons entièrement rapporté hier, se continua pendant plus d'une heure. Voici les faits nous aux que nous y trouvons.

Par Me Fauteux: "Ce matin Cardin est venu témoigner, il a dit que, quand il arriva à votre bureau avec Drapeau, vous étiez seul avec Joseph Rochon?"

— Oui, je l'ai entendu dire cela. Il se trompait d'incident. Il mettait l'un devant l'autre.

Ensuite Me Fournier tente de nouveau de mettre le chef en contradiction avec son témoignage à l'enquête du coronar alors qu'il avait dit que Rochon avait parlé de Drapeau et de Cardin au cours de leur première entrevue dans son bureau, pendant que maintenant... dit que ce fut au cours de sa seconde entrevue.

Interventions du juge

A maintes reprises le procureur de la Couronne intervient et le juge de même.

Le chef Jargaille, répondant sans broncher à toutes les questions, dit qu'à l'enquête du coronar il ne fit que donner un résumé des faits et que de plus personne ne l'interrogea.

A un moment donné quand l'avocat dit au chef: "Alors votre réponse d'hier n'est pas la vérité", le juge intervient, disant:

"Je ne vous permettrai pas d'interroger ainsi le témoin. Vous n'avez pas le droit d'induire qu'hier le témoin n'a pas dit comme aujourd'hui. On ne peut exactement peser, en quelques lignes, 50 pages du témoignage d'hier. Il n'appartient pas à l'avocat de prendre sur lui de décider cela."

Me Fournier reprend alors: "Vous avez fait erreur hier quand vous avez demandé à Rochon sans le mettre sur ses gardes."

— Je n'ai pas fait d'erreur. "Vous avez fait une omission?" "Si on m'avait demandé si je l'avais mis sur ses gardes je l'aurais dit."

Le juge, évidemment fatigué de ce long interrogatoire qui semble se répéter sans cesse, dit: "Tâchons de nous entendre".

Me Fournier: "Mon but est de démontrer que le chef Jargaille, comme tous les témoins, est humain et peut se tromper".

Revenant au témoignage de l'enquête du coronar, Me Fournier demande si réellement la première entrevue entre le chef et Rochon n'a pas duré plus de vingt minutes?"

— Pas plus, répond le témoin.

Comment expliquez-vous avoir dans le temps dit que vous aviez eu une longue conversation?"

— Je voulais parler de toutes nos conversations.

Aujourd'hui vous nous dites qu'au cours de la première entrevue, Rochon s'est contenté de vous dire qu'il n'avait rien à faire avec cela?"

Deux individus

— Oui.

Et à l'enquête, vous disiez qu'il vous avait parlé de deux individus de Montréal?"

— A l'enquête, je résumai ce témoignage comme j'ai résumé tous les autres.

C'est pourquoi il y a divergence?"

— Il n'y a aucune divergence entre les témoignages. Ils sont aussi vrais dans le temps qu'ils le sont aujourd'hui.

Comme Me Fournier continue, le juge intervient de nouveau: Si vous voulez persister il va falloir changer. Vous voulez établir que le chef Jargaille semblerait s'être démenti dans son témoignage. Voulez-vous prendre connaissance de la section 10 de la loi de la preuve du Canada. Si vous continuez dans cette ligne de trans-

question, en justice pour le jury, pour votre client et pour le témoin, je me demande si la Cour ne devra pas mettre toute la preuve de l'enquête devant les jurés.

Me Fournier continue son contre-interrogatoire du chef Jargaille qui, à un moment donné comme l'avocat l'interroge sur certaines déclarations rapportées à la page 153 du rapport de l'enquête préliminaire, lui répond: "Je crois que si vous regardez à la page 156 du même rapport vous trouverez l'explication de ce que je dis et la réponse que vous me demandez."

Par Me Fournier:

Enquête préliminaire

— A l'enquête préliminaire vous ne pouviez vous rappeler à quelle heure avait eu lieu la déclaration de Rochon?"

— A l'enquête préliminaire, lorsque je suis venu ici, j'arrivais d'un voyage de repos; je n'avais pu toucher mes dossiers, je n'avais pu voir mes détectives. Après l'enquête du coronar, mon médecin m'avait envoyé me reposer et ce n'est qu'après l'enquête préliminaire que, avec Haney, Marineau et les autres, nous avons examiné notre dossier et que nous avons préparé notre rapport.

"Alors cela explique la contradiction, si contradiction il y a entre aujourd'hui et l'enquête?"

— Il n'y avait pas de contradiction, il y avait des imprécisions.

"Comme vous l'avez dit tout à l'heure, M. Jargaille, le jury appréciera cela?"

— Je n'ai pas dit cela."

Le juge: "C'est moi qui ai parlé de cela. C'est la Cour qui a dit que le jury apprécierait."

Par Me Fournier:

"La seule explication que vous donnez est que vous étiez malade?"

— Ce n'est pas ce que je vous ai dit.

On n'est pas pour jouer sur les mots.

Le juge: "Non, on ne jouera pas sur les mots."

Le témoin: "Nous avons compilé nos notes pour faire le rapport."

— Les avez-vous en votre possession, ces notes?"

— Je n'ai aucune de ces notes-là, je n'en avais plus besoin après avoir fait le rapport au chef Lalonde.

Me Gagnon

Me Fournier termine finalement son interrogatoire du chef et Me Oscar Gagnon commence.

Me Gagnon fait admettre au témoin que dans toutes leurs déclarations, les quatre premiers accusés, Beausoleil, Lafleur, Chénier et Rochon, ont tous dit qu'ils ne voulaient pas qu'aucune violence ne soit commise au cours du vol.

De nouveau ce contre-interrogatoire est entrecoupé à tout moment d'objections de la défense et de remarques du juge. A un moment donné même on semble vouloir de la part de la défense, faire le procès de Ted Martin et Me Gagnon réplique vivement à l'avocat de la Couronne disant que ce n'est pas le procès de Martin que l'on fait ici.

Les objections sont faites, acceptées ou renvoyées avec une grande célérité. Le juge permet à Me Gagnon de poser certaines questions au témoin, au sujet du fait que les accusés ne voulaient pas de violence et lui refuse la permission d'en poser d'autres et finalement Me Gagnon passe à un autre sujet.

Il demande au chef s'il a jamais, en aucun temps, montré les déclarations de Beausoleil, Chénier ou Lafleur à Rochon. Le témoin répond que non. Le chef dit de plus ne pas avoir donné à Rochon la substance des autres déclarations déjà faites. Il dit de plus ne pas avoir obtenu aucun renseignement supplémentaire de Lafleur après l'enquête du coronar.

Le chef est ensuite contre-interrogé par Me François Caron, procureur de Georges Chénier. Me Caron demande au chef si les quatre premiers accusés, ceux dont les déclarations sont maintenant produites n'ont pas dit n'avoir pas voulu que Nadeau soit tué et n'aient pas exprimé, tous, le désir de le venger. Le chef dit oui.

Objections

Au cours de cet interrogatoire également il se produit de nombreuses objections et interpellations.

Le chef déclare à l'avocat qu'en aucune façon, il n'a suggéré aucune réponse aux accusés.

Le contre-interrogatoire du chef terminé, après une intermission de dix minutes, la Couronne reprend l'interrogatoire du chef Jargaille et prend un fait nouveau. Il est 4 heures 45. L'on va maintenant entrer sur un fait nouveau.

Me Fauteux demande au témoin s'il a eu l'occasion d'envoyer Rochon à l'extérieur avec des détectives.

A quelle date et en quelle occasion?"

— Dans la nuit du 7 au 8 décembre, je fis venir Rochon à mon bureau, le soir du 7, vers 11 heures environ, et je l'informai que Laura Côté était arrêtée et que des détectives l'amenaient à Montréal en auto. Je lui demandai s'il avait objection à aller, avec des détectives, la rencontrer en route, de l'autre côté de Vaudreuil, afin qu'il puisse demander à Laura Côté de montrer à mes hommes l'endroit où elle avait conduit l'homme qui était supposé avoir tué le jeune Nadeau.

"Il m'a dit qu'il n'avait pas d'objection à aller avec mes hommes et je l'envoyai avec le sergent-détective Dalgé, les détectives Marineau, Massue et Marsolet. Je leur dis de partir à l'heure qu'ils jugeraient nécessaire avec Rochon pour aller rencontrer l'auto venant de Hull. Et c'est ce qui a été fait."

— Qui est Laura Côté?"

— C'est une autre personne impliquée et détenue en rapport avec cette cause.

— C'est la même Laura Côté, qui a comparu devant le magistrat à l'enquête préliminaire pour la cause de meurtre?"

— Oui.

— Et pour laquelle la plainte a été réduite à l'enquête?"

— Oui.

— Si je comprends bien, elle a été réduite à une accusation de complicité après le fait?"

— C'est cela.

Le sergent-détective Haney est ensuite rappelé. Il confirme ce que le chef vient de dire au sujet du voyage de Rochon.

Le détective Marineau revient également et répète la même chose, il dit être parti, avec les autres détectives, en compagnie de Rochon, vers deux heures du matin.

Comme Me Fournier insiste afin de savoir si Rochon n'avait pas dormi pendant deux jours, le témoin dit l'ignorer, mais ajoute que lui-même ne dormait pas depuis deux jours et deux nuits et n'avait dormi que deux jours plus tard.

Le témoin dit qu'il aurait bien pu lui-même interroger Laura Côté, mais il ajoute que la réponse aurait été différente.

A ce point, le juge demande si Rochon connaissait Laura Côté et le témoin répond, naturellement oui.

Il est 5 heures 20 et la Cour ajourne à dix heures 30 ce matin.

Preuve illégale

A la fin de la séance de l'avant-midi, hier, alors que le chef Jargaille parlait de la photographie de Laroche et que Me Fauteux désirait faire introduire cette photographie par le témoin, Me Paul Boivin, procureur de Lajoie, s'est objecté à la présence du jury, car il voulait objecter à cette preuve. Il dit au juge qu'il faudrait que le jury se retire afin qu'il puisse donner les raisons de son objection.

Le juge, tout en faisant noter l'objection de Me Boivin déclara n'être pas prêt à faire sortir le jury pour le moment. Le chef continua ensuite son témoignage.

Me Fournier à ce stage se lève et dit: "Hier, quand il a été question de la production de cette photographie, j'ai fait exception parce que ce n'était pas pertinent à la cause."

Le juge: — "Je ne sais pas ce que la Couronne veut prouver, mais nous avons la déclaration de Rochon qui dit que Laroche était ici à Ottawa quand il fut arrêté. La Couronne a peut-être l'intention de nous en dire davantage."

Me Caron: — "Il s'agit alors ici de oui-dire".

Le juge: — "Le oui-dire est quand un témoin rapporte quelque chose dont il n'a pas eu connaissance lui-même. Ici Rochon n'a fait que rapporter ce qu'il avait personnellement vu."

Me Gagnon dit ne pas s'objecter à la preuve, mais à la forme de la question parce qu'elle suggère des circonstances de lieu.

Me Caron s'objecte disant ne pas vouloir de cette preuve parce qu'il sera impossible à la défense de contre-interroger le témoin sur quoi que ce soit. Je comprends que la preuve est illégale, dit-il. Il n'y a toujours devant la difficulté d'avoir à séparer certaines choses dans l'esprit du jury.

Le juge: — "Comme il est midi 45, je vais ajourner à 2 heures 30, alors que je ferai connaître ma décision."

Une enquête sur Ville St-Michel

La section Ville St-Michel, de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, a procédé à une enquête relative à Ville St-Michel, dont le rapport soumis au conseil municipal.

Depuis 1921 Ville St-Michel est administrée par la commission métropolitaine. Les déficits se sont accrus d'année en année. Le déficit souvent cité provient du boulevard Pie IX et de l'égout collecteur au service de Montréal, travaux exécutés en vue du grand Montréal et qui furent imposés à St-Michel dans le temps. St-Michel est grevé par les intérêts à payer sur ces travaux; si on pouvait la débarrasser de ce fardeau tout irait bien. La Commission métropolitaine possède en outre un tiers des lots vacants. Ceci diminue encore l'actif et les revenus de la municipalité. Si au lieu de faire des ventes, on avait consolidé les arrérages de taxes sur une période de dix ans, la municipalité réaliserait de meilleurs revenus et aurait conservé son actif.

Assemblée populaire, à l'École Louis-Jolliet

La Ligue des Propriétaires de l'Est organise une grande assemblée populaire pour traiter diverses questions intéressant propriétaires et locataires. Cette assemblée aura lieu, ce soir, 12 mars, à l'école Louis-Jolliet, 2430 rue Darling, à 8 hres, sous la présidence de M. Adhémar Raynault, échevin de Préfontaine.

MM. Anatole Carignan, maire de Lachine, F.-J. Leduc, député provincial de Laval et échevin d'Ahuntsic, et Lévis Lorrain, secrétaire-act de la Ligue, sont au nombre des orateurs.

Les dames sont particulièrement invitées.

Avis aux pressiers

Vendredi soir, assemblée du local 52 de l'Union internationale des pressiers, à 7 Craig est. M. G.-R. Brunet invite tous les pressiers unionistes ou non, à assister à cette assemblée au cours de laquelle on expliquera le fonctionnement du contrat collectif. Un grand nombre de nouveaux membres seront initiés.

Capsules "GOLD MEDAL" à l'huile de Haariem

Excellentes contre Faiblesse des Reins
METTENT FIN AUX NUITS SANS REPOS

Une boîte de 40 cents de ces célèbres capsules introduira une saine activité dans vos reins et votre vessie, chassera les rebuts toxiques nocifs et l'acidité et vous prouvera qu'enfin vous avez un grand diurétique et stimulant qui fera promptement cesser ces troubles.

Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (MÉDAILLE D'OR) à l'huile de Haariem — sûres et inoffensives — venant directement de Haariem, Hollande. Des millions de personnes souffrent de troubles des reins et de la vessie et ne s'en doutent pas; quelques-uns des symptômes. A part les nuits sans repos, sont le mal de dos, la moiteur des mains, les yeux bouffis.

ABONNEMENTS:		
Edition quotidienne Canada: un an		\$5.00
" " " six mois		2.50
" " " Etats-Unis: un an		6.00
" " " six mois		3.00
Edition du dimanche, Canada: un an		2.50
" " " Etats-Unis: un an		3.00

MONTREAL, 11 MARS 1936

La promesse que l'Hydro pour-
ra bientôt réduire ses taux par
suite de la répudiation des con-
trats des compagnies de Québec
sera reçue avec un vif contente-
ment.... Depuis quelques an-
nées l'Hydro a dû tirer 11 mil-
lions de ses réserves, et il serait
peut-être bon de les reconstituer,
au moins en partie, avant d'auto-
riser de substantielles réductions
des tarifs. Les comptes de l'Hy-
dro, en 1935, ont accusé un défi-
cit de deux à trois millions, et en
1936, si l'on survoit normale-
ment au fonds de réserve, on
joindra probablement tout au
plus les deux bouts. Deux des
compagnies de Québec n'ont pas
fait de nouvel accord et réclame-
ment devant les tribunaux. Le
gouvernement a confiance que la
répudiation sera ratifiée par les
cours de justice, mais en atten-
dant une décision favorable, il se-
rait peut-être sage de se préparer
à une décision défavorable.

MARTE
TROP

Batêche, voilà justement
où Margot mange du ro-
manesque. "Pamousses
lettres de fameux amou-
reux."

Ha! Ha! Voilà
un idiot qui
écrit tout un
poème sur le
soubret d'une
femme. Tout de
même, hein?

Ha! Le ty-
pe qui écrit
cela ne com-
prend pas la
première
syllabe de
la loi de
l'amour.

Tiens! Tiens! Et
alors qu'est-ce que
c'est la loi de
l'amour?

C'est facile. La première loi de l'amour
est de ne pas écrire une lettre que vous
ne voudriez pas entendre lire en cour.



L'amiral Beatty, un des héros de la Grande Guerre, est mort



L'AMIRAL BEATTY

UNE DISETTE D'ÉLECTRICITÉ

TORONTO, 11. (P.C.) — M. Georges S. Henry, chef de l'opposition et ancien premier ministre de l'Ontario, déclarait hier que l'Ontario fait face à une disette d'électricité.

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée par 67 voix contre 18, après qu'un amendement de l'opposition eut été défilé par un même nombre de voix.

M. Henry a accusé le gouvernement d'avoir dépensé follement des millions de dollars pour le développement du nord de la province. L'hon. Heenan, déclara que le coût des développements dans le nord avait été moins élevé que sous l'ancien gouvernement.

L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture, fit l'éloge du premier ministre Hepburn, qu'il qualifie du titre de plus grand premier ministre du Canada.

10 pompiers asphyxiés et plusieurs blessés

QUEBEC, 11. (P.C.) — Un incendie dramatique, au cours duquel le chef Rosaire Beaulieu, de la brigade du feu, et une dizaine de ses hommes ont été asphyxiés et deux autres assez sérieusement blessés, s'est déclaré, hier, dans une maison portant les numéros 298, 300 et 302 de la rue St-Jean, et appartenant à M. T. D. Dubuc. Cette maison était occupée par la Pâtisserie Frontenac, le magasin de lingerie pour dames de Monsieur Lucien Proulx, ainsi que par la pension Lavendière.

HALIFAX, 11. (P.C.) — M. Léo Dolan, directeur de l'Office du tourisme, a prédit, hier que l'industrie touristique apportera au Canada en 1936 \$250.000.000.

Disparition d'un trois-mâts parti vers Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 11. (Presse canadienne). — Le trois-mâts "General Gough", parti d'Oporto, Espagne, il y a 102 jours, est croit-on perdu à tout jamais en haute mer à moins qu'il n'ait fait halte dans quelque port pour se faire radouber après avoir essuyé une tempête. Le "General Gough" avait été livré une cargaison de poisson et revenait avec un chargement de sel. Un autre navire du même type que le "General Gough", parti une semaine plus tard que le précédent, est arrivé à bon port, mais essuya une forte tempête au large de Terre-Neuve.

Jambe brisée

Alex Pratt, 32 ans, 4235 avenue Coloniale, a été transporté à l'hôpital Victoria hier après-midi. Le blessé a reçu une fracture de la jambe dans un accident de travail.

L'ÉTIQUETTE



Q. — Y a-t-il certaines règles d'étiquette qu'un jeune homme doit suivre pour un grand dîner? C'est ma première invitation de la sorte et j'aimerais avoir une idée générale de ce que je dois faire. Je suivrai vos colonnes pour la réponse. — RICHARD D.

R. — Faire bien ne signifie pas toujours être soumis à un ensemble de règles. Un dîner d'apparat ne diffère pas tant que cela d'un dîner ordinaire, excepté que vous portez un tuxedo ou le complet habillé, et arrivez 10 ou 15 minutes avant l'heure fixée. A la table, la dame qui sera fixée à votre droite sera votre partenaire et vous lui devez toutes les attentions. Vous approcherez sa chaise quand l'hôteesse donnera le signal aux invités de s'asseoir et après le dîner, vous l'aidez quand elle se lèvera. Votre conversation devra surtout s'adresser à elle, sans pour cela tourner le dos à votre voisin de gauche. Ne fumez pas durant le dîner à moins que l'on passe les cigarettes à la table. Quand l'hôteesse se lèvera, elle vous indiquera si vous devez aller au fumoir où le café vous sera servi, ou si vous devez rester à table avec les autres mes- sieurs où café et cigares vous seront offerts. Ne quittez pas votre hôteesse sans la remercier de son aimable invitation, et du plaisir que vous avez eu à cette soirée.

Le Salon de la gravure française

PARIS, 11. (P. C.-Havas). — La gravure française se place sous le patronage de Rembrandt. Le salon annuel des peintres et graveurs parisiens coïncide avec "l'hommage à l'auteur des pèlerins d'Emmaüs" et la célébration du centenaire de Fantin Latour et Chéret.

Ainsi les artistes vivants sont soumis à une terrible épreuve: Les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Fantin Latour sont dans les vitrines voisines de la cimaise où leurs dernières productions se trouvent exposées.

Certes les dessins de Rembrandt comme "Le Christ en croix entre les deux larrons" et "La parabole du créancier impitoyable" ou des eaux-fortes comme "La Descente de la croix aux flambeaux" et "St-François à genoux", apparaissent comme l'expression d'un génie sans rival. Mais le meilleur "Eventail gavarni" de Jules Shérat ou les meilleures "Baigneuses" de Fantin Latour n'éclipsent pas les chefs-d'œuvre de nos grands graveurs français contemporains.

Jacques Bertrand, dont "Abel et Cain" pourrait servir de modèle de tapisserie, continue la formule de la gravure décorative; Jacques Beurdeley, avec ses moulins et ses meules, cultive la légèreté et la fraîcheur; Albert Décaris, homme de métier, évoque avec précision et puissance la Rome de Châteaubriand et le Paris de Villon.

A l'hôpital Notre-Dame

Demain matin, à 10 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame, le docteur Laquerrière donnera la dix-huitième conférence de son programme.

Sujets: "Les erreurs d'interprétation imputables aux anomalies osseuses (sésamoïdes, os surnuméraires)".

LA CIVILISATION MODERNE EST DÉSASTREUSE À L'HOMME

Le R. P. Vincent Ducatillon, O.P., prédicateur du carême à Notre-Dame était hier après-midi l'hôte et le conférencier d'honneur de la Société d'Etude et de Conférences à l'hôtel Windsor. Devant un auditoire ombreux, le conférencier a fait une étude large et profonde sur "Alexis Carrel et le spiritualisme". Le prédicateur a parlé d'abondance et avec chaleur, car il a eu de nombreux entretiens avec l'auteur de "L'Homme, cet inconnu".

On sait que le célèbre savant français est attaché à l'Institut Rockefeller depuis de nombreuses années. Spécialisé dans l'étude des cellules et des tissus il a réalisé de grandes merveilles. "Dans son ouvrage, dit-il, Carrel jette un regard d'ensemble sur le monde et le condamne. Mais sa condamnation n'est pas purement négative: il apporte des solutions audacieuses. En rédigeant son livre il avait la prétention de demeurer savant. Il se défendit par conséquent de faire oeuvre de philosophe. Et quand il juge et décrit la civilisation moderne, c'est surtout la civilisation américaine et new-yorkaise qu'il vise.

Se demandant si cette civilisation est profitable ou non à l'homme, il conclut par la négative. Tout en voulant faire une critique péremptoire et forte de la civilisation, il commence par en reconnaître tous les avantages. Il constate que la race humaine a été développée par les sports et que, dans le domaine intellectuel, les connaissances sont à la portée de tous. Un mode d'existence industriel, dit Carrel, et artificiel a été substitué aux conditions naturelles de la vie. Et dans le plan physiologique les conséquences en sont désastreuses: la résistance à la fatigue est moins grande, le

système nerveux de l'homme est affaibli, et, problème inquiétant pour les générations futures, le monde des maladies mentales augmente avec une intensité effrayante. Carrel ajoute que cette désaffection de l'intelligence est beaucoup plus alarmante que le problème des maladies organiques. Dans le plan intellectuel les effets de notre civilisation ne sont moins néfastes. Il ne semble pas que l'élite ne soit plus nombreuse. En général ce sont les formes les plus basses de l'art et de la science qui attirent l'esprit humain. Mêmes jugements pessimistes pour ce qui est du plan moral. La moralité n'est qu'à l'état de virtualité chez un petit nombre. Enfin dans le plan religieux et mystique Carrel porte le même jugement sévère. La science moderne a négligé l'étude du spirituel et du qualitatif. Il veut que l'on réintègre l'esprit dans la matière et que l'on étudie pas indépendamment l'âme et le corps. On voit donc que Carrel fait une affirmation péremptoire de la réalité spirituelle. Il la conçoit comme une réalité concrète même plus tangible que le matériel.

M. René Turck a remercié le conférencier de son étude remarquable sur Alexis Carrel.

Excursion à New-York

M. O. A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal annonce une excursion à New-York, en fin de semaine, avec départ vendredi soir de la gare Bonaventure à 7 h. 45.

Il y aura aussi des excursions d'Ottawa à Montréal, des Cantons de l'Est et de l'Ontario à Montréal. Enfin, les deux réseaux offrent une excursion en commun de Québec à Montréal.

BUREAUX

À LOUER

ÉDIFICE

La Patrie

S'adresser au gérant

180, Ste-Catherine Est Tél. LA 3121

LA FEMME CHEZ ELLE

RÉPONDRE À TOUT

par Jeanne



Gardez votre cœur avec tous ses beaux élans, pour l'amour vrai qui viendra à son heure.

Q.—Je crois bien que j'ai l'âge de la folie! A cet âge, on est un peu amoureuse, mais pourtant je suis vieille de caractère bien que je n'aie que quinze ans, car j'ai été élevée parmi des grandes personnes. J'aime un jeune garçon de quinze ans. Je l'aime de plus en plus, parfois même je rêve à lui et dans ces songes il m'aime et me le prouve; lorsque mon esprit est éveillé, ce n'est pas la même chose, je le rencontre, il me dit bonjour avec un petit sourire et c'est tout. Quand je vais chez lui, il ne me fait pas de façons, j'y vais environ une fois par semaine par commission. Il y a une couple de semaines je lui ai montré un de mes portraits, il l'a gardé. Je lui ai demandé quatre à cinq fois, enfin il me l'a remis mais d'un air fâché. Depuis ce temps, il n'est pas aussi aimable envers moi. J'avoue que je suis un peu indépendante, mais je n'y comprends rien du tout, lui, qui autrefois m'accompagnait lorsque j'étais seule et me disait presque qu'il m'aimait. Je l'aime malgré cela et sérieusement. Dites-moi s'il m'aime sincèrement. Et donnez-moi vos meilleurs conseils. — COEUR SENSIBLE.

R.—Chère petite fille, ce sera beaucoup plus facile de vous guérir, puisque vous connaissez votre mal. Attention! Que l'âge de la folie ne vous fasse pas faire de folies! Et puisque vous pouvez être sérieuse, réfléchissez. L'amour, c'est la préparation au mariage, la belle antichambre dorée où tous les rêves sont des tableaux de valeur, des bibelots de prix. Mais, on ne peut faire salle d'attente indéfiniment. Quand vous allez chez le médecin, le dentiste, le photographe, avec quelle impatience vous guettez votre tour. C'est un peu l'histoire de la vie. Et puisqu'on ne doit pas faire antichambre vainement, pourquoi vous aligner si vite, à votre âge? Vous ne voudriez tout de même pas vous marier à quinze ans? Il y a des charges, des responsabilités assez lourdes dans le mariage, le savez-vous? Soyez donc sage, en attendant. Vous y gagnerez. Ce jeune homme de votre âge, ne peut être prêt à fonder tout de suite un foyer, c'est possible qu'il garde votre souvenir mais vous ne devez pas le harceler de gentillesques qui trahissent trop votre exaltation. Cette histoire de photographie est un enfantillage, vous le prouvez un peu en la lui montrant et ce n'était pas manquer d'indépendance que de la lui laisser. Vos rêves sont l'écho de ce que vos pensées brodent quand vous êtes éveillée. Soyez sage ma petite, ne lisez pas de romans trop affolants, vous vous tromperiez en croyant qu'ils sont calqués sur la vie réelle, et vous seriez cruellement déçue. Votre ligne de conduite est toute simple: soyez sage, patiente, gentille pour lui et les jeunes garçons que vous rencontrerez sans vous jeter à leur tête. Gardez votre cœur avec tous ses beaux élans pour l'amour vrai qui viendra à son heure, d'autant plus beau que vous n'aurez pas gaspillé votre enthousiasme. Vous verrez comme le temps passe vite, ma chère petite fille, vous aurez bientôt dix-huit ans, vingt ans, votre cœur ne battra pas éperduement la campagne, mais il suivra les chemins très verts de l'espérance et respirera avec beaucoup plus de délices des fleurs dont il connaîtra mieux le prix.

Les patrons de la "Patrie"

Cet ensemble de lainage est, on ne peut plus pratique. Porté sous le manteau d'hiver, il convient pour les jours froids ou humides et lorsque viendront les beaux jours printaniers, il conviendra encore pour les premières sorties de ville.

La nuance qui damera le pion, pour la prochaine saison, sera le gris oxford qui détonnera le bleu marine. Le rouge corail sera aussi en vogue comme nuance contrastante et cet ensemble sera très joli avec boutons, cravate ascot et blouse de soie, le tout de nuance rouge corail, s'alliant bien avec le gris oxford.

Si vous voulez faire cet ensemble plus toilette, choisissez un crêpe de soie, noir pour la jupe avec accessoires en vert émeraude. Ce sera magnifique pour le bureau ou pour le théâtre.

Ce modèle No 1615 peut s'obtenir, pour les tailles 14, 16 et 18 ans, 36, 38 et 40 de buste. La taille 16 requiert 4 yds de tissu 39 pouces de largeur et 11-2 yds. et tissu contrastant de 39 pcs de largeur pour la cravate.

Le patron No 1615 peut s'obtenir, en écrivant au "Bureau des Modes", la "Patrie", Montréal, et en envoyant la somme de 15 cts avec nom, adresse, numéro du patron et taille désirée.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 15 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement, ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: Bureau de Modes, "La Patrie", Montréal.



1615

AVIS

Il sera répondu à toutes les questions d'intérêt général, ou même individuel, dans ce courrier quotidien.

Nous prions les correspondants de bien vouloir écrire lisiblement et de faire leur question aussi claire et concise que possible.

Ces colonnes ne sont aucunement commerciales; tout ce qui touche à la réclame doit en être écarté.

Les lettres doivent être signées de pseudonymes, mais il ne faut pas que ceux-ci soient trop longs.

Il est bon de mettre sur l'adresse, la mention: Réponse à tout.

Q.—J'ai connu un jeune homme, il y a plus de quatre ans; il m'a visitée quelque temps et à cause d'une banalité, s'est absenté, etc. Comment pourrais-je me procurer l'adresse d'une personne qui travaille depuis novembre en Abitibi, dans les mines, si j'en crois quelques nouvelles? Y a-t-il un moyen de m'adresser à quelqu'un dans une ville d'Abitibi? Je vous remercie beaucoup et soyez assurée de ma reconnaissance. — ARIANE.

R.—Je vous félicite d'avoir agi ainsi. Un jeune homme qui abandonne les pratiques de sa religion à cause d'un malentendu avec son confesseur, ne témoigne pas d'une foi bien vive, ni surtout d'un caractère bien facile. Vous pouvez juger des moyens extrêmes et sans ombre de jugement, où pourraient le conduire les discussions possibles dans un ménage. Que cela vous aide à l'oublier. Et ne vous imaginez pas que sa peine est bien grande, puisqu'il met son orgueil avant son amour. Il aurait réfléchi et vous serait revenu, digne et plus grand dans son repentir qu'il ne l'est dans l'aberration de son entêtement, si l'amour ennoblissait ses sentiments. Consolée-vous, vous n'aurez pas de peine à trouver un jeune homme plus digne de votre attachement. — Si vous savez dans quelle ville, ou pour quelle compagnie travaille cette personne, vous n'avez qu'à adresser votre lettre au secrétaire de la municipalité, ou de la compagnie pour laquelle vous le croyez à l'emploi. On vous renseignera.

Q.—Je prie celle qui signe "Violette" de me donner son adresse. Je lui expédierai par la poste, quelques revues comme elle le demande. Je demeure, pour "Violette", Mlle Marcelle Robillard, Marieville, P.Q.

R.—J'espère que Violette lira votre message.

Q.—Auriez-vous la bonté de me dire quel jour était le 13 avril 1901 et le caractère d'un homme né ce jour-là, ainsi que celui d'une femme née le 29 mars? — MARIE DES NEIGES.

R.—Le 13 avril 1901 était un samedi. — Un homme né ce jour-là a le caractère vif, nerveux, irascible. Fort en beaux discours, il manque souvent à ses promesses. Studieux, entreprenant, mais changeant; il aime agir à sa guise. — Une femme née le 29 mars a le tempérament légèrement lymphatique, elle aime les plaisirs, les hommages et les petites attentions. Caractère susceptible mais non désagréable. Le 29 mars 1904 était un mardi.

JEANNE.

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux jeunes filles, que la récollection-ménagère, au Foyer Sainte-Claire D'Assise, 5045, St-Dominique. Tél: Dollard 9026, aura lieu le dimanche 15 Mars. Toutes les jeunes filles sont les bienvenues. Nous rappelons également aux Dames, que leur retraite fermée commencera lundi le 16 Mars à 7 h. 30 à 5045, Saint-Dominique. Prière de s'inscrire au plus tôt.

MONDANITÉS

Le Dr et Mme Georges Badoeux ont passé la fin de semaine à Ste-Marguerite.

M. et Mme René Morin ont fait un séjour à Ste-Marguerite récemment.

M. et Mme Arthur Surveyer sont partis pour un voyage en Georgie.

M. J. Simpson et W. Hutchins de Montréal, de passage à San Francisco, Californie, sont descendus à l'hôtel Palace.

M. et Mme G. Porteous, M. et Mme S. H. Dobell de Montréal ont passé la fin de semaine au Club Seignurial.

M. Charles Maillard sera le conférencier, aujourd'hui, au "French Luncheon Club" de Mme H. M. Little. Il parlera sur "L'Art et les conférences".

Au concert annuel des Disciples de Massenet, assisteront les personnes dont les noms suivent: Miles Marguerite Lapointe, Simone Coestette, L. Langevin, L. Gagnon, F. Lalonde, R. Benni, Y. Dufréne, Madeleine Martin, E. Bélanger, L. et E. Martineau, J. Marcotte, Marguerite Gauthier, Thérèse et Juliette Lavoie, M. Cadieux, Irène Avon, Irène Picotte, Alice Boudreau, Rolande et Carmen Mathieu, Robichaud, Bélanger, Blanche, Bernadette et E. Savard, D. Bussière, M. Jeanne, Alice et Amanda L'Heureux, Anna Decelles, MM. et Mmes N. Coestette, Alfred Amiraux, René Sanche, W. Gagné, C. Carlos, E. Martineau, C. Roy, H. Sénécal, Camille Prévost, R. H. Malner, J. O. Massy, Roméo Ruffange, G. Robichaud, Mmes C. Dansereau, L. Martineau, MM. Roland Bertrand, M. Bélanger, Philippe Ancill, André McGowan, J. A. Kelly, Ernest Broseard Jr., Lucien Guertin, Ernest Chenier, A. Asselin, M. Caillé, Marcel Martineau, J. Lévesque, Marcel Aumont, Roland Mathieu, Chs.-Ed. Champagne, J. Paul Robichaud, E. Bélanger, E. Brouillette, A. Trudel, J. M. Dansereau, Lucien Leduc, Roméo Bourdon.

Club Union Nationale Ouvrière St-Jacques

Ces jours derniers fut fondé un club Union Nationale Ouvrière dans le comté Saint-Jacques. Le président de ce nouveau club est M. J.-R.-L. Lévesque, et le gérant, M. J.-H. Duplessis.

Un euchre aura lieu à l'Assistance Publique sous les auspices de ce club, le 15 avril prochain.

MM. Candide Rochefort, député de Sainte-Marie, et l'échevin Henry-L. Auger, député de Saint-Jacques, assisteront à la dernière réunion du club et lui ont promis leur plus entier appui.

Mme Vaudry est dans un état grave

L'état de Mme Wilfrid Vaudry est très grave, nous apprend-on ce matin de l'hôpital St-Luc. La malheureuse femme, âgée de 58 ans, est tombée hier de la fenêtre d'un troisième étage à l'hospice St-Henri, 751 rue du Collège. Elle perdit l'équilibre alors qu'elle se penchait pour respirer l'air frais.

"Le Chemin de la Mort"

La section Iberville de la Société Saint-Jean-Baptiste, donnera samedi le 16 mars prochain à 8 h. 30 p.m., en la salle du Collège Iberville 2235 rue Délaite, une soirée musicale et dramatique, sous la présidence d'honneur de M. le curé Lucien Pineaust, D.Th., D.Ph., et la présidence active de M. Arthur Tremblay, vice-président général de la Saint-Jean-Baptiste. La pièce au programme est "Le Chemin de la Mort" du Père Humpert O.M.I., jouée par les anciens du P.S.G. de Montréal, sous la direction du Frère J.-L. Beausoleil, C.S.V. Le comité d'organisation de cette soirée se compose de Monsieur Gaston Lapine président et de MM. J. A. Champagne, Dr Henri Gosselin, O. Chenier, J. R. Larose, P. Larose, A. Rousseau, E. Gosselin, (C).

La Présidente et les membres du Conseil de l'Assistance Maternelle, invitent cordialement, à leur assemblée annuelle, qui sera tenue à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, lundi, le 16 mars, à 3 heures de l'après-midi, tous les membres du comité central, des comités paroissiaux, les dames patronnesses, les collaboratrices du Cercle Entre-Amies et des autres cercles de couture, de la Ligue de la Jeunesse Féminine ainsi que toutes les autres amies de l'Oeuvre.

QUEBEC

Mlle Justine Langlois, de Québec est à la Rivière-du-Loup, l'invitée du juge et de Mme Adolphe Stein.

Mme L.-H. Lachance de Québec, a donné un thé, au cours de la fin de semaine, en l'honneur de Mme Léon Mercier-Gouin.

M. F. Fortier est de retour de New-York où il a passé huit jours.

M. et Mme F.-M. Gibault reçoivent à dîner ce soir, en l'honneur de M. et Mme L.-B. Ramsay, qui partiront sous peu pour Montréal où ils résideront désormais.

M. A.-M. Talbot de Toronto, M. H.-M. Read de Bourlaimaque, M. C.-J. Condon de Sherbrooke se sont inscrits au Château Frontenac.

OTTAWA

M. Norman Wilson et l'hon. sénateur Cairine Wilson partiront cette semaine pour l'Europe, à bord de l'"Aquitania".

M. et Mme Jacques Forget de Montréal ont passé la dernière fin de semaine à Ottawa, les invités de M. et Mme Pierre-F. Casgrain.

Le sénateur D.-O. L'Espérance était à Québec en fin de semaine.

M. Laurent Beaudry et sa gendre Mlle Emilie Beaudry ont reçu à l'heure du thé en fin de semaine.

Le Dr et Mme T. A. Lomer quittent la capitale aujourd'hui pour une croisière dans les Indes Occidentales.

Mme John Scott est morte hier

Mme Scott, épouse de M. John Scott, directeur-gérant du Mail and Empire, de Toronto et ancien directeur-gérant de la Gazette de Montréal est décédée hier à Toronto après une brève maladie. Tous deux ont déjà demeuré dans notre ville pendant 23 ans.

Outre son époux elle laisse un fils, John, journaliste à la Canadian Press, à Toronto, et une sœur, Mme Harry S. Crosby ainsi que deux petites filles. Elle était la cousine de l'hon. C.-H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat. Les funérailles auront lieu demain après-midi à 2 h. 30.

Ouvriers délégués à Québec le 31 mars

Le 31 mars aura lieu l'entrevue des chefs des unions internationales de la province de Québec avec le cabinet provincial.

Cette délégation sera pilotée par M. Omer Fleury, de Québec, le président du comité exécutif provincial du Congrès des métiers et du travail du Canada. Des délégués de toutes les parties de la province, particulièrement de Montréal, prendront part à cette entrevue au cours de laquelle les chefs ouvriers réclameront certaines mesures en vue du bien-être de la classe laborieuse.

OTTAWA, 11. — Le révérend D. H. Mac Vicar, de Buckingham, a mis en garde, hier, le synode de l'United Church d'Ottawa contre un "vaste" mouvement antiprottestant et antibritannique qui "balaye" Québec. Le comité des missions a augmenté les octrois à l'église de Namur et à l'église française Saint-Marc d'Ottawa.

Heures d'Affaires
9.30 a. m. à
6 p. m.

Henry Morgan & Co., Limited

LE MAGASIN IDENTIFIÉ À MONTREAL DEPUIS 1843
Vous êtes Certain de la Qualité chez Morgan et vous ne payez pas plus cher

Faites examiner
vos yeux.
Consultez notre
Optométriste.
Au Quatrième.



Si vous ne pouvez vous rendre au
magasin téléphonez ou écrivez au

Service Personnel
PLateau 6261



Voyez les Jumelles Dionne Sous la forme de poupées

Les cinq jumelles — accompagnées du fameux Dr Dafoe et de leur garde-malade, exactement comme dans la vie réelle et comme vous les verrez prochainement dans le film "The Country Doctor", dans un cinéma local.

Série des "5 Jumelles", assises sur des chaises. La série 12.50.
Chacune 2.50
Le Docteur Dafoe ou la garde-malade (11 pouces de hauteur)
Chacun 3.50
Poupée jumelle, environ 18" de hauteur, habillée d'une robe d'organdi et d'un bonnet assorti. Chacune 5.50
Poupée jumelle, environ 22" de hauteur, magnifiquement habillée d'organdi avec bonnet assorti. Chacune 7.95

Morgan—Au quatrième



Les couleurs vives
dominent dans
les gants

O'Kay
par Kayser

Onze des plus splendides couleurs, sans compter les tons neutres, en un nouveau tissu avec joli effet côtelé. Vert, Biarritz, corail, rouge Dubonnet, soufre, rouille, bleu, Melontone, myosotis, rose, oeillet, rouge Deauville, ainsi que beiges et blanc. **1.00** la paire.

Bas "Lily"

Arrivés tout récemment

Une excellente nouvelle pour les Montréalaises !



En crêpe — épaisseur d'usage ordinaire de cette fameuse marque, renommée pour sa qualité et exclusifs à Morgan. Variété complète de beiges, ton de cuivre et gunmetal. Pointures 8½ à 10½. **1.00** la paire.

Morgan—Au rez-de-chaussée

Revue des modes juvéniles durant la Semaine des Modes



Les Modèles Tailleur

ne sont pas oubliés

On les voit ici — arrivant en même temps que le printemps — et personne ne peut les porter avec plus de charme que les jeunes demoiselles, et nulle part les trouverez-vous aussi chic et à des prix aussi variés qu'au deuxième, chez Morgan.

1. Quadrillés. — Un fin tissu anglais, en brun et blanc, fait comme un gant et est parfait avec la couleur turquoise.
7 à 10 12.50
12 à 14 16.50

2. Robe tailleur en shantung de coton turquoise. — Une petite importation des plus chic. Aussi en d'autres couleurs. 7 à 14 ans. 3.75

3. Manteau en tweed anglais brun moucheté. — Confection masculine dans le modèle à devant croisé. Nous le suggérons porté avec la couleur corail. 7 à 10 ans. 12.50

4. Une robe de coton de New-York. — Dans un ravissant ton corail avec pois disposés en anneau. Une qualité exceptionnellement bonne, dans un modèle tailleur sobre. 7 à 10 ans. . 5.95



M. Rosario Bourdon dirigera le prochain Concert Symphonique



ROSARIO BOURDON

LE JUGE MONET CONFÉRENCIER

"Pagnol, fils de Marseille, a emprunté à la grande ville méditerranéenne ses personnages les plus vivants. De la marche d'une vie apparemment banale, il sait tirer des réflexions philosophiques profondément humaines, parfois même trop humaines."

Voilà ce que disait hier soir, aux Soirées Littéraires dont il était l'invité d'honneur, M. le juge Amédée Monet qui parla du théâtre de Marcel Pagnol.

"En écoutant dialoguer Palisse et César, par exemple, dit-il, on apprend la grande leçon de la vie, qui est de savoir accepter, se résigner à temps à l'inévitable. En fait, les choses les plus graves, les plus décevantes, les plus tristes, le dramaturge excelle à les faire passer en boutades qui ne font jamais perdre de vue le but final: une saine philosophie de la vie. C'est ainsi que, chez César, le sentiment paternel, dans toutes ses réactions, éclate par moment avec une force surprenante qui n'exclut cependant pas la discrétion."

Le théâtre de Marcel Pagnol, constate encore l'orateur, témoigne, par les idées et les sentiments que l'on y voit mis en valeur, que les vertus familiales, comme l'amour et le respect de l'enfant, n'ont rien perdu en France de leur vigueur."

Mlle Lilliane Dorsenn et M. Jacques Auger, ont illustré la causerie en dialoguant des extraits de "Fanny" et de "Marius". Le baryton Louis Bourdon interprète avec une voix bien entraînée quelques œuvres fort intéressantes, notamment des extraits de "Pallasse" et de "Tannhaeuser".

Mme Lamee Duplessis était l'accompagnatrice.

Nouveau programme au théâtre Impérial

A partir d'aujourd'hui, pour trois jours seulement, la direction du théâtre Impérial présente un grand programme double des reprises. Il projette sur son écran "Imitation of Life", avec Claudette Colbert et Warren William, et Laurel et Hardy dans "Bonnie Scotland". Ces deux grands films sont à l'affiche ensemble pour la première fois à Montréal à des prix exceptionnellement bas. (C)

Imperial

MAINTENANT!

Encore des grandes reprises!

Claudette Colbert dans
"IMITATION OF LIFE"

Laurel et Hardy dans
"BONNIE SCOTLAND"

VRAIMENT BON MARCHÉ

À 5.30; 15.20. Après 5.30: 20 - 30
MERCREDI: Mar. 15-20: Soir 34

L'Heure Amateur de la Bière
BLACK HORSE Sera Diffusée
Comme d'Habitude Directement
de la Scène du Théâtre. Ce Soir,
de 9 à 10 Hrs. P.M.

M. Rosario Bourdon, directeur musical depuis cinq ans, de l'heure radiophonique City Service de New-York, viendra mardi soir prochain, à l'Auditorium du Plateau, diriger son quatrième concert pour la Société des Concerts Symphoniques de Montréal. On se souvient de l'admirable interprétation qu'il donna des deux "Nocturnes" de Debussy.

Voici le programme préparé par M. Bourdon pour mardi soir prochain:

Troisième Symphonie de Brahms:
Allegro con brio — Andante-
Poco allegretto — Allegro.

"Le Tombeau de Couperin", de Ravel: Prélude, vif; Forlane, allegretto; Menuet, allegro moderato; Rigaudon, assez vif.

Après l'intermède Mlle Ethel Starke, violoniste montréalaise habitant maintenant New-York, jouera le Concerto de Tchaïkovsky.

Ouverture de "Les Deux Ames", oratorio d'Alexis Contant, compositeur canadien disparu.

"Valse de l'Empereur" de Johann Strauss.

Pour finir, rapprochement entre Mozart, dont l'Orchestre jouera l'ouverture du "Mariage de Figaro", et Wolf-Ferrari, dont il interprétera l'ouverture du "Secret de Suzanne".

Nice aura sa grande saison du printemps

NICE, 11. (P. C.-Havas). — La grande saison du printemps à Nice dépasse le cadre d'une manifestation régionale. L'initiative que vient de prendre la ville de Nice d'organiser pour Mars et avril une grande saison musicale est appelée à prendre au cours des saisons prochaines un grand développement. Il s'agit en effet, à l'instar du "Maggio Fiorentino" consacré comme on sait à l'école de musique italienne, de consacrer à l'école française ancienne et moderne une série de conférences et d'auditions qui seront données au centre universitaire méditerranéen. Leur objet doit, en 1936, porter sur "Les ascendances de l'école française contemporaine".

Appel aux musiciens

On a fait appel pour remplir ce programme, aux compositeurs eux-mêmes qui préciseront les affinités qui les lient à leurs devanciers et aux virtuoses français les plus célèbres. Les maîtres de la renaissance, ceux du dix-septième et du dix-huitième siècles, et l'extraordinaire épanouissement du dix-neuvième seront ainsi évoqués et leurs rapports avec la musique vivante, celle-même qui est créée à côté de nous, dans la garde de la vie de tous les jours. Un choix des œuvres théâtrales ou symphoniques les plus caractéristiques, Lully, Rameau, Gluck, de Berlioz, Bizet, de Debussy, Dukas, Roussel, Ravel, Nihaud, Honneger sera notamment interprété dans des conditions jusqu'ici inconnues. Enfin la musique sacrée tient une place importante dans ce programme éclectique et cependant complet. La maîtrise de la cathédrale de Nice exécutera au cours de cette saison d'authentiques chefs-d'œuvre puisés dans le répertoire si riche de l'école française. Un orchestre complet et des chœurs exercés accompagneront à la messe et aux vêpres un jeu de grandes orgues célèbres à juste titre pour l'amplitude de son registre et la pureté de ses résonances.

A l'issue de leur mariage



JACK DONOHUE, metteur en scène américain et danseur de l'écran, et Mme TUTTA ROLF, actrice scandinave, qui viennent de s'épouser. Cette photographie fut prise à l'issue de leur mariage, à Londres.

Début de Georges Lindsay, ce soir au Club de France

PARIS, 10. (P. C.-Havas). — Tout en France concourt à polir une personnalité.

C'est en ces termes que M. Georges Lindsay, jeune pianiste canadien, premier prix d'Europe 1934 du gouvernement canadien, a exposé au représentant de l'agence Havas la part qu'il estime considérable de l'influence française dans la formation de sa personnalité artistique.

M. GEORGES LINDSAY

Ce soir, sous les auspices du "Club de France", M. Georges Lindsay donnera en présence de l'hon. Philippe Roy, un récital de piano. Elève au Canada de l'abbé Tardif et du maître Henry Gagnon organiste de la cathédrale de Québec, Georges Lindsay est à Paris l'élève de Mothe Lacroix. Au cours de ces deux ans d'études françaises, il déclara avoir acquis beaucoup, petit à petit. "C'est seulement maintenant, alors que je crains partir en juin, que je m'aperçois clairement de tout ce que le climat artistique et l'enseignement de mes maîtres français m'ont donné". "Quel sera le programme de ce soir, "lui avons-nous demandé?"

SON PROGRAMME

"J'ai composé moi-même un programme d'après mes tendances personnelles", nous a dit le jeune pianiste. "Je me suis attaché à faire une part égale aux classiques comme Scarlatti, Beethoven et Brahms dont j'exécute la rhapsodie brillante et sévère en si mineur, et les romantiques comme Chopin, dont je jouerai la nocturne en do mineur étude op. 25 numéro un, ainsi que deux préludes et Schumann avec ce lien parfait qu'est la romance en Fa dièse.

"Ces auteurs constitueront les deux premières parties du récital. En conclusion, j'ai tenu à faire une place, la plus large possible, à la musique contemporaine avec Scriabine, Eugène D'Albert, Albeniz et surtout le Clair de Lune de Debussy et le Jet d'Eau de Ravel, deux œuvres très mélodiques en même temps que de facture si moderne. J'ai voulu ainsi rendre hommage à la musique française."

Un concert bénéfice ce soir, au Capitol

Le concert-bénéfice annuel de l'Orchestre de Montréal aura lieu à minuit, ce soir au Capitol. Voici le programme de cette audition, que dirigera M. Douglas Clarke: Symphonie Inachevée... Schubert Pizzicato Polka... Johannes et Joseph Strauss Rondeau et Badinerie, pour flûte et cordes... Bach Shepherd's Hey... Grainger Marche—Scherzo, 3e mouvement de la Symphonie Pathétique de Tchaïkovsky.

Avis aux concurrentes du concours du Palace

Toutes les personnes qui ont fait l'envoi de chandails au concours de tricot du théâtre Palace et toutes celles que ce concours intéressé sont priées de se rendre ce soir au théâtre Palace pour y entendre de la scène proclamer le nom des gagnantes. Des prix de \$25, \$15 et \$10 dollars seront distribués à celles-ci. Comme attraction supplémentaire au programme, on entendra Mlle Peggy Lloyd, personnalité bien connue du poste C.F.C.F.

SAINT-DENIS "SOUS LA TERREUR" AUSSI "UNE PETITE FEMME DANS LE TRAIN"

CINEMA de PARIS "ODETTE" AUSSI "CHANSONS DE PARIS"

PRINCESS — A l'affiche PAUL MUNI dans "The Story of Louis Pasteur" Autre attraction "The Return of Jimmy Valentine"

2 Sophisticated Scandals derniers. Une revue scénique à jours "Seven Keys to Baldpate"

LOEW'S A la scène

Continental Carnival FRANK GABY

"LAUGHING IRISH EYES" PHIL REGAN WALTER C. KELLY EVALYN KNAPP

PALACE VENDREDI Une histoire dramatique aussi grande que leur renommée!

Les 5 Jumelles DIONNE Dans leur premier film complet

THE COUNTRY DOCTOR JEAN HERSHOLT DOROTHY PETERSON

2 derniers jours Jeannette MacDonald Nelson Eddy dans "ROSE MARIE"

ELECTRA AUJOURD'HUI A SAMEDI "MON COEUR T'APPELLE" avec Jan Kiepura, Lucien Baroux, Rolia France, Chs. Dechamps. — Aussi "NAUFRAGE", avec Walter Connolly, Robert Young, Doris Kenyon.

HIS MAJESTY'S A L'AFFICHE Sans interruption, de 1 à 11 p.m. Le film officiel de la guerre "FORGOTTEN MEN" Chaque scène est authentique. 1 à 6 p.m., 35c - 6 à 11 p.m., 50c.

CAPITOL • VENDREDI •

La Fred Astaire féminine...

JESSIE MATTHEWS "FIRST A GIRL THEN A BOY"

Autre attraction Another FACE Wallace Ford Brian Donlevy Phyllis Brooks Erik Rhodes

Aujourd'hui et demain HAROLD LLOYD dans "The Milky Way" aussi "Woman Trap"



Dieu merci! Les G-Men ne sont guère intelligents. Ce gars-là pense peut-être que je vais rester couché pour toujours.



Vous seriez aussi bien de tout révéler professionnel. J'en ai assez sur vous pour vous faire pendre à un mille de haut.



Les morts ne parlent pas

par John Wilstach

[Roman de détective traduit de l'américain spécialement pour les lecteurs de la "Patrie".]

16 (Suite)

Mais je ne bougeais pas et Walcott me regarda avec surprise.
—A quoi penses-tu, Sherry?
—Forest ne m'inquiète pas, répondis-je. Mais je pense à Garth—l'homme que tu as vu à Edinburgh. Dis-moi, Walcott, comment est-il?

—Comment il est? Solidement bâti, dirais-je. Figure pâle, lèvres épaisses. Attends. Oui, légère tache brune ici. Et Walcott se touchait le côté du menton. Mais qu'as-tu, Sherry? Connais-tu M. Garth?

—Si je le connais! m'écriai-je en sursautant. Mais je suis perdu! Je n'ai plus la moindre chance. L'homme que tu viens de me décrire c'est Philip Gresham!

CHAPITRE XII

Je reçois une étrange lettre

—Sais-tu ce qu'est devenu le véritable Forest? demandai-je.

—Dieu seul le sait! dit Walcott en haussant les épaules. Gresham pourrait peut-être te le dire. Je ne serais pas surpris d'apprendre que le pauvre homme a fini sa carrière terrestre de façon brève. Que pouvons-nous y faire? Rien. Nous savons son nom, mais c'est tout. Nous ne savons même pas son adresse à Londres. A ce que je puis voir, il n'y a qu'un moyen d'avoir de ses nouvelles. Si le courrier nous apportait des lettres de lui, nous pourrions, en les ouvrant, nous mettre en relations avec ses amis. A propos, Sherry, à quelle heure le courrier du matin?

—A huit heures et demie, je crois l'avoir entendu dire par Evelyn.

—Alors tu n'as pas de temps à perdre, mon cher. Tu peux croire que notre ami surveille l'arrivée du courrier, car il doit attendre des instructions de Gresham au nom de M. Forest. Demande à Evelyn qu'elle aille à la rencontre du facteur avant qu'il ne parvienne à la maison.

Je compris l'importance de cette recommandation et je retournai à terre au plus vite. En remontant le sentier je pensai que je n'avais pas revu Evelyn depuis 11 heures la veille au soir et que, par conséquent, elle ignorait ce qui s'était passé depuis.

En quittant le sentier, je me dirigeai vers la porte arrière de la maison. Je supposais que Evelyn serait occupée à la cuisine et je ne voulais pas risquer de rencontrer Forest dans le hall. Il n'y avait pas un instant à perdre. Je demandai à Evelyn si le facteur était passé. Elle me répondit dans la négative et je lui dis de se hâter d'aller à sa rencontre et d'intercepter toutes les lettres, empêchant ainsi le facteur de s'approcher de la maison.

—Retenez tout ce qui sera adressé à M. Forest, lui dis-je vivement. J'ai beaucoup de choses à vous dire et aussi bien commencer maintenant. Où est ce

M. Forest? Il m'a dit tout à l'heure qu'il allait se baigner.

—Je crois qu'il est sur la terrasse de devant.

Aussitôt que nous fûmes hors de vue, je me lançai dans mes révélations, ne lui cachant rien de tout ce qui s'était passé depuis la veille, sans oublier ce que Walcott avait vu à Edinburgh.

—Philip Gresham! répéta-t-elle comme se parlant à elle-même et avec de l'amertume dans la voix. Ainsi, c'est Philip Gresham que nous devons remercier pour tout ce qui nous arrive!

—Apparemment, bien qu'il lui plaise et lui convienne de se donner le nom de Garth pour les bandits qu'il emploie, il n'y a pas de doute que c'est Gresham que Walcott a rencontré à Edinburgh en compagnie de Julie. L'homme qui est à la maison travaille sous ses ordres. Vous comprenez pourquoi il est si important que toutes les lettres adressées à M. Forest tombent entre nos mains! De fait, à partir de maintenant, il faudra avoir l'oeil ouvert et le bon. Nous sommes toutefois en assez bonne posture puisque cet homme ne se doute pas de ce que nous avons appris en ce qui le concerne. Si M. Oliphant reçoit quelque message par notre entremise, il ne faut pas que cet homme s'en doute le moins du monde. C'est un peu pour cela qu'il est ici — et vous pouvez compter qu'il s'empresse d'aviser Gresham du moment que M. Oliphant donnera signe de vie.

Le facteur monta à bicyclette arrivait au tournant de la route. Il porta la main à sa casquette en apercevant Evelyn et il se disposait à continuer sa route lorsqu'elle le hêla pour lui dire qu'elle prendrait le courrier afin de lui épargner une course jusqu'à la maison. Il descendit de sa bécane, revint sur ses pas et remercia Evelyn, puis il plongea le bras dans son grand sac de toile brune pour en retirer plusieurs lettres. Après quelques observations sur la température, il remonta en selle pour continuer sa distribution.

Evelyn examina vivement les lettres qu'elle venait de recevoir. —Il n'y a rien pour M. Forest, dit-elle. Trois lettres sont pour M. Oliphant et je ne les crois pas importantes. Mais voyez donc! Celle-ci est pour vous! ajouta-t-elle en me tendant une enveloppe grise.

Je pris l'enveloppe qu'elle me tendait et je lus la suscription:

"H. West, Esq.,
à Westwood Lodge,
via Earlesbridge, Fife."

Je ne revenais pas de ma surprise. Qui donc pouvait savoir que je ne portais plus le nom de Sheridan depuis le lundi précédent? Naturellement, l'homme de la maison me connaissait sous le nom de West. Mais en dehors de lui, il n'y avait que Evelyn et Walcott. Non — je me trompais. Il y en avait une autre, M. Oliphant! D'une main tremblante je déchirai l'enveloppe et je déplaçai la feuille de papier gris.

La lettre était brève et mon oeil la capta presque d'un seul regard. Sans dire un mot, je la tendis à Evelyn. Lorsqu'elle en eut pris connaissance, elle me regarda en fronçant le sourcil.

—Qu'en dites-vous? lui demandai-je.

Elle la lut une seconde fois et à haute voix:

"Cher M. West,

Vous plairait-il de venir prendre le thé avec moi demain (mercredi). Si vous venez par le train qui quitte Earlesbridge vers quatre heures, on vous rencontrera à la station Waverley. Faites en sorte de venir. J'espère que cette missive vous parviendra sans encombre.

Bien à vous,

A. Rutherford."

Le pli se fit plus profond sur le front d'Evelyn.

—C'est sûrement un manuscrit de femme, me dit-elle en me rendant la lettre.

Oui, elle avait raison, en apparence du moins. Le manuscrit était délicat et tracé d'une main tremblante, comme celui d'une personne âgée. Mais la lettre n'indiquait aucune adresse et, de plus, je ne me souvenais pas d'avoir jamais connu personne du nom de Rutherford, jeune ou vieux.

—Vous ne connaissiez pas ce nom, par hasard? demandai-je à Evelyn.

Elle secoua la tête.

—Je ne crois pas, dit-elle. Que dit le timbre postal?

L'impression était assez pâle, mais je finis par la déchirer:

—Leith. Avez-vous connu quelqu'un de ce nom, à Leith?

Les plis de son front se creusèrent.

—Rutherford... Leith. Ce me paraît assez familier. Elle fit une pause et je compris qu'elle cherchait dans sa mémoire. Savez-vous, il me semble que j'ai rencontré ce nom ces jours derniers. Tout à coup ses traits s'illuminèrent: Je me souviens, maintenant. M. Oliphant a prononcé ce nom il y a une dizaine de jours. Il m'a dit qu'il avait fait une visite à une vieille dame, à Leith—oui, je suis presque sûre que c'était ce nom—Rutherford.

—Qui est-elle?

—Il n'en a pas dit davantage. Mais en tout cas il me semble bien qu'il s'agit de la même personne.

—C'est bien de la même qu'il s'agit! déclarai-je comme soudain un nouveau rayon d'espoir pénétra en mon esprit: Mais comment cette femme peut-elle être renseignée sur mon compte? Je ne vois qu'une seule explication: M. Oliphant!

—M. Oliphant! s'écria-t-elle. Croyez-vous réellement que ce soit possible? Vous croyez qu'il est mêlé à cette affaire? Qu'il a pris ce moyen détourné pour communiquer avec vous?

—Je le crois, répondis-je avec conviction. C'était peut-être le seul moyen sûr à sa disposition. Vous pouvez croire que Philip Gresham le surveille sur toutes les coutures. Il est même possible que cette maison soit surveillée depuis le moment même du départ de M. Oliphant.

—Mais il y a une chose que je n'aime pas, me dit Evelyn comme nous reprenions le chemin de la maison: Ne vous exposez-vous pas en allant à Leith?—Je veux parler

de la police. Si on allait vous reconnaître!

—C'est peu probable, répondis-je. Je ne me suis pas fait photographe depuis des années, sauf dans quelques rares cas par des amateurs et les photographies sont trop moches pour permettre qu'on me reconnaisse. J'ai bien réfléchi depuis quelques jours! Non, je ne crois pas qu'il y ait grand danger du côté de la police—à moins qu'elle ne soit prévue.

Evelyn prit un chemin de raccourci pour se rendre à la cuisine tandis que je suivais l'avenue dans la direction de la terrasse de devant. L'homme que nous connaissions sous le nom de Forest s'appuyait sur la balustrade de la terrasse, contemplant la baie Westwood.

—Quelle belle matinée! me dit-il avec enthousiasme en me voyant approcher. Qui aurait pu dire que la température changerait ainsi? A propos je crois qu'il vaut mieux que je vous remette ceci, fit-il en me tendant le petit revolver automatique de Walcott. Fort heureusement nous n'avons pas eu à nous en servir, mais il était rassurant de l'avoir à portée. Etes-vous allé voir votre ami à bord de son yacht, de matin?

—Oui, je suis allé le saluer tout à l'heure, répliquai-je, mais j'avais l'impression qu'il savait déjà que j'étais monté à bord du Denise.

Heureusement, ma réponse sembla le satisfaire et nous nous promenâmes sur la terrasse jusqu'à ce que Evelyn vint nous annoncer que le déjeuner était servi.

Elle joua son rôle de telle façon qu'à la place de Forest elle m'eût complètement déçu sur son

état d'âme. Je crois que la lettre que j'avais reçue de Leith avait eu sur elle l'effet d'un tonique, car ce fut grâce à sa vivacité que le déjeuner se passa si bien. J'avais confiance que l'homme se réveillerait de table sans se douter que nous le connaissions pour la canaille qu'il était indiscutablement. Je ne savais pas quand Walcott viendrait à terre, de sorte que je m'informai auprès de Joe Bower.

—M. Walcott est en route, monsieur, me répondit-il. De la fenêtre de la cuisine j'ai vu qu'il mettait la chaudière à l'eau.

Je laissai Evelyn et Forest à causer ensemble dans le hall et je descendis le sentier pour rencontrer Walcott au moment où il ouvrait la petite barrière dans le mur du jardin.

—J'ai pensé qu'il valait mieux faire acte de présence, Sherry, me dit-il en matière d'explication. Je ne veux pas que notre ami Forest pense que je veux l'éviter.

—J'ai quelque chose à vous faire voir, Walcott, dis-je vivement. Une lettre m'est arrivée par le courrier du matin et je crois qu'elle nous apporte des nouvelles de M. Oliphant. Descendons sur la grève — j'ai à vous causer.

A SUIVRE

Partie de cartes

Ce soir, partie de cartes sous le patronage de l'échevin Alfred Pilon, représentant du quartier Saint-Edouard, à 312 Beaubien. Sont au nombre des invités d'honneur: l'échevin Zénon LeSage, député de Laurier; l'échevin Henry-L. Auger, député de Saint-Jacques, et Candide Rochefort, député de Sainte-Marie.

CHEZ EATON

Revue de modes en tricot

Jeudi à 11 heures et 3.30 heures

Mrs. N. JARVIS ALLEN a des choses intéressantes à vous dire au sujet de la mode des vêtements tricotés pour le printemps. Vous serez étonnées de voir comme il est facile de tricoter les costumes, robes, chandails et autres articles que les mannequins portent. Entrée libre.

Revue de modes au septième étage.

T. EATON CO.
DE MONTREAL

Le Canada ne prendra la responsabilité que des mesures prises en son nom à Genève

Après un débat de deux semaines, le traité de réciprocité est approuvé à Ottawa par 175 voix contre 39, majorité record

OTTAWA, 11. (D. N. C.) — Par un vote de 175 à 39 la Chambre des Communes a approuvé, hier soir, la convention de commerce conclue à Washington le 15 novembre dernier entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis. C'est l'honorable M. MacKenzie King qui a clos le débat en faisant remarquer que jamais mesure proposée par un gouvernement n'avait été plus généreusement appuyée ni si faiblement critiquée. Il se dit heureux que le parti de la restauration nationale se soit montré aussi unanime dans son appui de la résolution: cette parole a soulevé les applaudissements de tous les libéraux et fait rire de grand coeur M. Stevens.

Etat américain

En clôturant le débat sur la ratification de l'entente réciproque de commerce, M. King déclare que tout ce que les conservateurs ont pu dire contre la mesure, c'est qu'elle pourrait bien nous éloigner de l'Angleterre et nous amener l'annexion avec les Etats-Unis ou faire du Canada un nouvel état américain. Il assure la Chambre que la réciprocité ne fera rien de tout cela; elle n'est qu'un moyen d'augmenter notre commerce avec un pays voisin où se trouve notre marché naturel.

Il reproche au chef de l'Opposition d'avoir tant insisté sur le fait que cette entente commerciale pourrait nuire aux producteurs: M. Bennett n'a songé qu'aux producteurs, dit M. King, sans se préoccuper des consommateurs.

"Nous voulons le bien-être des consommateurs du pays", s'écrie le premier ministre.

De la gauche on s'est plaint que le délai de maintien en vigueur du traité, soit trois ans, soit trop court. Mais si cette mesure est aussi désavantageuse qu'on a voulu le croire, l'on doit être heureux que ce délai ne soit pas plus long, réplique-t-il.

Trois voix

S'il était possible de multiplier les voix de façon à en accorder trois à M. E. E. Perley, conservateur de Qu'Appelle, il en donnerait une en faveur du traité de réciprocité avec les Etats-Unis à cause des avantages que celui-ci comporte: quant aux deux autres il les insérerait contre la ratification de cette entente réciproque de commerce à cause des désavantages qu'elle offre. M. Perley reprenait hier la discussion sur la ratification des accords commerciaux de réciprocité conclus avec la république américaine.

Les chemins de fer

La Saskatchewan, toutefois, n'a pas tout à dire: la Nouvelle-Ecosse faisait partie de la Confédération canadienne bien avant que cette province ait été taillée. Ainsi, M. D. Cameron, libéral, de Cap Breton-Nord, ne craint pas ce que la réciprocité avec les Etats-Unis peut nous apporter de désavantages. Le commerce et l'industrie au Canada auront tout à y gagner: il s'en suivra nécessairement que les chemins de fer en bénéficieront également. M. Cameron regrette cependant que le traité ne contienne pas plus de protection pour l'industrie de la pêche: il faudra, poursuit-il, reprendre la discussion de ce point important du traité avec Washington.

Les légumes

M. N. J. Lockhart, conservateur de Lincoln, craint que le

traité de réciprocité soit désavantageux à l'industrie canadienne des légumes et des fruits, vu que les Etats-Unis seront libres d'inonder bien avant nous les marchés du Canada de leurs produits. Il voit dans cette nouvelle entente le coup de mort des producteurs de la péninsule du Niagara.

Family Compact

Mais remontons quelque peu le cours de notre propre histoire. M. Joseph Duffus, libéral de Peterborough, reproche aux crédit-sociétaires et aux Cécéffistes de se plaindre que la richesse soit centralisée aujourd'hui entre les mains de la finance et de l'industrie. Cela n'est pas plus dangereux que ne l'était le "family compact" de 1837 qui fut mis hors de service par le grand-père de notre premier ministre actuel, M. William Lyon MacKenzie King, conclut M. Duffus.

Tout ou rien

Et voici qu'après plusieurs jours de silence, le crédit social se fait entendre, et cela par la voix de M. P. J. Rowe, d'Athabasca, qui préfère à rien du tout la moitié d'un pain.

Les êtres humains, selon M. Rowe, n'ont pas le quart de l'intelligence qu'ont les insectes. Ces petits êtres ont leurs coopératives, tandis que les hommes n'ont pas encore atteint ce stade de développement économique.

"Et dire qu'au Canada, nous avons assez de richesses naturelles pour permettre à tous de vivre convenablement, alors que par suite d'un système capitaliste défectueux, nous devons porter secours à des milliers de familles", s'écrie M. Rowe. Le député d'Athabasca prévoit une révolution en ce pays, à moins que le gouvernement trouve le moyen de solutionner ce problème que pose la pauvreté au milieu de l'abondance.

Applaudissements

L'unique député libéral de l'Alberta, M. J. A. McKinnon, représentant d'Edmonton-Ouest, se contente d'assurer le gouvernement que toute la province de l'Alberta applaudit au succès qu'il a remporté à ce sujet aux Etats-Unis.

L'ouvrier

M. A. M. Edwards, conservateur de Waterloo-Sud, ne voit pas comment ce traité va aider les ouvriers employés dans les industries, sauf peut-être en ce qu'il va augmenter la puissance d'achat des cultivateurs, ce qui est peu probable. Il n'en sera pas ainsi des ouvriers industriels aux Etats-Unis qui, contrairement aux nôtres, auront tout à y gagner.

Le bois

M. F. Blais, libéral de Châteauguay, parlant en français sur



M. OSCAR BOULANGER

cette question interminable du traité, note que depuis que cette entente est entrée en vigueur, le bois de construction a déjà monté de \$2 les mille pieds; ceci signifie, ajoute-t-il, que l'industrie du bois au Canada y gagnera à la cadence de vingt millions par année. Sur deux autres articles, les producteurs canadiens en bénéficieront par au-delà de 40 millions annuellement.

Différences

Ce que l'on considère comme la meilleure contribution des forces conservatrices au débat qu'a provoqué en Chambre la ratification de l'accord commercial avec les Etats-Unis, fut le discours de M. Earl Lawson, député de York-Sud, qui parla sur la question au cours de la soirée d'hier.

M. Lawson a démontré que les bases des négociations entamées par le gouvernement de M. Bennett, en novembre 1934, différaient sous plus d'un rapport de celles qui ont servi à la conclusion du présent traité. Il reproche au gouvernement actuel de ne pas avoir tenu compte, dans le nouvel accord, des taux d'échange, des lois de "dumping", des contingents, etc. Il est donc injuste, dit M. Lawson, de faire croire que les bases furent les mêmes dans les deux cas.

Le député de York-Sud, toutefois, est d'avis que la présente entente pourrait être avantageuse à l'industrie du bétail, comme à celles du bois et de la pêche, mais elle ne renferme rien qui puisse offrir à nos chômeurs un peu de travail et plus de pain.

Tort à quelqu'un

Entre la politique libérale et celle des conservateurs en matière tarifaire, il doit y avoir un point que M. J. H. Blackmore, chef du Crédit Social, considère comme le centre de la vérité. Les conservateurs se trompent et les libéraux sont dans l'erreur, a-t-il soutenu hier soir en poursuivant le débat sur la ratification de l'entente réciproque de commerce canado-américaine.

"Qu'on baisse le tarif ou qu'on le porte à certaines hauteurs, on est toujours certain qu'on causera du tort à quelqu'un", dit le chef Crédit Social.

"Ce qu'il faut au Canada, ce n'est pas une nouvelle forme de tarif; c'est un ajustement interne qui remettra à nos citoyens la puissance d'achat qu'ils ont perdue", soutient M. Blackmore. Le fait d'augmenter notre commerce intérieur ou extérieur n'améliorera pas la situation: le commerce le plus actif n'a jamais augmenté le pouvoir d'achat de l'individu. C'est la perte de notre puissance d'achat qui a donné naissance au nationalisme économique. Toutefois, ajoute-t-il, le commerce est restreint par suite de la baisse du pouvoir d'achat. Avec le système financier actuel tous les peuples sont tenus de vendre plus de produits qu'ils

Le gouvernement répugne à revenir au régime du patronage dans le service civil

Le gouvernement du Canada n'a engagé en rien le pays en ce qu'il s'agit de la défense de l'Empire ou autres activités d'ordre militaire, a déclaré hier M. MacKenzie King, premier ministre, en réponse à une interpellation faite par M. J. S. Woodsworth, chef de la F.C.C., qui s'inquiète d'une déclaration que faisait la veille aux communes anglaises, l'hon. J. H. Thomas, secrétaire des colonies, relativement à la position des Dominions dans la Société des Nations.

La conférence de Londres

M. King explique qu'il vient de recevoir de l'hon. M. Massey, haut commissaire canadien à Londres, le texte du discours de M. Thomas dans lequel il rappelle la conférence tenue à Londres en mai dernier et à laquelle assistaient les premiers ministres des Dominions.

On se rappelle qu'à l'occasion des fêtes du jubilé du roi George V, les premiers ministres des Dominions s'étaient réunis pour discuter les intérêts communs à tous les intéressés. A son retour, et sur une question posée par le chef de l'opposition d'alors, M. MacKenzie King, le premier ministre, M. Bennett, déclara qu'aucun engagement n'avait été proposé ou fait par rapport à la participation des Dominions aux guerres de l'Empire.

Le premier ministre d'aujourd'hui, M. MacKenzie King, répète la même chose, savoir qu'au nom du gouvernement, il n'a engagé en rien le Canada par rapport à la défense de l'Empire.

Membres de la S. D. N.

Quant à la participation du Canada aux activités de la S.D.N., M. King fait remarquer que M. Thomas n'a fait qu'indiquer que tous les Dominions sont membres de la S.D.N. On doit, toutefois, se rappeler, ajoute M. King, qu'à titre de membre de la S.D.N., le Canada ne prendra la responsabilité que des mesures qu'il a prises en son nom dans cet organisme international. C'est dire que si la S.D.N. prend une attitude quelconque à l'égard de la défense de l'Empire ou sur toute autre question d'ordre international, le Canada, à titre de membre, sera tenu d'en respecter les décisions, mais uniquement après en avoir obtenu l'autorisation de son parlement.

La loi du service civil

A huit heures, hier soir, et pendant toute l'heure consacrée aux bills privés, la Chambre a poursuivi la discussion sur le projet de loi proposé par M. Oscar Boulanger, député libéral de Bellechasse, à l'effet de modifier la loi du service civil. Cette loi était appelée à subir sa deuxième lecture, mais à l'expiration du délai autorisé elle faisait encore le sujet du débat.

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, laisse entendre que la Chambre pourrait probablement adopter le bill en deuxième lecture, quitte ensuite à le transmettre à un comité de la Cham-

bre qui pourrait décider de son sort. Cependant, le ministre veut qu'il soit bien compris que le gouvernement n'accepte pas en son entier le principe énoncé, savoir celui qui implique le retour au patronage en matière de nominations au service civil.

M. R. B. Bennett, chef de l'Opposition, croit qu'en adoptant le bill en deuxième lecture, la Chambre en accepte le principe. Depuis plusieurs années, on s'efforce de stabiliser le service civil, d'en faire un corps administratif de tout premier ordre; ce n'est pas le moment, dit-il, d'en ébranler la structure en retournant au régime du patronage. De toutes parts on demande que le système du mérite soit connu et maintenu; tous les gouvernements en ont exprimé le désir, dit le chef de l'Opposition.

MM. J. S. Woodsworth et C. G. MacNeil, députés C.C.F. de Winnipeg et de Vancouver respectivement, se prononcent contre le bill et veulent tous deux voir le système de mérite maintenu dans les nominations au service civil. Ni l'un ni l'autre ne tient au régime du patronage.

Et le bill en reste là. On tentera de nouveau de l'adopter en deuxième lecture, mais l'opinion reste que le gouvernement ne fléchira pas dans son attitude contre le patronage, bien qu'il soit prêt à admettre certains aspects de la mesure.

Le mystère plane de plus en plus sur ce meurtre

DORCHESTER, N.-B., 11. — (Presse canadienne) — Le mystère plane toujours sur le drame qui se passa dans la maison des Lake dans la nuit du 15 janvier. La thèse de la défense en faveur d'Arthur Bannister, accusé de meurtre pour effectuer un enlèvement puis extorquer de l'argent, admet que Lake a été tué d'une balle de fusil et sa fille enlevée, mais on se demande si Lake ne se serait pas querellé avec sa concubine, se tuant ensuite, après avoir mis le feu à la maison. La défense demande pourquoi Bannister aurait commis ce meurtre quand il aurait pu se procurer un bébé sans frais à Moncton, mais la Couronne rappelle, que d'après le témoignage de la sœur de Bannister, ce dernier aurait déjà tenté d'enlever l'enfant.

La récolte de sirop d'érable

On rapporte de plusieurs endroits que l'on a commencé à faire l'entaille des érables, et vers la fin de la semaine, si la température ne tourne pas au froid, on sera en pleine saison des sucres. C'est dire que, dès la semaine prochaine, on aura sur le marché de Montréal, du sirop et du sucre d'érable nouveaux.

Les conditions de la température au cours de l'hiver ont été favorables. Il est tombé beaucoup de neige et le vent en a amassé une couche de plusieurs pieds dans les bois.

Un grand nombre de propriétaires d'érablières veulent retarder encore quelques jours avant de faire l'entaille; ils considèrent qu'un entaillage trop précoce gâte souvent la récolte d'eau. Ils estiment qu'une nouvelle période de froid va venir avant que le temps soit propice pour l'entaille.

Echos du Parlement d'Ottawa

OTTAWA, 11. (D.N.C.).— Le gouvernement de la France n'a pas encore ratifié les modifications tarifaires inscrites aux diverses ententes franco-canadiennes conclues en 1933 par l'honorable M. Caahan, alors secrétaire d'Etat canadien. On dit toutefois que le retard n'a aucune signification particulière: c'est la coutume. On apprend ceci des autorités à la suite de la nouvelle que le sénat français vient d'approuver un traité franco-canadien concernant le droit qu'ont les citoyens des deux pays, voyageant par affaires en France ou au Canada, ainsi que les droits qu'ont les vaisseaux de l'un ou l'autre des deux pays d'utiliser les ports de mer et autres facilités de navigation.

L'hon. C.-D. Howe, ministre des Chemins de fer et de la Marine, a déclaré hier, sur une interpellation de M. T.-L. Church, que le gouvernement canadien n'a fait récemment aucune démarche auprès du gouvernement des Etats-Unis au sujet du creusement du St-Laurent. On sait que le traité relatif à cette question entre les deux pays a été rejeté par le sénat américain en 1934, et n'a jamais été ratifié par le parlement du Canada.

La Commission fédérale nommée en décembre dernier pour faire enquête sur les camps de chômeurs au Canada a coûté au gouvernement la somme de \$890, du 2 décembre 1935 au 30 janvier 1936, selon un arrêté en conseil déposé hier en Chambre. On sait que cette Commission se composait de MM. R.-A. Rigg, directeur des services de placement au ministère du Travail, Humphrey Mitchell, ancien député travailliste de Hamilton, et le Dr E.-W. Bradwin, président du collège Frontier.

Depuis l'établissement de la Commission du tarif, le ministre des Finances lui a confié l'étude de 93 causes relatives au tarif. De ce nombre, nous dit un relevé déposé en Chambre hier, 80 causes ont été entendues sur demande de compagnies ou individus au Canada, et 13 sur demande du gouvernement du Royaume-Uni.

Au feuillet de la Chambre M. T.-L. Church, conservateur de Toronto, demande sous forme de résolution qu'un comité mixte des deux Chambres soit désigné pour étudier les moyens à prendre en vue d'éliminer la multiplicité des gouvernements au Canada, comme aussi de donner au peuple une constitution adaptée à la solution des problèmes actuels du pays, sans toutefois nuire aux droits des minorités qu'il importe de ne pas amoindrir mais préserver.

Egalement au feuillet, M. R.-A. Pelletier, crédit-sociétaire de la Rivière-à-la-Paix, qu'une commission soit instituée pour s'enquérir de la puissance de production du Canada, et cela afin de découvrir le moyen de subvenir à la plupart des besoins de tous les citoyens.

M. H.-E. Brunelle, libéral de Champlain, par le même courrier, veut que la Chambre se mette à l'oeuvre et effectue un rajustement plus équitable de la représentation à la Chambre des communes et une plus juste redistribution des sièges électoraux du Canada.

Devons-nous abandonner le charbon comme combustible et générateur de force motrice et n'utiliser que l'électricité? C'est ce que M. Hermas Deslauriers, libéral de Ste-

Marie, demande à la Chambre d'étudier, vu que l'emploi du charbon constitue pour nos grandes villes un danger constant et que les deux provinces centrales, Ontario et Québec, possèdent des ressources illimitées en matière de pouvoirs d'eau à développer. Il note aussi à ce sujet que la situation financière des chemins de fer nationaux donne à penser qu'un nouveau système d'exploitation s'impose.

Avec la perspective d'un printemps hâif on espère placer dès le 1er avril prochain un certain nombre des 10.000 chômeurs des camps de concentration à des travaux d'entretien de l'un ou l'autre des deux chemins de fer, tout particulièrement en Colombie canadienne. Ceci provient d'une entente conclue récemment entre les deux compagnies de chemin de fer et les autorités fédérales. On croit que chacun des deux réseaux déboursa pour ces travaux environ un million et demi, alors que le gouvernement fédéral y contribuera la somme de trois millions.

La Chambre des communes fut saisie hier de certains décrets du conseil portant sur le renouvellement pour une année des prêts faits par le fédéral à la province de la Saskatchewan au montant de \$1.024.218. Ces prêts devenaient échus en janvier et février. Ils sont garantis par les billets du trésor de la province. Il est à remarquer que non seulement la province en question n'a pas payé le capital, mais qu'elle n'a pas même payé l'intérêt qui se chiffre à \$47.390, que le fédéral a dû ajouter au capital dans l'opération du renouvellement des billets.

En raison de la mort du juge J.-H. Lamont, de la Cour suprême, l'enquête royale sur l'industrie textile à Sherbrooke qui devait commencer aujourd'hui, est ajournée à lundi.

La commission du district fédéral continuera cette année sa guerre aux moustiques. Elle n'a pu cependant amener le bureau des commissaires d'Ottawa à doubler sa contribution.

Le ministre des Finances propose de maintenir encore cette année la retenue de cinq pour cent sur le traitement des fonctionnaires.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, à l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Société canadienne des horticulteurs, hier, a conseillé à ceux-ci d'étudier les besoins de leurs clients et d'essayer de les satisfaire.

L'Office des Tarifs a terminé hier ses audiences sur la demande d'accroissement du droit intermédiaire sur les meubles importés des Etats-Unis.

L'endroit désigné pour le tourisme

QUEBEC, 11. (P.C.).—L'hon. J. E. Perrault a présidé, hier après-midi, une réunion du Conseil provincial du tourisme. Le ministre désire attirer cette année le plus grand nombre possible de visiteurs. On fera de la propagande à l'étranger, pour inviter les touristes à venir passer le temps des chaleurs en Gaspésie. Il est reconnu que la Gaspésie est, avec une partie de la Floride, le seul endroit de l'Amérique où la fièvre des foins est inconnue.

A l'épreuve des obus



LESTER-P. BARLOW, de Stamford, Connecticut, que l'on voit ci-dessus, vient d'inventer un nouveau matériel qui pourrait révolutionner la construction, en ce qui concerne les navires. Ce matériel assez résistant pour soutenir le choc des obus de tout calibre a été offert à la marine américaine.

MAUSOLÉE CRITIQUÉ À OUTREMONT

Une délégation d'une quinzaine de citoyens s'est présentée à l'hôtel de ville d'Outremont, hier soir, pour protester énergiquement contre la construction d'un grand mausolée dans le quartier d'Outremont, à l'entrée du cimetière Mont-Royal. Ils présentèrent une requête de 54 propriétaires du quartier sud et de 130 propriétaires en général.

Des intérêts américains voudraient ériger ce mausolée à l'angle de l'avenue Spring Grove et du boulevard Mont-Royal. L'échevin Charles Bourassa déclara que la demande pour cette cons-

DES MANOEUVRES DOLOSIVES D'UN NOTAIRE INVOQUÉES DEVANT LE JUGE SURVEYER

L'honorable juge E. Fabre-Surveyer, de la Cour supérieure, entendait, hier après-midi, une cause, dans laquelle l'on invoque des manoeuvres dolosives d'un notaire, pour faire annuler à tous fins que de droit un acte de transport de créance.

Les parties intéressées dans l'issue de ce procès sont un M. François Vinet, journaliste, du village de Charlemagne, demandeur, Mlle Octavie Geoffrion, de Verchères, et Mme Emma Crépeau, de St-Henri de Mascoche, défenderesse, et M. Delphis Rouleau, mis en cause, de Ste-Anne de Bellevue.

Dans les conclusions, l'on demande l'annulation d'un acte de cession-transport, fait et passé, le 28 février 1933, devant le notaire J. R. Crépeau. Dans l'acte, il s'agit du transport d'une créance hypothécaire de \$1500.

PSEUDO-LECTURE

Le demandeur soutient qu'il se rendit à l'étude du notaire. Ce

dernier lui exhiba un document qu'il lui représenta, comme étant un acte de prorogation rédigé, le tout tel que convenu, mais non un acte de transport. Il jure qu'il lui en donna une pseudo-lecture, arrangée de façon à lui faire croire que le tout était en conformité avec les conventions. Le demandeur ne sait pas lire. Il se décida là et alors d'apposer sa signature.

Il plaide qu'il n'a pas consenti à céder et transporter sa créance aux défenderesses, avec qui il n'a jamais traité ni directement ni indirectement. Il dit avoir signé le document sous l'insigne de l'erreur, quant à sa nature, et ce, sous les manoeuvres dolosives du notaire Crépeau.

Les défenderesses nient avec vigueur les prétentions du demandeur. Le juge a pris le tout en délibéré. Mes Lachapelle et Lachapelle plaident pour M. Vinet, tandis que les défenderesses étaient représentées par Me Alexandre Frud'homme.

truction était faite de bonne foi et que des garanties suffisantes avaient été demandées pour sauvegarder les intérêts du quartier. Une somme de \$100.000 devra être déposée au Royal Trust pour garantir la construction.

Un comité de cinq citoyens a été nommé pour étudier la question et faire rapport.

L'importance du tabac pour les contribuables

Le tabac a une grande importance pour les payeurs de taxe au Canada, déclarait hier M. Bernard Tingle, directeur de l'Imperial Tobacco, dans une causerie donnée au Rotary Club, hier à l'Hôtel Windsor, car sur chaque dollar payé en taxes au gouvernement fédéral, 12 sous proviennent de la vente du tabac. Du-

rant l'année financière finissant le 31 mars 1935, 49 millions de dollars ont ainsi été payés par l'industrie du tabac.

Bien que l'on fasse remonter l'origine du tabac à l'an 1300 lors de la dynastie des Yuen, continue M. Tingle, on n'en retrouve vraiment l'origine qu'en 1492 alors que des Indiens en offrirent à Jacques-Cartier, mais ces aborigènes en connaissaient l'usage depuis des centaines d'années.

Le tabac était autrefois considéré comme un panacée sans égal. Le conférencier termina en racontant comment le tabac fut introduit dans les pays civilisés et en donnant un aperçu de cette importante industrie d'aujourd'hui.

NEW-YORK, 11. (P.A.).—Le Realty Board, organisme qui groupe les propriétaires des buildings new-yorkais affectés par la grève des ascenseurs, a offert un projet de règlement aux grévistes.

Albion fourbit ses armes



Comme les menaces de guerre se font de plus en plus pressantes l'Angleterre se prépare fiévreusement à défendre le sol de l'Empire. On voit ci-haut des signaleurs à bord du porte-avions britannique "Furious" durant des manoeuvres et exercices récents.

LA RADIOPHONIE

Mercredi

CHLP, MONTREAL, 1120 k.

1 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 30—L'orchestre de Rex Battle.
2 h. 00—L'heure exacte, J.-B. Léger & Cie.
4 h. 35—Sommaire.
5 h. 30—L'heure Financial Loan Bureau.
5 h. 01—Thé dansant.
5 h. 30—Méli-Mélo.
6 h. 00—Raymar.
6 h. 15—Cours de la Bourse.
7 h. 30—Radio-Annuaire.
7 h. 00—Programme Valda.
7 h. 15—Variétés.
7 h. 30—L'heure J.-B. Léger & Cie. Ass'n des Citoyens de Montréal.
7 h. 45—Le trio Mignon.
8 h. 00—Emission "Sweet Caporal".
8 h. 30—Lever de rideau.
9 h. 00—L'orchestre de l'Auditorium.
9 h. 30—Sérénades Napolitaines.
10 h. 00—Club Thirteen (CCR).
10 h. 30—L'orchestre du Stadium.
11 h. 00—L'heure Financial Loan Bureau Ltd. — Radio-Reportage. — Fin de l'émission.

CKAC, MONTREAL, 730 k.

1 h. 00—Nouvelles la "Presse".
1 h. 15—Castoria présente "La chansonnette".
1 h. 30—Pete Moorely et son orchestre.
1 h. 45—Actualité féminine.
2 h. 00—Variétés.
2 h. 30—Programme éducationnel.
3 h. 00—Afternoon Reces.
3 h. 30—Extrait d'opéra.
3 h. 45—Un peu de tout madame.
4 h. 00—Institut de musique Curtis (CBS).
4 h. 45—Clyde Barrie.
5 h. 00—Annonces sociales.
5 h. 15—Isham Jones' Orchestra. (CBS).
5 h. 30—Programme du foyer.
5 h. 45—Nouvelles du jour.
5 h. 55—Little Orphan Annie.
6 h. 00—Le programme du Foyer.
6 h. 15—Dramas vécus.
6 h. 20—Tangos.
6 h. 25—L'heure récréative.
7 h. 00—L'heure Bulova. Nouvelles locales.
7 h. 05—Chansons Françaises.
7 h. 15—Le curé du village.
7 h. 20—Romances et chansons de chez nous.
7 h. 45—Les deux copains.
8 h. 00—Emission "Sweet Caporal".
8 h. 30—Burns & Allen (CBS).
9 h. 00—L'heure Bulova. Programme Amateur Black Horse.
10 h. 00—Orchestre Tzigane, Vid St-George.
10 h. 15—Commentaire de CKAC.
10 h. 30—Le Merle Rouge.
10 h. 45—The Spoken Words.
11 h. 00—L'heure Bulova. Le reporter Sportif Molson.
11 h. 15—Abe Lyman et orchestre.
11 h. 30—Bob Crosby et son orchestre.
12 h. 00—George Olsen et son orchestre.
12 h. 30—Orchestre de Sterling Young.
1 h. 00—Fin de l'émission.

CFCE, MONTREAL, 600 k.

1 h. 00—Cotes de la Bourse.
1 h. 15—Trio de concert du Mont-Royal.
1 h. 30—Gene Beecher's Orchestra.
2 h. 00—Eve—Causerie sur l'hygiène de l'enfant.
2 h. 30—Rosalie—Soprano.

2 h. 15—Oxo melodies.
2 h. 45—Don Pedro et son orchestre.
3 h. 00—L'orchestre Civic Rochester.
4 h. 00—Women's Radio Review.
4 h. 30—U. S. Navy Band.
5 h. 00—Music You Like.
5 h. 15—Classical Gems.
5 h. 30—Singing Lady.
5 h. 45—Soliste.
6 h. 00—Cours de la bourse.
6 h. 15—Variétés.
6 h. 45—Musical Bits.
6 h. 50—Lost and Found Column.
7 h. 00—Uncle Troy.
7 h. 15—Charlie Chan.
7 h. 30—Young Tam.
7 h. 45—Soliste.
8 h. 00—Night of Gladness.
8 h. 30—Acadian Serenade.
8 h. 45—Prévention des accidents.
9 h. 00—The Road to Yesterday.
9 h. 30—Alex. Lajoie et son orchestre.
10 h. 00—Sera annoncé.
10 h. 30—Gems of Colour.
11 h. 00—La Revue sportive.
11 h. 45—Newscasts.
11 h. 15—Eddie Duchin's et son orchestre.
11 h. 30—Enoch Light's Orchestra.
12 h. 00—Shandor, violoniste.
12 h. 08—Joe Rines et son orchestre.
12 h. 30—Light Out.
1 h. 00—Fin de l'émission.

CRCM, MONTREAL, 910 k.

5 h. 00—Concert.
5 h. 30—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
5 h. 45—Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
6 h. 00—Chansonnettes françaises.
6 h. 15—La voix de la sécurité.
6 h. 30—Twilight Moods.
6 h. 45—L'Action Libérale Nationale.
7 h. 00—L'orchestre de Rex Battle.
7 h. 15—Acroës the bay.
7 h. 20—Nouvelles.
7 h. 45—Mlle Marthe Lapointe, soprano, et Mme Gaby Hudson, pianiste.
8 h. 00—To the Evening Star.
8 h. 30—Le Réveil Rural.
9 h. 00—The road to Yesterday.
9 h. 30—La Petite symphonie d'Alfred Wallenstein.
10 h. 00—Le maître de la musique.
10 h. 30—Les fureurs d'un puriste: Causerie par M. Paul Morin.
10 h. 45—Radio-Journal.

Jeudi

CHLP, MONTREAL, 1120 k.

8 h. 25—Sommaire.
8 h. 30—L'heure Financial Loan Bureau Ltd.—Culture physique.
8 h. 45—Chansons françaises.
9 h. 00—Le quart d'heure Jasmine.
9 h. 15—Variétés.
9 h. 30—Musique d'orgue.
9 h. 45—Opérettes.
10 h. 00—Les magasins E.M.
10 h. 15—Poèmes symphoniques.
10 h. 45—Menu musical.
11 h. 00—Valse Viennoise.
11 h. 15—Musique de danse.
11 h. 30—Programme Albert Lecocq.
11 h. 45—Lamy Limitée.
11 h. 59—L'heure exacte: J. B. Léger & Cie.
12 h. 00—Gendron & Boudrias.
12 h. 15—Fleuriste "La Patrie".
12 h. 30—Café "La Patrie".
12 h. 45—Roger Gallet.
1 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 30—Madame X.
2 h. 00—L'heure exacte, Financial Loan Bureau.
4 h. 45—Sommaire.

Ondes courtes

6 h. 15—Rome—"Fanfare de la police métropolitaine, romaine".
"Faits d'intérêt général", par le professeur A. De Masi, 2RO, 21.1 m.
7 h. 10—Londres—"Les pyramides", pièce avec les pyramides pour arrière scène—GSD, 25.5 m., GSC, 31.3 m., GSB, 31.5 m. ou GSA, 49.5 m.
8 h. 30—Caracas—"L'Université de l'air", YV2RC, 49.8 m.
10 h. 45—Londres—"A Piccadilly Dally", Croquis de Londres, GSD, 25.5 m., TSC, 31.3 m., ou GSL, 49.1 m.

5 h. 00—L'heure: J. B. Léger & Cie. —Thé dansant.
5 h. 30—Méli-Mélo.
6 h. 00—Raymar.
6 h. 15—Cours de la bourse.
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—Roger Gallet.
7 h. 15—De Laine Nodeline Jeweller.
7 h. 30—L'heure exacte: "Financial Loan Bureau"—Autour du Samovar.
8 h. 00—In the Twilights.
8 h. 30—Le Père Jadis.
9 h. 00—Programme amateur, New Method.
9 h. 30—The four ramblers.
10 h. 00—L'orchestre de l'Auditorium.
10 h. 30—Nocturne.
11 h. 00—L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd.—Fin des émissions.

CKAC, MONTREAL, 730 k.

8 h. 00—Cheerful Earfull.
8 h. 15—Chansons françaises.
8 h. 45—Mélodies d'orgue du Palais.
9 h. 00—Greenfield Village Chapel.
9 h. 15—Carlotta Dale avec orchestre.
9 h. 30—Woman's Place (C.B.S.).
9 h. 45—Fred Feibeld à l'orgue.
9 h. 55—Press Radio News.
10 h. 00—Les musiciens de Montparnasse.
10 h. 15—Entre vous et moi.
10 h. 30—Eugène Corbell, Opérette.
10 h. 45—Jazz culinaire.
11 h. 00—Service Rapide.
11 h. 30—Variétés.
12 h. 00—L'heure de gaieté.
12 h. 15—Galleries Baillargeon.
12 h. 30—Courtemanche-Versailles.
12 h. 45—Cotes de Bourse.
12 h. 55—Mercuriale des produits laitiers.
1 h. 00—The Three Keys (CBS).
1 h. 15—Nouvelles locales.
1 h. 30—Matinée Memories.
1 h. 45—Causerie agricole.
2 h. 00—Variétés.
2 h. 30—Programme éducationnel (CBS).
3 h. 00—The Oleanders (CBS).
3 h. 30—Causerie sur la beauté.
3 h. 45—Vous souvenez-vous?
4 h. 00—Ensemble Davis.
4 h. 15—Howells et Wright (CBS).
4 h. 30—Hommage de Kentucky.
5 h. 00—Carnet social.
5 h. 15—Rufey Valley & orchestra.
5 h. 30—Le programme du foyer.
5 h. 45—Nouvelles du jour.
5 h. 55—Little Orphan Annie.
6 h. 00—Le programme du foyer.
6 h. 15—Musique classique.
6 h. 25—L'heure récréative.
7 h. 00—L'heure Bulova — Nouvelles locales.
7 h. 05—Chansons françaises.
7 h. 15—Le Curé du Village.
7 h. 30—Les grandes vedettes de la radio.
7 h. 45—Causerie sur la beauté.
8 h. 00—La demi-heure théâtrale.
8 h. 30—Par-dessus les toits.
8 h. 45—Programme Frontenac White Cap.
9 h. 15—Société St-Jean-Baptiste.
9 h. 30—Les vagabonds du piano.
9 h. 45—Programme biscuits-Lido.
10 h. 00—Programme Grads.
10 h. 15—Commentaire de CKAC.
10 h. 30—Le merle rouge.
10 h. 45—Willard Robinson et orchestre.
11 h. 00—Le reporter sportif Molson.
11 h. 05—Guy Lombardo et orchestre.
11 h. 30—Isham Jones et son orchestre.
12 h. 00—George Olsen et son orchestre (CBS).
12 h. 30—Orchestre de Frank Dailey.
1 h. 00—Fin de l'émission.

CFCE, MONTREAL, 600 k.
8 h. 00—Dévotions matinales.
8 h. 15—Good Morning Melodies.
8 h. 30—Cheerio.
9 h. 00—Breakfast Club.
10 h. 00—Comedy Capers.
10 h. 15—Ladies on Parade.
10 h. 45—Master Builder.
11 h. 00—Honeymooners.
11 h. 15—Wendell Hall.
11 h. 30—Fountain of Song.
11 h. 45—Morning Melodies.
11 h. 55—Nouvelles.
12 h. 00—Capt. Cody.
12 h. 45—La ruche.
1 h. 00—Cotes de la Bourse.
1 h. 15—Rhythm Parade.
1 h. 30—Soliste.
1 h. 45—Yodelling Cowboys.
2 h. 00—Matinée musicale.
2 h. 15—Oxo Melodies.
2 h. 30—N.B.C. Music Guild.
3 h. 30—Eastman School of Music.
4 h. 00—Radio-revue féminine.
4 h. 30—Cielos de Cuba.
4 h. 45—Tintype Tenor.
5 h. 00—Little Players of the Air.
5 h. 15—Pedro Via's Orchestra.
5 h. 30—Singing Lady.
5 h. 45—Birth of Song.
6 h. 00—Cours de la Bourse.
6 h. 15—Today's Varieties.
6 h. 45—Musical.
6 h. 50—Lost and Found Column.
7 h. 00—Uncle Troy.
7 h. 15—Brittany Program.
7 h. 30—Soliste.
7 h. 45—Music is my Hobby.
8 h. 00—Rufy Vallée et ses Connec-ticut Yankees.
9 h. 00—Sera annoncé.

À L'ÉCOUTE AVEC GEORGES GALIPEAU À CHLP

C'est l'année bissextile, comme vous le savez, une année dangereuse pour les célibataires. Ce n'est toutefois pas la raison provocatrice des fiançailles de deux des annonceurs de CKAC, mais tout simplement une coïncidence. D'abord, c'était Bruce Wendell, qui convoitait avec Dolorès Dupont, actrice de New-York. (Je le répète au bénéfice d'une lectrice). Puis, vint le tour d'Yvon Bourassa. Il nous annonça ses fiançailles pour Pâques, avec Mlle Marcelle Landreau. Aujourd'hui, Roger Baulu, un ancien confrère, bien déterminé de se tailler un fief dans le domaine de la radio, nous annonce l'achat d'une magnifique bague (de nombreux témoins nous ont affirmé qu'il en était ainsi). Baulu lui aussi doit aller chercher sa future dans la métropole américaine... j'accuse réception des bulletins de vote d'un groupe de radiophiles de Carillon et retransmets pour eux les félicitations aux nombreux artistes et plus particulièrement à Ernest Loïselle et Lucille Turner... M. Royal Malouin n'est pas fiancé à Laure Choquette, et, Mlle la Verdunoise intéressée, vous pouvez certes visiter les postes au cours de l'après-midi... certaines personnes m'écrivent pour me demander d'intercéder auprès de certains artistes pour leur faire dédier une chanson. Vu le trop grand nombre de demandes et ce genre d'idée étant commercialisée, vous ferez mieux de vous adresser au poste même où se joue le programme qui vous intéresse et moyennant une somme minime on se rendra volontiers à votre désir... madame Rivet, dans le "Curé de Village", est Lucie Poitras et Fortunat Bolduc, Julien Lippé. François Gratton, n'est autre que Louis Lapointe... et comme vous le savez, Valéry (Bella Ouellette) vient d'épouser Fortunat Bolduc, dans le sketch, bien entendu. Nous leur présentons nos félicitations. Ils se dirigent présentement vers Montréal... Bon voyage! Venez nous rendre visite!

On présentait, hier soir, au Monument National, sur la scène, le grand roman radiophonique "Le secret de la mort" dû à la plume de Louis-Philippe Hébert. On a fait salle comble et on devra répéter à une date ultérieure: de nombreux amateurs de ce genre de théâtre n'ayant pu se procurer de place.

Ce fut un succès complet. L'auditoire tour à tour éclata au cours de la scène comique qui se déroula dans le bureau de Benoist, entre celui-ci, le détective Landrot et Sophie Grise, mère de la promise de ce Landrot qui ne réussissait pas à lui demander la main de sa fille; puis frissonna durant les scènes familiales qui suivirent le meurtre de Dutard. Tous ont bien interprété leur rôle, mais une mention toute particulière va à Arthur Lefebvre, qui a très bien su rendre le rôle du bonhomme à qui il manque quelque chose et qu'une idée fixe hante continuellement.

LES AMATEURS. — Ce soir, de nouveau l'heure d'amateurs "Black Horse", précédée du programme des comédiens George Burns et Gracie Allen.



GRACIE ALLEN

Maîtres de la musique

La prochaine émission radiophonique des Maîtres de la Musique, ce soir à 10 heures, sera consacrée à Camille Saint-Saëns.

L'auteur de Samson et Dalila est l'un des plus illustres compositeurs des temps modernes. Ses oeuvres valent autant par leur facture savante que par leurs qualités bien françaises de la clarté et de l'élégance. Radio-Canada a préparé pour cette émission avec le concours de M. Krasner pour l'orchestre et M. Auger pour les acteurs un programme des oeuvres les plus remarquables du maître.

Travailleurs en fer

Dimanche prochain aura lieu l'élection des officiers du local 307 de l'Union internationale des travailleurs en fer structural, à 315 Sainte-Catherine est. Seuls les membres en règle seront admis. Vendredi soir, au même endroit, réunion du comité des examinateurs pour la carte de compétence.

Bulletin de vote

Mon étoile favorite est
Mon programme musical favori est
Mon programme dramatique favori est
Mon orchestre de danse favori est
Mon chanteur favori de chansons populaires est
Ma chanteuse favorite de chansons populaires est
Mon chanteur favori de chansons classiques ou d'opéra est
Ma chanteuse favorite de chants classiques ou d'opéra est
Mon comédien favori est
Mon annonceur favori est
Mon nom
Mon adresse (rue)
..... (ville)

Adressez à Georges Galipeau,
Chroniqueur de la radio,
la "Patrie", MONTREAL.

P.S.—Veuillez pas d'écriture; il tarde aux artistes de connaître votre verdict. Encouragez-les; ils vous divertiront! Vous le leur devez.

VIN ST. GEORGES

Présente

L'Orchestre Tzigane "All-Star"

Sous la direction de

JERRY SHEA

Écoutez ce soir à 10 heures ce magnifique programme du Poste CKAC

LA TEMPÉRATURE

PLUIE

Vallée de l'Outaouais et du Haut St-Laurent: vents de l'Est, nuageux et pluies intermittentes, ce soir et demain.
Vallée du Bas St-Laurent: nuageux et relativement doux. Demain: vents de l'Est et pluie.

DECES

ARCHAMBAULT.—A Montréal, le 10 mars 1936, à l'âge de 33 ans, est décédé Lucien Archambault, fils d'Emilien Archambault et de feu Delphine Jolivet. Avis des funérailles plus tard.

BARBEAU.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 55 ans, est décédé Emery Barbeau, époux de Marie Gagnon et fils de Victor Barbeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant, à l'église St-Stanislas de Kootka.

BEAUCHAMP.—A Montréal, le 10 mars 1936, à l'âge de 76 ans, est décédé Marie-Aimée-Edmond Beauchamp, épouse de feu Zélie Brouillet, à sa demeure, 8612 rue Foucher. Avis des funérailles plus tard.

BEAUFORT.—A Montréal, le 8 mars 1936, est décédé M. Arthur Beaufort, époux bien-aimé de Maria Barry.

CHAMBERLAND-PELOQUIN.—A Montréal, au No 2380 Aylin, le 9 mars 1936, à l'âge de 43 ans, est décédé Ida Chamberland, épouse de Joseph Péloquin, épicière. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant, à l'église St-Jeanne d'Arc.

CLÉMENT.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 25 ans, est décédé Eugène Clément, époux d'Alexina Jolicoeur.

COMTOIS.—A Montréal, le 9 mars 1936, à l'âge de 89 ans, est décédé Mme Alphonse Comtois, née Adélaïde Laberge.

COURVILLE.—A Montréal, le 9 mars 1936, à l'âge de 71 ans, est décédé Aldéric Courville, époux d'Éléonore Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant, à l'église St-Enfant-Jésus.

DELISLE.—A Rochester, le 29 février 1936, à l'âge de 54 ans et 6 mois, est décédé Arthur Delisle, rentier.

DONOHUE.—A l'hôpital St. Mary's, le 9 mars 1936, à l'âge de 70 ans, est décédé Thomas Donohue. Les funérailles auront lieu à l'église St-Aloysius, jeudi, le 12 mars.

DESAUTELS.—A Montréal, le 9 mars 1936, à l'âge de 84 ans, est décédé Ursule Fortin, épouse de François-Nicolas Desautels.

DESSEIN.—A Montréal, le 9 mars, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dessein, née Exilda Petit, 5453, 123^e Avenue, Rosemont. Avis des funérailles plus tard.

DROUIN.—A Montréal, le 9 mars 1936, est décédée Mme J.-O. Drouin, épouse de feu J.-O. Drouin, C.R.

GAUTHIER.—A Montréal, le 9 courant, à l'âge de 63 ans, est décédée Marie-Louise Desautels, épouse de Narcisse Gauthier. Les funérailles auront lieu le 12 courant, à 8 heures précises, à l'église Ste-Jeanne d'Arc.

GAUTHIER.—A Montréal, le 10 mars 1936, à l'âge de 68 ans, est décédé M. A.-Adolphe Gauthier, ex-comptable du Bell Telephone, époux de Marie Lescom. Avis des funérailles plus tard.

LACASSE.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 63 ans, 5 mois et 8 jours, est décédé M. Adélaïde Lacasse.

DECES

LACHANCE.—A Montréal, le 7 mars 1936, âgé de 71 ans, est décédé M. Siméon Lachance, époux d'Emilia Rousseau.

LE MOINE.—A Joliette, le 9 mars 1936, à l'âge de 42 ans, est décédé Rosario Lamotte, époux d'Emilia Maisonneuve. Avis des funérailles plus tard.

LANDRY.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 45 ans, est décédé Arsène Landry, époux d'Amélie Crépeault.

LANDEVIN.—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 73 ans et 7 mois, est décédée Adeline Grégoire, épouse d'Etienne Landevin, au No 330 rue Sherbrooke Est.

LAPORTE.—A Montréal, le 9 mars 1936, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Louis-A. Laporte, née Azilda Poulin.

LATREILLE.—A Montréal, le 10 mars 1936, à l'âge de 31 ans, est décédée Donaldia Ranger, épouse d'Avila Latreille. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant, à l'église St-Jean Berchmans.

LESSARD.—A Montréal, le 9 mars 1936, à l'âge de 45 ans, est décédé le docteur Rosario Lessard. Avis des funérailles demain.

LUSSIER.—A Varennes, le 10 mars 1936, à l'âge de 40 ans et 5 mois, est décédée Mme P.-A. Lussier, née Bernadette Perreault. Funérailles jeudi.

MERCIER.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme La-Philippe Mercier, née Germaine St-Charles.

MONGEON.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Adélaïde Mongeon, époux de Marie-Louise Marché.

PETIT.—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Arthur Petit, époux de Florida Dumenille.

PICHE.—A Montréal, le 9 mars 1936, âgée de 79 ans et 8 mois, est décédée Salomé Blanchette, épouse de feu Adrien Piché. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 mars, à 8.30 hrs, à l'église St-Zotique.

PILON.—A Montréal, le 8 mars 1936, à l'âge de 19 ans, est décédé Marcel Pilon, fils de Rosario Pilon, décédé et d'Amélie Dolémbreux.

MM. Archambault et Trudel vainqueurs

MM. Maurice Archambault et Genest Trudel qui soutenaient l'affirmative du sujet suivant: "Légalisons les loteries", sont sortis vainqueurs hier soir à la salle Saint-Sulpice dans l'épreuve finale du concours oratoire de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Ils ont eu la victoire contre MM. Pierre Ranger et Roger Duhamel. Les gagnants ont reçu une bourse de cent dollars tandis que leurs adversaires ont reçu un prix de consolation de dix dollars chacun. Une assistance nombreuse et élégante a assisté au débat. Le jury se composait de trois hommes bien connus pour leur science juridique: le juge Philippe Demers, Me Lucien Gendron et le bâtonnier général de la province, Me Arthur Vallée.

Le raisonnement de l'Angleterre selon Léon Bailby

(Par LEON BAILBY, chef nationaliste français éminent.)

PARIS, 11. (Presse associée.) La déclaration faite par Anthony Eden à la Chambre des Communes, n'a surpris personne, excepté le cabinet Sarraut. Il ne fallait pas être grand prophète pour prédire que nos amis de l'Entente cordiale n'étaient pas disposés à imposer à l'Allemagne le respect de la parole donnée puisque depuis 15 ans, tous, y compris l'Angleterre, nous avons laissé déchirer les traités en pièces.

"Nous étions cependant justifiées d'attendre de la part d'Eden des paroles plus encourageantes et un peu plus favorables aux sanctions. Mais là aussi nous nous sommes trompées."

L'Angleterre nous dit: "Les Allemands ont réoccupé le Rhin. Eh bien, c'est leur territoire et non le nôtre. Nous convenons qu'ils ont eu tort et nous les blâmons, mais pouvez-vous concevoir que nous allions en guerre parce qu'ils se sont arrogés des droits d'égalité que nous leur avons refusés depuis 18 ans? Tant qu'ils n'auront pas traversé le pont Kehl (sur le Rhin près de Strasbourg, à la frontière française) comment pouvez-vous prétendre être sous la menace des canons allemands?"

Jeanne Laviolette et Colon ont comparu

HULL, 11. (De l'envoyé spécial de la "Patrie".) — Jeanne Laviolette, accusée de conspiration après le fait en rapport avec le meurtre du jeune Armand Nadeau, a comparu ce matin devant le magistrat Achim. La cause a été ajournée au 17 mars.

Ernest Colon, alias Journet, accusé de conspiration pour commettre une offense criminelle, a comparu devant le magistrat Achim, ce matin, et son procès a été fixé au 26 mars.

Service d'autobus à Ville Saint-Laurent

Une délégation du syndicat catholique national de la construction de Ville Saint-Laurent, dirigée par M. J.-O. Goyer, est allée hier, auprès des autorités de la compagnie des tramways, pour réclamer un service d'autobus à Ville Saint-Laurent, pour remplacer le service des tramways.

ble, il m'objecta que ce terrain lui venait de ses ancêtres, qu'il croirait commettre un sacrilège en le mettant en vente.

"—Les affaires sont les affaires, repris-je, demandez-moi ce que vous voudrez.

"L'hypocrite s'entêta dans son refus.

"—Je veux bien consentir à vous louer le "Pâturail" pour y faire paître vos bestiaux, me répondit-il, à l'exception toutefois de la partie qui se trouve au creux du vallon, sur le ruisseau, cet endroit est cher à ma petite fille, c'est là qu'elle prend ses ébats et qu'elle se plaît.

"Je proposais un marché à cet imbécile; il me répondait par des arguments sentimentaux qui me faisaient douter de son intelligence.

"Je l'entrepris à nouveau. "Je ne voulais pas d'un acte de location, même avec bail à trois, six, neuf, qu'on peut toujours, sous un prétexte ou sous un autre, rompre ou transformer.

"Je ne voulais pas qu'on pût me dire, au bout de trois ans, au renouvellement du contrat: "Je suis obligé de vous augmenter le prix de location du "Pâturail". J'ai prévenu à meilleur compte". Je connaissais toutes les ficelles que le fin renard n'eût pas manqué d'employer; je voulais avoir à moi cette terre, bien à moi, en être le possesseur et ne pas tolérer qu'une sottise gamine, fit d'un admirable pâturage, un terrain de tennis, un emplacement pour le jeu de croquet.

LA BONNE CUISINE

POUDING AU MAIS

Merveilleux avec rosbif.

1-3 tasse Tapioca minute,
2 oeufs, légèrement battus,
2 tasses de lait jaune, en conserves.

1 cuil. à thé d'oignons hachés.
2 tasses de lait bouilli,
2 cuil. à table de persil haché,
1 cuil. à thé de sel,
Souppçon de cayenne.

Mélangez le tapioca, le sel, cayenne et lait, au bain-marie, placez sur eau bouillante, et amenez au point d'ébullition. (Cela prend environ 3 à 5 minutes) et laissez cuire 5 minutes, remuant constamment. Versez ensuite ce mélange sur les oeufs, remuant vigoureusement. Ajoutez le lait, l'oignon et le persil, et mélangez bien. Versez dans une casserole beurrée, mettez ensuite dans une lèchefrite d'eau bouillante et cuisez au four, 350°F, 1 heure et 15 minutes. Pour 6 convives.

BEIGNETS AU MAIS

1 1/4 tasse de farine à pâtisserie tamisée,

1 1/4 cuil. à thé de poudre à pâte,
2 tasses de maïs, égoutté,
2 jaunes d'oeufs, bien battus,
2 cuil. à thé de sel,
2 blancs d'oeufs, battus ferme.

1/4 cuil. à thé de paprika.
Sassez la farine, une fois, mesurez, ajoutez la poudre à pâte et le sel et sassez de nouveau. Mélangez bien les jaunes d'oeufs, le paprika et le maïs. Ajoutez la farine, par petites quantités à la fois, battant bien après chaque addition jusque ce soit bien lisse. Incorporez les blancs d'oeufs. Jetez par cuillères à table dans une casserole profonde, à feu assez vif, 375, et faites frire 2 minutes ou jusqu'à ce que ce soit d'un brun doré. Servez chaud avec du sirop d'érable. Recette pour 12 beignets.

BEURRE D'ARACHIDES

1 tasse d'arachides,
2 cuil. à soupe d'huile d'olive ou de beurre.

Passer deux fois les arachides dans le hache-viande. Ajouter à cette purée de l'huile d'olive ou du bon beurre.

Utile entreprise à Sainte-Justine

Une entreprise avantageuse à bien des points de vue vient d'être inaugurée à l'hôpital Ste-Justine, sous le patronage de l'Institut national canadien pour les aveugles. Chacun sait que la direction de l'Institut se donne pour mission d'aider les non-voyants à gagner leur vie par tous les moyens à leur portée. Elle établit des cantines ou des petits commerces gérés par des aveugles à leur profit personnel, mais sous la surveillance de l'Institut.

Un cafeteria vient de s'ouvrir à l'hôpital Sainte-Justine. Cette innovation comblera une lacune souvent déplorée tant par le personnel externe de l'hôpital que par les visiteurs qui trouveront commode de pouvoir compter sur un bon repas, bien servi, sans avoir à sortir de l'édifice. De plus, elle met un gagne-pain honorable dans les mains de son gérant, M. Emile Robidoux, qui s'est prêté très aimablement à l'entrevue que nous lui avons demandée.

M. Robidoux est marié et père de deux enfants. Jusqu'à il y a trois ans, il exerçait un métier lucratif qui assurait sa vie et celle des siens. Un accident de travail

vint bouleverser cette tranquille existence.

Il entendit parler, un jour, de l'oeuvre de l'Institut national canadien, du secours qu'en recevaient un grand nombre de personnes éprouvées comme lui, il n'y fit conduire. Depuis il n'est plus en peine de s'en tirer, grâce aux leçons pratiques qu'il a reçues de l'Institut.

La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises coopère à cette oeuvre en donnant à l'Institut national canadien une part de l'argent recueilli pendant la campagne annuelle. Cette campagne se fera du 18 au 28 avril prochain.

Biologie générale

Ce soir à 5 h, dans l'amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. René Pomerleau, phytologiste du Gouvernement Provincial, continuera la série des conférences publiques de Biologie générale et traitera le sujet suivant: "LA PATHOLOGIE FORESTIERE DANS L'EST DU CANADA" (avec projections.) Le conférencier qui est un spécialiste de la pathologie forestière, montrera comment les arbres sont insoupçonnés du profane; comment ces maladies causent à nos forêts des pertes énormes; comment l'on a organisé la lutte contre elles.

ROMAN-FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Château du Bonheur

par M. DESCHAMPS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

10 (Suite)

Elle aimait la tranquillité, la paix; elle eût, de son côté, fait des concessions pour établir des relations de bon voisinage avec tous les habitants de la Tremblade; et elle avait toujours vécu dans une atmosphère d'orages.

Olivier qui tenait à être fixé sur un point qui l'intéressait passionnément, revint à la charge.

—Quelle est donc, au juste, l'origine de ta rancune contre les voisins?

Sa mère, anxieuse, le front barré d'un pli vertical, le visage agrémenté d'une expression douloureuse, intervint:

—Armand, ne parle pas de ces choses qui te mettent toujours hors de toi et te font du mal, tu vas encore t'émouvoir, te fâcher, te laisser aller à des intemperances de langage, à des mouvements de violence, et ce soir, tu te plaindras de migraines, de maux d'estomac, de troubles nerveux.

La prière de Mme Frébourg fut sans effet, la question imprudente posée par le jeune homme avait déclenché la fureur de son père. Elle l'avait entraîné sur un ter-

rain où il se plaisait et il parla des griefs réels ou imaginaires, des chicanes qui avaient creusé un infranchissable abîme entre ses voisins et lui-même, avec des paroles fielleuses, haineuses, empoisonnées, avec des accents de colère que sa passion portait fréquemment au paroxysme.

—Quand nous sommes arrivés à la Tremblade, nous étions jeunes, ta mère et moi, animés d'un ardent désir de travailler, de réussir, de ne porter ombrage à personne.

"Petit à petit, brin à brin, morceau par morceau, j'achetai les terrains qui constituent aujourd'hui l'une des plus généreuses et des plus florissantes fermes de la contrée. Elle fut édit d'un seul tenant si j'aurais obtenu de ce coquin — en parlant ainsi, le père Frébourg montrait le poing dans la direction de la demeure de ses voisins — la vaste prairie qui vient aboutir aux rives de notre enclos, qui pénètre comme par effraction dans nos terres, y fait une écharcure, une déchirure, une sorte de promontoire indiscret et insolent... J'offris un prix raisonnable,

"J'offris une surenchère, puis une autre. Le butor ne voulut rien entendre.

"A la fin, je me révoltai; j'étais jeune, hardi, bouillant, la colère m'empoigna, je me laissai aller à des paroles désobligeantes, je le reconnais, mais il eût fallu que je n'eusse plus une goutte de sang dans les veines pour m'incliner devant un parti pris aussi absurde.

"Il s'ensuivit une altercation un peu vite.

"Je ting tête à tous ses propos.

"Il s'oublia jusqu'à se permettre de faire allusion à une certaine somme d'argent qu'il m'avait prêtée à mon arrivée à la Tremblade et pour laquelle, je lui avais payé radicalement les intérêts.

"Je vendis un troupeau, je pris une hypothèque pour pouvoir jeter au visage du maladroît la somme qu'il me reprochait.

"Il avait voulu me vexer; je répondis par un remboursement intégral au sanglant affront que ce coquin m'avait infligé.

"A cause de lui, nous connûmes des heures de gêne, des privations, des misères, des inquiétudes, des désespoirs, des découragements qu'heureusement il n'a jamais soupçonnés.

M. Frébourg ne fit pas grâce à son fils d'un seul des faits qui avaient aggravé son différend avec M. Givry. Le visage, cramé par

l'afflux du sang que l'indignation portait à son cerveau, la voix rauque, étranglée par la colère dont il n'était point maître, M. Frébourg, tout en les dénaturant un peu, en n'en montrant que le côté qui avait pu le froisser, exposa à Olivier la longue suite des contestations et des litiges qu'un premier malentendu avait déterminés.

Il dit les désaccords, les conflits, les controverses, les noies, les provocations, les apostrophes, les tracasseries dont les deux voisins avaient empoisonné mutuellement leur existence.

Il énuméra les procès pour bornage de propriétés, pour mitoyenneté de murs, que cette première affaire avait engendrés; et cela avec des expressions pittoresques qui paraissaient comiques à Olivier.

—Je puis me flatter, ajouta Frébourg, de n'avoir pas passé une seule année sans avoir conduit ce gredin devant le juge de paix, de n'avoir pas passé une seule nuit sans employer mes innombrables à chercher un moyen nouveau de harceler ce misérable.

Il est des hommes qui ont offert leur vie à une idée, à une entreprise unique à laquelle ils ont consacré toutes leurs pensées, asservi leurs rêves, donné toutes leurs forces: M. Frébourg avait dédié ses jours à la vengeance.

(A suivre)

L'Hydro-Electric a produit une défense

UN QUART D'HEURE CHEZ MON COURTIER

La cote a repris son essor. Le nombre-indice de 60 titres trafiqués à la Bourse de New-York a progressé, hier, de .6 de point. Celui de 30 valeurs négociées à la bourse locale a monté de .7 de point. C'est dire que le public a confiance et qu'il anticipe le règlement pacifique de l'imbroglio franco-allemand. L'inquiétude qui régnera quelque temps encore dans les chancelleries européennes aura pour seul effet, croit-on, d'entraîner le retrait partiel des capitaux placés aux Etats-Unis et au Canada. Par contre, des fonds aussi considérables sinon plus considérables pourraient bien prendre le chemin inverse, en quête d'un havre.

La Bourse de Tokio a repris ses activités, hier, après un congé de quinze jours. Les cours étaient très faibles. Le Japon se prépare à accroître son budget militaire et l'on se demande comment il pourra continuer dans cette voie sans détériorer davantage des finances déjà mauvaises.

On disait naguère que tel endroit était le point névralgique de la terre. Du train où vont les choses, la névralgie s'étendra bientôt à toute la planète.

Certains milieux opinent que le réchissement du premier jour de

la semaine est attribuable autant à des facteurs techniques qu'à la crainte d'une guerre en Europe. La hausse, répète-t-on, dure depuis environ un an et il y a longtemps qu'une réaction était à prévoir. Les dépêches européennes n'ont fait qu'aggraver la situation. Selon le sentiment général, il n'est pas probable qu'une guerre entre la France et l'Allemagne éclatât présentement surtout si l'on tient compte de l'attitude de l'Angleterre.

Financial Service croit que les affaires demeurent prometteuses et que l'influence du printemps contribuera au relèvement prochain de l'activité économique. Il conseille aux placiers et aux spéculateurs de profiter de tous les reculs pour accumuler les meilleures valeurs.

Dans la dernière livraison de Barron's, Trader écrit que les recettes de presque toutes les sociétés ont accusé en janvier des gains si sensationnels sur l'an dernier que les achats s'en sont trouvés stimulés. Bien que, ajoute-t-il, février ait affiché dans la plupart des cas un recul par rapport à janvier, l'assurance que les bilans du premier trimestre se compareraient avantageusement à ceux de l'an dernier exerce une formidable influence sur la spéculation.

GILLES DESROCHES.

Potins de Corcordia

M. l'échevin J.-H. Brien, du quartier Rosemont, a hier parlé en faveur de l'adoption des prévisions budgétaires soumises au conseil par le comité exécutif. Il n'en a pas moins fait l'analyse critique de certains items compris dans le budget à l'étude. Il admet notamment qu'avec l'imposition des nouvelles taxes de l'an dernier le conseil puisse s'être trompé.

"Nous avons par exemple", dit-il, "exempté de la taxe de vente le charbon acheté en quantité de une tonne et moins et le bois acheté par une corde et moins, et nous omettons l'huile à chauffage, qui est en train de supplanter le bois et le charbon. Le marchand lui-même est le premier à se plaindre de cet état de choses, vu qu'il est obligé, lorsqu'il s'agit de sans-travail, d'absorber indirectement la taxe sur la vente de un ou deux gallons d'huile."

FAUSSES ECONOMIES

M. Brien ne goûte guère certaines économies. Ainsi "le département de la voirie se trouve plus spécialement affecté que les autres départements avec une diminution de \$52,000 sur l'ensemble des crédits votés pour ce département, ce qui veut dire, en somme, que le nettoyage des rues, l'enlèvement de la neige et tous les autres services de la voirie seront encore paralysés, comme cette année, faute de fonds nécessaires. On ne semble pas non plus avoir pourvu à l'achat d'outillage et de machinerie plus moderne pour débayer plus rapidement nos rues, pendant ou après chaque tempête. L'outillage actuel n'est plus à la page et toutes les petites municipalités autour de Montréal, nous donnent vraiment l'exemple sur ce point."

BUDGET IMPOPULAIRE

Au tout début de la séance d'hier, au conseil, un échevin a fait remarquer que jusqu'ici tous les discours ont été prononcés contre l'adoption du budget tel que soumis par le comité exécutif. Conséquemment on réclame que les prévisions budgétaires soient retournées au comité pour plus ample étude. M. Savignac a alors fait remarquer que le budget est maintenant devant le conseil et qu'il appartient au corps des échevins de faire ce qu'il entendra,

soit le refuser soit l'amender. On serait mal vu de ne pas continuer l'analyse critique, puisque le comité exécutif a donné à chacun tous les renseignements désirés. Le public verrait certes d'un mauvais oeil le renvoi du budget. M. Houde déclare que la motion de renvoi en est une de surprise et qu'il convient de l'étudier avec grande attention.

M. Biggar se dit en faveur du renvoi. La majorité du conseil, jusqu'ici, s'est avoué contre l'adoption du budget. Si l'analyse et la discussion continuent, samedi soir l'adoption sera refusée. Le conseil n'avalera pas ces prévisions que M. Savignac déclare définitives et que M. Dupuis dit temporaires. On s'entend enfin pour que soit continuée la discussion du budget.

L'Ontario Hydro a produit sa défense

TORONTO, 11. (P.C.) — Un plaidoyer de défense a été produit hier en cour par l'Ontario Hydro-Electric Commission en réponse à l'action de Beauharnois Light, Heat and Power Company, Beauharnois Power Corporation, Montreal Trust Company et Iselin Corporation of Canada contre la Commission, le procureur général de l'Ontario et la Royal Trust Company pour dommages découlant de l'annulation de contrats pour approvisionnement d'énergie électrique.

La défense déclare que la Commission a été incorporée en vertu d'une loi de la législature de l'Ontario en 1907 et ne possède que les seuls pouvoirs qu'il a plu à la législature de lui accorder.

Elle soutient de plus que les ententes furent faites dans les limites de la province d'Ontario et que les parties sont soumises aux lois de l'Ontario.

L'article deux de la déclaration se lit comme suit:

"Le défendeur s'en rapporte à la dite entente quant aux détails et aux termes et elle déclare que ladite entente a toujours été légale, valide, nulle et inéxécutable parce que ultra vires des droits des parties contractantes."

La défense ajoute qu'en effet aucune des parties contractantes n'était investie de l'autorisation de la province pour transmettre et livrer de l'énergie électrique en vertu de l'entente.

Qu'aucune entente n'est intervenue entre les demandeurs et les défendeurs quant à un rabais ou réduction de prix tel que prétendu dans la réclamation.

Dans une autre déclaration, le procureur général Roebuck affirme qu'il n'est pas partie essentielle à l'action, même si les demandeurs avaient droit aux compensations réclamées.

LE MONDE MINIER

Bruits et nouvelles

Le service des statistiques de la maison J.-A. Hébert nous fait tenir les renseignements suivants:

BRALORNE. — La production de février s'éleva à 123,279 à comparer à 161,596 en janvier dernier. La baisse dans la récupération est due au retard dans l'usinage du minerai causé par une température extrêmement froide. Le moulin opère maintenant normalement.

SUDBURY CONTACT MINES. — D'après le rapport annuel de cette compagnie, des arrangements financiers ont été récemment conclus afin de pourvoir le trésor de fonds additionnels. Une option a été prise sur la balance des actions au trésor et si celle-ci est complètement exercée, Sudbury Contact retirera la somme de \$199,000 ou une moyenne de 20 l'action. D'après l'une des conditions du nouveau contrat, Sudbury Contact devra avancer jusqu'à \$50,000 à Lago Cadillac Mines sur les sommes perçues du nouveau financement.

WAYSIDE CONS. — Wayside a aussi souffert de la vague de froid qui a sévi dans le district minier. La production de février sera d'environ \$23,000 ou la moitié des revenus de janvier. Les opérations souterraines n'ont pas été suspendues pendant la mauvaise température et un tonnage considérable de minerai a été ajouté aux réserves existantes pendant cette période.

CONIAURUM MINES LIMITED. — Au nom du conseil d'administration, le président T. Lindsley a soumis le rapport suivant à l'approbation des actionnaires: "Voici le rapport annuel et le bilan vérifié pour l'exercice terminé le 31 décembre 1935."

L'installation d'un nouveau monte-charge au puits Bishop a permis de travailler en profondeur et l'on projette de creuser le puits d'atracque Goldale à une profondeur de 3,500 pieds.

La somme de \$30,917 a été portée au compte surplus; elle provient surtout du bénéfice réalisé sur la vente de valeurs. A l'exclusion de ce bénéfice, le bilan fait voir une perte après prélèvement pour l'amortissement et les travaux différés.

Votre fonds de roulement s'établit maintenant à \$840,000. Vos directeurs croient que cette somme, plus les bénéfices d'exploitation, suffira aux travaux à venir et à la production sur une grande échelle.

Devant l'année, votre cie a participé au financement de l'Amour. Elle a acquis 325,000 actions. Une partie de celles-ci fut vendue sur le marché et les autres furent offertes aux actionnaires de la cie au prix de 20 cents chacune.

Voici quelques notes brèves qui nous sont communiquées par Sterling Service Limited:

SUDBURY MINES. — Cette compagnie commencera bientôt une saison très active.

LAMAQUE CONTACT. — Les travaux à la mine reprendront sous peu.

THOMPSON CADILLAC. — Elle entrera en production dans quelques jours.

PARKHILL. — Se vend couramment à 26. Un puissant syndicat vient d'être formé.

LE ROY MINES. — Un administrateur de la cie déclare que les travaux commenceront ce printemps. Ils seront conduits par M. Brégent, ingénieur-conseil et géant. Des pourparlers ont été entamés en vue de l'acquisition de gros intérêts dans une propriété de la région de Porcupine.

Les recettes du C. N. R.

Les recettes d'exploitation du Canadian National pour la semaine terminée le 7 mars 1936, se sont élevées à \$3,304,000 à rapprocher de \$3,112,945 pour la semaine correspondante de 1935, soit une augmentation de \$191,055.

Les recettes du C. P. R.

Les recettes nettes de Canadian Pacific pour la semaine terminée le 7 mars se sont élevées à \$2,413,000, en augmentation de \$171,000 par rapport à la semaine correspondante de 1935 alors qu'elles furent de \$2,242,000.

L'or à Londres

LONDRES, 11. (P.C.) — Le prix de l'or en lingot est plus fort et il cote 141 chellins 1-2 denier sur une avance de 1-2 denier.

Nouvelle émission au montant de \$1,500,000

Un syndicat, dirigé par McTaggart, Hannaford, Birks and Gordon, Limited, et composé des firmes Royal Securities Corporation, Dominion Securities Corporation, Drury and Company, Greenshields and Co., Hanson Bros., Inc., Collier, Norris and Henderson et Ernest Savard Limited, offre à 100 et 1/2 intérêts pour un rendement de 4.50 p.c. \$1,500,000 d'obligations, d'International Power and Paper, de Terre-Neuve, 4 1-2 p.c. de première hypothèque avec fonds d'amortissement et échéant en 1948.

International Power and Paper de Terre-Neuve est une des entreprises qui produisent le meilleur papier en Amérique du Nord. Elle possède une papeterie à Corner Brook, Terre-Neuve. Celle-ci est pourvue de 4 machines à papier-journal de 234

pouces et d'une de 120 pouces. Ses concessions forestières s'étendent sur 7,300 milles carrés.

Après dépréciation et déperdition, les bénéfices nets en 1935 s'élevaient à \$58,723 alors que les intérêts sur les obligations de 1ère hypothèque ne se chiffrent que par \$243,309. Avec la nouvelle émission, les intérêts de 1ère hypothèque se totalisent à \$310,800.

Les disponibilités sont de l'ordre de \$5,407,429 et les exibilités de l'ordre de \$2,089,891, laissant un fonds de roulement de \$3,317,538.

Toutes les actions ordinaires d'International Power and Paper de Terre-Neuve sont aux mains de Canadian International Paper Co, une filiale de l'International Paper and Power.

Recettes plus élevées de la Borden Company

NEW-YORK, 11. — Le rapport annuel de Borden Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1935 fait voir des recettes nettes de \$4,842,348, en augmentation de \$352,304 sur 1934. Le rapport embrasse les opérations au Canada, aux Etats-Unis et à l'étranger.

Le président Arthur W. Milburn a déclaré que la cie a enregistré des gains en dépit des difficultés rencontrées sur le marché de Chicago, de la grève des producteurs et de la grève des travailleurs de Milwaukee. Il croit que les deux marchés de Chicago et de Milwaukee accusent une amélioration en 1936.

Les ventes nettes se sont élevées à \$229,888,989 au lieu de \$215,723,633 en 1934, soit un gain d'approximativement 6 1/2%. Le tonnage des ventes a augmenté d'environ 2%.

Les recettes en 1935 équivalent à 2.10% des ventes brutes ou \$1.19 par action en regard de \$1.02 l'action en 1934.

Les taxes de toute nature en 1935 se sont chiffrées par \$4,282,329 ou 97 cents par action au lieu de \$3,114,186 ou 84 cents par action en 1934.

Le revenu brut s'est établi à \$5,997,102 contre \$5,866,364 en 1934. Après avoir prélevé \$6,181,666 pour la dépréciation, les assurances, les taxes, les frais de vente, de livraison, l'administration et les frais généraux, le coût des ventes et les déboursés se totalisèrent à \$224,230,545 comparativement à \$219,742,194 en 1934. Après paiement de \$7,031,726 en dividendes, le surplus gagné s'élevait à \$29,281,686 contre \$22,474,064 au 31 décembre 1934.

A la fin du dernier exercice, le fonds de roulement était de \$40,809,332 à rapprocher de \$43,332,687 à la fin du précédent exercice. Le coefficient des disponibilités par rapport aux exibilités était de \$4.39 à \$1 au lieu de \$4.28 à \$1 il y a un an.

Le bétail sur pied Part des nôtres dans la fiducie

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine, se totalisèrent à 4,589 têtes, y compris, 597 bêtes à cornes, 1,413 veaux, 105 agneaux et moutons, et 2,465 porcs.

A peu près 36 bêtes à cornes furent achetées aux cours pour être exportées à l'Angleterre et 433 furent manifiées aux cours—tous partant de Montréal mardi le 10 mars pour être chargées à St. John, N.-H. sur le Manchester Port, jeudi le 12 mars.

Le nombre des bêtes à cornes offertes en vente était plus petit et les prix un peu plus fermes. La plupart des bovillons se vendaient entre \$4.00 et \$5.00. Quelques bons bovillons réalisaient aussi haut que \$5.35. Les moyens donnaient pour la plupart \$4.25 et \$4.75. Les vaches de boucherie variaient de \$2.50 à \$4.00. La plupart des bonnes vaches rapportaient de \$3.50 à \$3.75 et la plupart des vaches moyennes autour de \$3.25. Les vaches pour la mise en conserve donnaient de \$2.00 à \$2.50. Les taures se vendaient de \$3.00 à \$4.75 avec la seule jeune taure choisie aussi haut que \$5.50. Les taureaux communs se vendaient de \$3.00 à \$3.75, avec les sujets assez moyens de boucherie à \$4.00.

Les prix des veaux étaient en baisse, perdant autour de 50 sous lundi et 25 sous ou plus de nouveau mardi. Les prix variaient de \$5.00 à \$8.50—la plupart des ventes s'effectuaient entre \$7.00 et \$8.00 il y avait un plus lourd pourcentage des veaux condamnés à cause de prématurité.

Les agneaux étaient un facteur négligeable dans le commerce tant quant à la quantité qu'à la qualité. Les agneaux en lots mélangés, y compris un gros pourcentage des agneaux non châtrés, se vendaient de \$7.00 à \$7.50. Les moutons donnaient de \$2.00 à \$3.00.

Les porcs furent pesés à \$9.00 pour les bacs, nourris et abrévés, avec la prime habituelle sur les choix et les coupes sur les catégories inférieures. Les truies réalisaient de \$7.25 à \$5.00.

Dividendes payables

Canadian Cottons, Limited: Dividendes de \$1 à l'action ordinaire et 1-2 p.c. à l'action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits au 20 mars.

Ogilvie Flour Mills Company, Limited: \$2 l'action pour le trimestre clos le 29 février et payable le 1er avril aux actionnaires inscrits au 20 mars.

M. Adrien Gratton était le conférencier de cette semaine au lunch du mardi de la Chambre de Commerce cadette. Sa causerie, toute d'actualité, porta sur la part des canadiens-français dans la fiducie.

Les Sociétés de fiducie avec bureau chef dans la Province de Québec, avaient à la fin de l'année 1934 un actif total d'environ \$1,731,815, 100.00. Sur ce chiffre, nous ne possédons que \$119,588,700.00, soit seulement 6.9 pour cent de l'ensemble.

Notre infériorité notoire dans ce domaine est d'autant plus affligeante que l'importance des sociétés de fiducie s'impose de plus en plus à l'attention du public. Cette faveur dont jouissent les sociétés de fiducie s'explique, facilement.

En effet, la vie économique est aujourd'hui d'une complication extrême. On acquiert péniblement son avoir ou le conserve encore plus difficilement.

Les sociétés de fiducie possèdent un personnel stable, honnête et capable de résoudre les nombreuses difficultés d'ordre financier, comptable ou juridique que suscite l'administration d'une fortune.

Nous nous étonnons que le commerce et l'industrie nous échappent, mais nous ne comprenons pas que par les sociétés de fiducie, comme par les sociétés d'assurance ou par les banques, nous mettons entre les mains de nos concurrents anglophones des capitaux énormes qui viennent de nous et dont nous avons grand besoin.

D'ailleurs l'ignorance ou le snobisme explique seuls notre manie qui commence heureusement à se passer de mode de confier nos biens aux sociétés anglaises de fiducie. Les taux de nos sociétés ne sont jamais plus élevés et leur situation financière est en général aussi solide. Nous avons tort de croire que seules les entreprises colossales bénéficient d'une administration sage et prévoyante.

M. Gratton termina en faisant sur la nécessité pour nous Canadiens-français de fortifier notre vie économique en gardant pour nous notre fortune et il cita à son appui ces paroles de M. René Morin: "Le capital est un des trois grands facteurs de production de la richesse. C'est par le contrôle du capital que l'on crée des situations auxquelles notre jeunesse peut avoir accès. L'avenir de notre peuple technique dépend dans une large mesure de l'importance des capitaux qu'il réussira à accumuler et de contrôler qu'il en conservera."

LA FINANCE (suite)

Obligations Canadiennes

Dom. du Canada	Offre	Dem
2 1/2 % 1er juin 1933	102	103
3 % 1er juin 1933-35	97 1/2	98 1/2
2 1/2 % 15 oct. 1939	102	103
3 % 15 oct. 1942	104	105
3 1/2 % 15 oct. 1944-49	103	104
4 % 15 oct. 1943-45	108	109
4 1/2 % 15 oct. 1939	107	108
3 1/2 % 1er déc. 1937	108	109
4 % 15 oct. 1947-52	104	105
4 1/2 % 1er sept. 1940	110	111
4 % 15 oct. 1944	111	112
4 1/2 % 1er fév. 1946	111	112
4 % 1er nov. 1946-50	109	110
4 1/2 % 1er nov. 1948-58	109	110
4 % 1er nov. 1949-49	109	110
5 % 1er nov. 1941	112	113
5 % 1er nov. 1943	113	114
5 % 1er nov. 1936	102 1/2	103

Obligations du gouver- nement garanties	Offre	Dem
C.N.R. 2 % 1938	100 1/2	101 1/2
C.N.R. 3 % 1944	102 1/2	103 1/2
C.N.R. 3 % 1945-50	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2 % 1951	112 1/2	113 1/2
C.N.R. 4 1/2 % 1956	112 1/2	113 1/2
C.N.R. 4 1/2 % 1957	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 4 1/2 % 1955	115 1/2	116 1/2
C.N.R. 5 % 1934	115 1/2	116 1/2
C.N.R. 5 % 1949-59	117 1/2	118 1/2
Can. 1st Mt. 5 1/2 % 49-69	117 1/2	118 1/2
C.N.S. 5 % 1935	117 1/2	118 1/2

Obligations Provinciales et municipales

Alb. 4 1/2 % 1936	Offre	Dem
Colombia-Ang. 5 1/2 % 1945	100 1/2	101 1/2
Manitoba 4 1/2 % 1936	102	103
Manitoba 6 % 1947	108 1/2	109 1/2
N.-Brunswick 4 1/2 % 1961	108 1/2	109 1/2
N.-Brunswick 5 % 1954	110	111
N.-Ecosse 4 1/2 % 1950	109	110
Ontario 4 1/2 % 1962	105 1/2	106 1/2
Ontario 4 1/2 % 1949	109	110
Prov. Québec 4 1/2 % 1954	107	108
Prov. Québec 4 1/2 % 1958	109	110
Prov. Québec 4 1/2 % 1963	112	113
Prov. Sask. 4 1/2 % 1954	89 1/2	90 1/2
Prov. Sask. 4 1/2 % 1951	97 1/2	98 1/2
Cité de Montréal 4 1/2 % 1945	101	102
Cité de Montréal 4 1/2 % 1948	103	104
Cité de Montréal 5 % 1945	106 1/2	107 1/2
Cité de Montréal 6 % 1944	110	111
Eco. C. Montréal 6 % 1937	102 1/2	103 1/2
Eco. C. Montréal 5 % 1943	105 1/2	106 1/2
Com. Mét. op. 4 1/2 % 1962	103 1/2	104 1/2
Com. Mét. op. 4 % 1947	100 1/2	101 1/2
Cité de Québec 4 1/2 % 50	103	104
Cité de Québec 4 1/2 % 1945	107	108
Trois-Rivières 4 1/2 % 1956	101 1/2	102 1/2

Cles ferroviaires et de navigation

C.P.R. 5 1/2 % 1951	Offre	Dem
C.P.R. 4 % 1949	97 1/2	98 1/2
C.P.R. 6 % 1942	111 1/2	112 1/2
C.P.R. 4 1/2 % 1944	100 1/2	101 1/2
C.P.R. 5 % 1954	107	108
C.P.R. Debs. 4 % Perp.	91 1/2	92 1/2
C.P.R. 4 1/2 % 1946	103 1/2	104 1/2
C.P.R. 4 1/2 % 1960	103	104
Can. Steamship 6 % 1941	57	58

Obligations corporatives

Ass. Tel. & Tel. 5 1/2 % 1955	Offre	Dem
Avon River P. 5 1/2 % 1961	101	102
Avon River P. 5 % 1961	100	101
Avon T. 5 1/2 % 1948	101	102
Beauharnois 5 % 1939	34	35
Beauharnois 5 % 1973	25 1/2	26 1/2
Bell Telephone 5 % 1955	115 1/2	116 1/2
Bell Telephone 5 % 1957	119 1/2	120 1/2
Bell Telephone 5 % 1960	119 1/2	120 1/2
B.C. Power 5 % 1960	105 1/2	106 1/2
B.C. Power 5 1/2 % 1960	105 1/2	106 1/2
B.C. Telephone 5 % 1960	107 1/2	108 1/2
Calgary Power 5 % 1960	102	103
Calgary Power 5 % 1964	98 1/2	99 1/2
Can. Nor. Power 5 % 1953	102 1/2	103 1/2
Cedars Rapids 5 % 1953	113	114
Dom. Gas & El. 5 1/2 % 1945	91	92
Duke/Price Pow. 6 % 1960	104	105
East Kootenay 7 % 1943	96	97
Gatineau Power 5 % 1956	97 1/2	98 1/2
Gatineau Power 6 % 1941	88	89
Hy. El. Bd. & S. 5 % 1957	93 1/2	94 1/2
Int. El. Bd. 6 % 1944	51 1/2	52 1/2
Int. P. & S. 8 1/2 % 1968	103 1/2	104 1/2
Int. Power 6 1/2 % 1957	97 1/2	98 1/2
Int. Power 6 1/2 % 1957	95 1/2	96 1/2
Lower St. L. P. 5 % 1947	86	87
MacLaren P. 5 1/2 % 1941	85	86
Manitoba Power 5 1/2 % 1961	80	81
Mar. Tel. & Tel. 6 % 1941	110	111
Mar. Tel. & Tel. 5 % 1955	105	106
Mont. C. Mfg. 5 1/2 % 1947	101	102
Mont. Coke Mfg. 4 % 1947	101	102
Mont. Is. P. 5 1/2 % 1957	104	105
Mont. L. H. & P. 5 % 1951	106 1/2	107 1/2
Mont. Tramways 5 % 1941	104	105
Mont. Tramways 4 1/2 % 1955	82 1/2	83 1/2
Mont. Tramways 5 % 1955	86	87
Nat. L. & P. 6 % 1949	97	98
N.B. Power 5 % 1937	91	92
N. S. L. & P. 5 % 1965	101 1/2	102 1/2
N. S. L. & P. 5 % 1965	104	105
Ottawa L. H. & P. 5 % 57	105	106
Ottawa Val 5 1/2 % 1970	82	83
Ottawa Trac. 5 1/2 % 1955	98 1/2	99 1/2
Power Corp. 4 1/2 % 1950	93 1/2	94 1/2
Power Corp. 5 % 1957	100	101
Prov. Lt. & P. 5 % 1946	106	107
Quebec Power 5 % 1968	105 1/2	106 1/2
Saguenay El. 5 1/2 % 1953	97	98
Shaw. W. & P. 5 % 1970	107	108
Shaw. W. & P. 4 1/2 % 1970	104	105
Sou. C. Power 5 % 1955	105	106
Twin City H. T. 5 % 1962	84 1/2	85 1/2
United Secs. 5 1/2 % 1942	79	80
Western Power 5 % 1949	106	107
Winn. Electric 6 % 1954	81 1/2	82 1/2

Industrielles

Abitibi 5 % 1953	Offre	Dem
Abitibi C.-D.	45	47
Acadia Sugar 6 % 1946	99 1/2	100 1/2
Alberta P. Grain 6 % 1946	99 1/2	100 1/2
Algoma Steel 5 % 1962	25	26
Asbestos Corp. 5 % 1942	99	100
Asbestos Corp. 6 % 1941	99	100
Atl. Sugar 5 % 1942	99	100
Brandram Bend. 6 % 1936	43	44
Brown Co. 5 1/2 % 1946	43	44
Brown Co. 5 1/2 % 1950	103	104
B. A. Oil 4 % 1945	105 1/2	106 1/2
Can. Cement 6 % 1950	106	107
Can. Cement 5 1/2 % 1947	105 1/2	106 1/2
Can. Int. Paper 6 % 1949	87 1/2	88 1/2
Can. Paper 6 % 1945	92	93
Can. Rail. H. 6 1/2 % 1951	52 1/2	53 1/2
Can. Vickers 6 % 1948	92	93
Cons. Glass 5 % 1948	104 1/2	105 1/2
Cons. Paper 5 1/2 % 1961	33	34
Cons. Paper 5 1/2 % 1949	105	106
Can. Bread 6 % 1941	108	109

Cumb. R. & C. 5 % 1940	Offre	Dem
Dom. Cannery 6 % 1940	108 1/2	109 1/2
Dom. Coal 6 % 1935	91	92
Dom. Coal 5 % 1940	104	105
Dom. St. & Coal 6 % 1939	67	68
Dom. St. & Coal 6 1/2 % 1955	104	105
Dom. Tar 6 % 1949	104	105
Dom. Textile 4 1/2 % 1955	105 1/2	106 1/2
Dryden 6 % 1949	95	96
Donnacona P. 5 1/2 % 1948	82	83
East. Dairies 6 % 1949	87	88
Fam. Players 6 % 1948	103	104
Fam. Players 6 % 1948	101	102
Food. Grain 6 % 1949	104	105
Fraser 6 % 1950	101	102
Gen. St. Wares 6 % 1952	101	102
Gr. Bt. & C. 4 1/2 % 1959	83	84
Great Lakes Paper 5 % 50	45 1/2	46 1/2
Gypsum L. & A. 5 1/2 % 1948	95	96
Indust. Accept 6 % 1940	100	101
Int. City Pak. 5 1/2 % 1948	103 1/2	104 1/2
Lake St. John 6 1/2 % 1947	92	93
Lake Superior 5 % 1944	33	34
Metrop. Corp. 6 % 1947	87 1/2	88 1/2
Maple Leaf Ash. 7 % 1944	89 1/2	90 1/2
Massey Harris 5 % 1947	105	106
McColl-Font. 6 % 1949	103 1/2	104 1/2
Minn. & Ont. P. 6 % 1945	34 1/2	35 1/2
Mont. Cottons 6 % 1943	102	103
Mont. Dry Dock 6 % 1948	80	81
Nat. Grocers 6 % 1948	100 1/2	101 1/2
Ont. Steel P. 6 % 1943	109 1/2	110 1/2
Penman 5 1/2 % 1951	112	113
Pace 9 % 1943	112	113
Regent Knitting 6 1/2 % 1942	102	103
Reliance Grain 6 % 1948	102	103
Restigouche 6 % 1948	100	101
Riordon Pulp 6 % 1942	101 1/2	102 1/2
Rolland Paper 5 1/2 % 1948	105	106
St. Mary's C. 6 % 1942	102	103
St. Maur. Val. C. 6 % 1952	104	105
Shaw. Cotton 6 % 1949	106 1/2	107 1/2
Simpson 6 % 1949	105	106
Smith H. 5 1/2 % 1953	104 1/2	105 1/2
Steel of Can. 6 % 1940	113	114
Thetford Viny 7 % 1944	97	98
Trinidad Con. Tel. 6 % 39	102	103
United Amuse. 5 % 1956	98 1/2	99 1/2
United Gr. Grow 5 1/2 % 1949	102	103
Via Biscuit 6 1/2 % 1946	92	93
Wabasso Cotton 7 % 1942	109	110
Wabasso Cotton 6 % 1947	112	113
West. K. Power 5 % 1956	106	107
Wilson J. C. Ltd. 6 % 1938	100	101
Woods Mfg. 6 % 1943	100	101

Rendement des valeurs

Cours fournis par Forget & Forget

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	36.00	147	4.08
B. A. Oil	80	21 1/2	3.60
B. C. Power A.	1.60	31 1/2	3.20
Ridg. Products A.	1.00	35	2.88
Can. Bronze	.60	43	1.52
do priv.	7.00	114	6.14
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Maltin	1.50	30 1/2	4.41
Dom. Bridge	1.20	39 1/2	3.08
Dom. Glass	5.00	112 1/2	4.57
do priv.	7.00	146	4.83
Dom. Textile	5.00	73	6.84
do priv.	7.00	146	4.59
Goodyear priv.	2.50	58	4.56
Hollinger	.65	15 1/2	4.27
Imperial Oil	.50	23 1/2	2.17
Imperial Tobacco	.52	14	3.61
Inter. Nickel	1.00	51	1.97
Inter. Petroleum	1.50	37 1/2	3.94
McColl-Fontenac	.80	16 1/2	4.83
Mont. Cottons priv.	7.00	108	7.00
Mont. L. H. & P.	1.50	32	4.52
Mont. Tramways	9.00	101	8.90
Nat. Breweries	2.00	44	4.59
do priv.	1.75	41	4.22
Ogilvie	8.00	215	3.72
do priv.	7.00	155	4.61
Ottawa L. H. & P.	6.00	93	6.52
Page Hersey	3.00	95	3.20
Penmans	3.00	54	5.57
do priv.	6.00	125	6.00
Power Corp. priv.	6.00	99	6.06
Quebec Power	1.00	16 1/2	5.61
Shawinigan	.60	23	2.60
Sou. Canada Power	.80	13 1/2	5.85
do priv.	6.00	191	6.06
Steel of Canada	1.75	63 1/2	2.75
do priv.	1.75	57 1/2	3.92
Tuckett Tobacco pr.	7.00	150	4.67

Beau surplus pour Westmount

A la suite de grandes économies, Westmount a pu terminer l'année 1935 avec un surplus de \$4,136, a annoncé, hier soir, le maire John Jenkins. Ce surplus se compare très favorablement à un déficit de \$31,734 en 1934. Les secours directs ont coûté \$19,522 et c'est Westmount qui a tout payé, ne recevant rien des gouvernements. Le total des revenus fut de \$1,199,913; le total des dépenses \$1,195,777.

On a annoncé la mise à sa retraite du chef des pompiers Louis Maréchal et la nomination de William Burris à ce poste.

LES PRODUITS DE LA FERME

Les prix des denrées avaient tendance à fléchir, hier. La baisse des oeufs continua. Ils perdirent de 2 à 4 cents par douzaine. Le beurre était fractionnellement plus faible. Les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard se vendirent 5 cents le sac meilleur marché. Le fromage et la volaille demeurèrent inchangés. Dans l'ensemble, le trafic était calme, excepté pour les oeufs. Les arrivages se répartissaient comme suit: 1,236 caisses d'oeufs, 73 boîtes de beurre et 205 boîtes de fromage.

Au marché des oeufs, les envois de triés, en wagons ou en fractions de lots, totalent de 31 à 34c la douzaine pour les A-gros, de 29 à 32c pour les A-moyens. Durant l'après-midi, les lots fractionnés strictement frais se vendaient 31-32c pour les A-gros et 29-30c pour les A-moyens. On s'attendait à une nouvelle baisse des prix pour aujourd'hui. Les demi-grossistes abaissèrent de 2 cents par douzaine les prix des petits lots destinés aux détaillants et une baisse semblable penda effet aujourd'hui. Voici la nouvelle feuille des prix:

Emb. Lib.	Prix
A-1 gros	42c
A-1 moyens	40c
A-gros	36c 35c
A-moyens	34c 33c

La première qualité de beurre, en wagons ou en fractions de lots, totalent de 21-22c la livre au lieu de 22-24c lundi. Les petits lots destinés aux détaillants faisaient 23c pour le beurre en bloc et 23-24c-25c pour le beurre en pains moulés.

La première qualité de fromage ontarien valait de 11-12c à 12c.

Les prix des pommes de terre étaient les suivants: "Mountains" de l'île du P.-E., No 1, 90 lbs, \$1.20 - 1.25; 80 lbs, 1.05 - 1.10; Cobblers No 1, 90 lbs, \$1.15 - 1.20; 80 lbs, \$1.00 - 1.05; "Mountains" No 1 du N.-B., 80 lbs, \$1.00 - 1.05; "Mountains" No 1 du P.-E. et du N.-B., No 1, 10 lbs, 16c, 50 lbs, 75c; "Mountains" No 1 du Québec, 50 lbs, 25c - \$1.00; blanches No 2, 80 lbs, 85c - 90c; No 1 des Bermudes, boîtes de 50 lbs, \$2.00 - 2.10.

Au détail, la volaille habillée de catégorie "A" (déduire 2 cents pour la catégorie "B") se vend comme suit:

Dindons	A la lb
Poulets au lait	30-32c
Poulets de choix	28-30c
Canards	23-24c
Oies	18-20c
Volailles de choix	20-21c

Les ventes au Canadian Commodity Exchange s'élevèrent à 509 boîtes de beurre sur place à des prix variant de 21-22c à 21-23c la livre pour

La Patrie

Emplois demandés, 1 centin par mot avec minimum de 15 mots

Ammonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus—2 centins par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1/3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entée en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 13 points.

Les avis de naissance, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services annuels, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m. seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies, par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez L'Ancester 3121

Service des Petites Annonces
Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

AVIS SPECIAUX

DIVERS

CARTES de cigarettes payées en argent. Quality Tobacco Shops, 459 rue McGill, 419 Craig Ouest, Montréal 8827.

FINANCE

ARGENT A PRETER

ARGENT prêt, sur diamants, montres, bijoux, vêtements, fourrures, carabines, fusils, argentures, valises, sacs de voyage ou tout autre objet de valeur. Références de tout gérant de banque, Ross Company, licencié par le gouvernement, prêteur sur gages, 83, rue Craig Ouest. 61-1 7-25

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

VENDU A SACRIFICE: Set de salle à dîner de deux ans, inoxydable à dîner, de \$200 pour \$50. Radio \$15.00 \$55.88, 3e avenue, Rosemont, T. 61. AMherst 8528. 13-6

OUTILLAGE ET AMEUBLEMENT A VENDRE

VENDUS A SACRIFICE: caisses enregistreuse, balances, montres (show cases), armoires vitrées de mur, Outillage d'électriciens et de bouchers, au No 40, rue Craig Ouest, Plateau 8934. 2-21

PROFESSIONNELS

MEDECINS

A.-J. COTE, toutes maladies secrètes, traitement rapide, également traitées par correspondance, 6947 Christophe Colomb CR. 4055. 69-1 306-23

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BOUCHERIE et épicerie à vendre. Véritable bargain pour prospect acheteur. S'adresser à 331 DeMontigny, CH. 2650. 291-2

MAGASIN de coupon à vendre à bon marché. S'adresser à 1550 Dufresne, AMherst 5365.

IMMEUBLES

TERRAIN ET PROPRIETE A VENDRE

TERRAIN ET PROPRIETE à vendre, coin sud-est Beaubien et Des-Érables. S'adresser à 5711, 6ème avenue, Rosemont. 3-jno 61-jno

Guide du commerce

PNEUS, VULCANISATION

GROS lots pneus réparés non réclamés, à prix réduits, aussi vulcanisation. N. Laberge, 7751 St-Hubert, CRescent 3747. 7-32

"Noranda" vu par les étudiants

Les étudiants en 4e et 5e année de Polytechnique ainsi que le directeur des études, M. Adhémar Mailhot, étaient hier, mardi, les hôtes de Monsieur Joseph De Séve, directeur général de France-Film, qui leur présenta dans la chambre aux projections particulières du cinéma Saint-Denis, un documentaire pour le moins que l'on puisse dire merveilleux. Ce film en trois bobines intitulé "Noranda" trace d'une façon concise et lumineuse les opérations nombreuses et techniques compliquées qui vont depuis le creusage au profond des galeries jusqu'à la mise en lingots, en lamelles ou en fils tenus de l'or, du cuivre et autres métaux. "Nous avons vu trente minutes, disait M. Mailhot après la représentation, ce qui aurait pris plusieurs semaines en visites sur les lieux mêmes."

Ce film a pu être produit grâce au concours du ministère de la voirie de la province de Québec. D'une production entièrement canadienne le film "Noranda" montre en quelques tours de main la découverte, le développement rapide de cette ville grâce aux mines qui y emploient plusieurs milliers d'hommes.

Moins d'aliments mais plus de thé

Le commerce du thé est devenu une des plus puissantes industries dans le monde entier. A Scarborough, Angleterre, on boit tellement de thé que, récemment, un inspecteur de la ville, préposé au nettoyage des rues, a dû suspendre deux de ses hommes qu'il surprit dans un hangar à diverses reprises à prendre du thé au cours de leur travail.

En Angleterre toujours, l'on prend beaucoup moins de nourriture, mais l'on boit beaucoup plus de thé. L'on prétend que c'est là beaucoup plus économique et voire même de beaucoup moins préjudiciable à la santé. A la suite d'une enquête menée avec soin, l'on a constaté que sur huit ouvriers, l'on en trouve six, qui apportent avec eux pour le dîner leur bouteille de thé. Il y a environ 250 ans, le thé se vendait en Angleterre jusqu'à \$10 la livre. Dans ce temps l'on préparait le thé dans un pot d'un demi-litre. Il va de soi qu'aujourd'hui l'on a dû changer de réceptif.

Deux enfants blessés

Un enfant de 10 mois, Georges Robert Labranche, a été transporté à l'hôpital Ste-Justine hier après s'être gravement brûlé en renversant sur lui le contenu d'un bol de soupe bouillante. Les parents de l'enfant demeurent à 6813 rue Clarke.

Victime de l'auto

Gerald Holland, 6 ans, appartenant 14930 Chemin de la Côte des Neiges a été gravement blessé à la tête et au corps hier lorsqu'il fut renversé par une auto en face de la demeure de ses parents. L'enfant est à l'hôpital St-Mary.

Il en coûte pour traiter ses clients au vinaigre

Le juge Duranseau a entendu hier, une cause du Collège des Médecins accusant Edouard Bolly de pratique illégale de la médecine. Après avoir entendu les témoignages, le juge a condamné l'inculpé à \$100 d'amende et aux frais ou à 60 jours de prison. Bolly était accusé d'avoir traité Hélène Bibaud et d'avoir diagnostiqué sur sa cliente un "estomac ouvert" de 2 pouces. Il lui conseilla de se frotter avec du vinaigre. Dans la deuxième cause il traita une dame Chevalier qui avait subi un accident d'auto au cours duquel elle eut trois côtes enfoncées. Il diagnostiqua une fracture de la "toilette" de la hanche gauche. Il lui prescrivit de se frotter avec du vinaigre, de ne plus aller en auto et de ne pas se coucher sur le côté gauche.

L'éducation chez les jeunes filles

Mlle Catherine I. Mackenzie, principale de l'Ecole supérieure de Montréal pour les jeunes filles, était la conférencière, hier midi, au lunch hebdomadaire au Progress Club à l'hôtel Windsor. Mlle Mackenzie parla de l'éducation chez les jeunes filles. "On ne considère plus la femme comme un être inférieur comme avant 1880, alors qu'on lui refusait tout éducation, parce que l'on considérait que son rôle dans la société la plaçait à un degré inférieur à celui de l'homme", dit-elle. La conférencière estime que la femme, bien que recevant une éducation supérieure, ne constitue pas une concurrence pour l'homme parce que ses activités s'exercent dans d'autres domaines que ceux de l'homme.

Le nouveau président, M. L. Hanson, présidait le lunch.

Une causerie sur les Antilles

M. Rex Stoltmeyer, commissaire du commerce aux Antilles donna une causerie hier midi, au lunch hebdomadaire du club Kewanee Saint-Laurent, à l'hôtel Queen's.

M. Stoltmeyer a fait l'histoire de ces îles que se sont disputées Français, Espagnols et Anglais. Ces derniers ont réussi par s'en assurer la possession, mais une forte partie de la population est restée attachée aux Français. Le conférencier déclare que ces îles offrent de grandes beautés au point de vue touristique, et il invite les Canadiens à les visiter.

M. Jack Guilboird présidait le lunch.

168 nouveaux membres

168 nouveaux membres ont été initiés lundi soir à la réunion de l'Union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal. L'assemblée était présidée par M. J.-B. Labelle. M. J.-A. Saint-Pierre a annoncé qu'un grand nombre de nouveaux membres s'étaient enrôlés dans cette association et qu'on se préparait pour l'ouverture de la saison de la navigation.

LONDRES, 11. (P.-C.-Havas.)

Le directeur général de l'aviation civile en Angleterre, M. Francis Sheldermine, a dit, ce soir, au Royal United Service Institution que le service aérien de l'Atlantique du Nord sera chose accomplie pas plus tard qu'en 1938.

Deux assemblées de M. F.-J. Leduc

L'échevin François-J. Leduc, député du comté Laval à l'Assemblée législative, tiendra deux assemblées en vue de rencontrer ses électeurs. La première aura lieu, ce soir, à la salle de l'hôtel de ville de Pointe-aux-Trembles, sous la présidence du maire W. Saint-Pierre. La seconde aura lieu mercredi prochain le 18, à la salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Youville.

M. Leduc sera accompagné de plusieurs de ses collègues à ces deux assemblées.

Les funérailles de M. Ald. Vendette

VAL DAVID. — (D.N.C.) — La semaine dernière, ont eu lieu les funérailles de M. Aldé Vendette, décédé à Montréal, à l'âge de 59 ans. Outre son épouse née Emerisa Ménard, le défunt laisse: un fils Joffre, deux filles: Fernande et Florence, quatre frères: Wilfrid, Octave, Dieudonné et Alphonse, une sœur Mme Pierre Lahale.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. l'abbé Maurice Monty, curé de la paroisse. La chorale était sous la direction de M. Armand Brisebois. Touchait l'orgue, Mlle Gabrielle Guindon.

Les porteurs étaient MM. Octave Vendette, Dieudonné Vendette, Eddy Vendette, Pierre Lahale, Patrick Wood et Joseph Monette.

Conduisant le deuil, son fils Joffre son beau-père M. Anthime Ménard, ses beaux-frères MM. Elot, Charles, Théophile et J. A. Ménard, ses neveux René et Léopold Vendette, Roger Wood, Lucien, Yvan, et Roméo Lahale, ses cousins Luc et Emilie Vendette.

Dans le cortège on remarquait MM. Ernest Bellisle maire de la paroisse de Ste-Agathe; L. Dufresne, maire de cette paroisse, Jules Bégin, de Ste-Thérèse de Blainville; Joseph Lucas et Pierre Lamont de Ste-Agathe, Honorius Vanier, P. E. Doré de Ste-Agathe, Rodolphe Robillard, A. Normand, J. O. Béllisle, Emilie, Eugène et Honoré St-Louis, Hormidas Paquin, Delphis Beaulieu, Emilie Lacharme, Joseph Paiement, Edouard Guenette, Napoléon Guimet, André Deschamps et nombre d'autres.

Vancouver recevra la visite du lord-maire

VANCOUVER, 11. (Presse canadienne). — Le lord-maire de Londres assistera l'été prochain aux fêtes qui marqueront le centenaire de la ville de Vancouver, puis après y avoir passé deux jours, il se dirigera vers l'est. Le lord-maire sera à Québec le 13 août.

VANCOUVER, 11. (P.C.) — Le maire McGeer a annoncé, hier, que les maires du Canada, à leur conférence qui aura lieu ce mois-ci à Ottawa, demanderont une révision radicale de la politique fiscale du gouvernement fédéral.

Pour la lutte antivénérienne

La Division des Maladies Vénériennes du Service Provincial d'Hygiène vient de créer une CENTRE DE VENEREOLOGIE à l'hôpital Notre-Dame, pour le traitement de la syphilis, de la blennorrhagie, de la chancrelle et de la maladie de Nicolas Favre.

Cette Clinique sera ouverte aux "indigents seulement" les avant-midis et soirs.

Seront considérés comme "indigents" ceux-là qui ne sont pas en état de payer des honoraires convenables à un médecin praticien de la ville.

Une enquête sévère sera établie afin de contrôler l'état de fortune des malades qui se présenteront à ces consultations du matin et du soir.

Les médecins praticiens doivent se faire un devoir d'aider le contrôle hospitalier en signalant au directeur du Centre Vénérologique tout malade dont ils savent qu'il est traité au dispensaire alors que ses revenus lui permettent de payer des honoraires.

Les autorités de l'Hôpital Notre-Dame et la Division des Maladies Vénériennes déclarent formellement qu'il est inutile pour ceux dont les revenus sont suffisants pour assurer les honoraires d'un traitement de se présenter à cette Clinique ouverte, nous le répétons, aux "indigents seulement".

Décision du juge H. Fortier le 24

QUEBEC, 11. (P.C.) — Le juge en chef Hughes Fortier rendra son jugement le 24 courant, sur les accusations portées contre Roméo Parent, Arthur Larouche et Eudore Parent, étudiées à l'enquête préliminaire.

Ces trois hommes sont accusés avec d'autres personnes, d'avoir conspiré et troublé la paix à une assemblée de l'Action Libérale Nationale à l'Ange-Gardien.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de HENRI VALADE, notaire de la cité de Montréal, cédant-antérieur.

Avis est par les présentes donné que le PREMIER jour d'AVRIL, 1936 (mil neuf cent trente-six) à MIDI, sera rendu par encaissement public, au bureau du shérif pour le district de Montréal, palais de Justice, Montréal, l'immeuble suivant, savoir:

Un emplacement connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, sous le numéro douze de la subdivision officielle du lot original, numéro 50 (50-12) contenant vingt-cinq pieds de largeur par soixante-dix-huit pieds de profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins — avec les bâtisses y érigées, portant le No 11752 de la rue Drapeau.

La dite vente sera faite en vertu de l'article 45 de la Loi de Faillite, paragraphes 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 des Statuts Révisés du Canada, 1927, chapitre II et amendements, et aura l'effet du décret.

Pour conditions de vente et cahier des charges s'adresser au syndic.

Le syndic, J.-PAUL VERMETTE, Bureaux: 511, Place d'Armes, Montréal.

PIERRE LEVAGABOND



Pas un seul point en 70 minutes au Forum, hier soir

Lorne Chabot et Dave Kerr sont les héros d'un duel homérique entre les Rangers et les Maroons

(Par Horace Lavigne)

Ce fut une lutte âpre, farouche, sans quartiers que celle d'hier soir, au Forum, entre les Rangers et les Maroons. Après soixante-dix minutes de jeu foudroyant, les deux clans ont laissé la glace dans le même état qu'ils étaient lorsqu'ils vinrent en contact avec elle, avant d'ouvrir les hostilités. Pas un seul point ne fut réalisé pendant les trois périodes et demie, et, malgré la lassitude compréhensible des joueurs, qui, outre la chaleur du combat, avaient eu à supporter celle de la température, l'action ne laissa pas d'être soutenue et acerbée jusqu'à la dernière seconde de la rencontre. Et, pour le prouver, juste au son du timbre, Dave Kerr sauvait les Rangers par un arrêt fantastique. L'assistance, qui pouvait être de 6,000 personnes, évacua le Forum satisfaite d'avoir assisté à l'une des parties les plus belles et les plus excitantes de la saison.

Le demi-succès du club vis-à-vis ne contrebalance pas la victoire des Bruins sur le Detroit par le score de 1 à 0, hier soir. Les deux points, que les Bostoniens ont obtenus contre les Red Wings, à leur troisième défaite consécutive, les exhaussent davantage dans l'échelle du classement et élargissent la brèche, qui les sépare des Rangers. Avec quatre parties encore à débattre, les deux clubs semblent actuellement placés comme ils le seront à la fin de la saison régulière. Toutefois, les deux équipes "patriciennes" doivent se rencontrer à Boston dans le dernier match de la saison, et il se peut que l'issue de la lutte entre elles ne se règle définitivement que lors de cette partie.

DUEL KERR-CHABOT



Lorne Chabot

La joute a donné lieu à un duel de gardiens de buts tout aussi bien qu'à un duel d'équipes. On a rarement vu deux concierges aussi intéressés à défendre leurs filets comme Kerr et Chabot le furent hier soir. Devant le jeu agressif, impétueux des deux clubs, la tâche des gardiens de buts fut singulièrement accrue. Ils durent se multiplier pour sauver leurs cages contre des assauts furieux, contre des attaques massives, que la défense, malgré une vigilance soutenue, ne parvenait pas toujours à endiguer. Kerr s'est particulièrement distingué contre une couple de lancers de Jimmy Ward, dont l'un fut arrêté au vol d'une seule main, alors que la rondelle était destinée à l'un des coins du filet. Kerr sauva aussi contre plusieurs lancers à courte portée, tirés à blanc par Northcott, Blinco, Trotter, Cain et Marker. Plusieurs fois, le jeune Cerbère, qui porta déjà les couleurs du club Montréal, il y a quelques années, vit deux ou trois Maroons fondre sur lui alors que ses sentinelles étaient allées prêter main forte aux avant dans une charge, qui avait avorté, et toujours, avec sang-froid, avec cynisme, il se jetait au-devant des assaillants pour faire rater leur plan. Kerr fut magnifique et il le disputa bien au vétéran, qui, à l'autre bout, lui livrait une lutte égale. En effet, le vétéran, dont la mise au rancart, cet hiver, par les Black Hawks de Chicago, au bénéfice de Mike Karakas, a été l'une des anomalies les plus flagrantes du hockey, n'a pas été inférieur à son vis-à-vis. Il a joué avec une composition inaltérable, et son flair fut jamais pris en défaut. Moins exposé peut-être que Kerr, puisqu'il eut six lancers de moins à bloquer, Chabot ne fut pas moins brillant, et plusieurs de ses arrêts ne s'expliquent que par la valeur même de Lorne et

l'acuité de son jugement. Chabot avait dans les Rangers une équipe, décidée à vaincre à tout prix, puisque le détail dépendait pratiquement de l'issue de ce match, et il fut peut-être plus alerte que son jeune rival. Sa tenue fut donc une des raisons évidentes pour lesquelles les Champions purent tenir la défaite au large.

Il faudrait ajouter, cependant, que le travail des gardiens de buts fut facilité par la fermeté, la solidité et l'étanchéité des joueurs de défense. Rarement sentinelles ont-elles présenté plus de technique dans l'art de défendre le territoire, qui leur était confié. Ching Johnson et Art Coulter formèrent une combinaison hermétique, devant laquelle les assauts les mieux concertés et les élan les mieux exécutés vinrent se briser. Johnson, avec son crochet, brisa bien des sautilleries et déjoua bien des calculs. Bon enfant, le gros Ching a donné aussi bien des coups de hanche et de taille et, quand il a manqué son essai sur l'évasif Marker, dans la deuxième période, pour piquer une tête sur la glace, il s'est joint à l'assistance pour rire de sa propre méprise. Coulter fut tout feu, tout flamme sur la glace, et il ne prit pas les choses aussi flegmatiquement que Johnson. Il dut aller trois fois au frigidaire tempérer ses ardeurs, et, un de ses voyages lui valut un repos forcé de cinq minutes.

COULTER-CONACHER

Ce fut vers le milieu de la deuxième période, que cette punition fut imposée par les arbitres Al. Smith et Eusèbe Daigneault. Murdoch fut tout à coup mis rudement en échec par Conacher, défense des Maroons, dans le centre de la glace et Coulter vola au secours de son coéquipier. En un clin d'oeil, Coulter et Conacher en venaient aux prises, près du banc des Maroons. Plusieurs autres joueurs tentèrent de se mêler au fracas et les arbitres eurent toutes les peines du monde à empêcher une rixe. Plusieurs Maroons, sur le banc, ne furent probablement retenus que par la peine d'encourir une amende de \$50, votée récemment par les gouverneurs de la N.H.L. contre ceux, qui, ne jouant pas, sauteraient sur la glace pour se battre. Le trouble apaisé, Coulter et Conacher allèrent se refroidir à côté du pénitencier. Tommy Gorman ne contribua pas peu à ramener la paix, en adoucissant Coulter, qui joua sous sa direction, quand Gorman pilotait les Black Hawks.

Pour revenir aux joueurs de défense, il faudrait mentionner aussi le bon travail de Otto Heller et de Bill Cook pour les Ran-



Dave Kerr

gers, le premier évoluant avec éclat non seulement sur ses positions mais se montrant fort dangereux dans ses sorties. Le vétéran Cook a été utilisé avec grand discernement et il a rendu de précieux services. Du côté local, Evans et Wentworth, Conacher et Shields ont été superbes et ils ont rivalisé d'entrain et de sagacité avec le quatuor adverse. Ce fut, de part et d'autre, une merveilleuse défensive, ajoutée à une tenue impeccable des gardiens de buts.

RUDE RENCONTRE

Malgré les treize punitions, dont trois majeures, la troisième revenait à Hooley Smith, pour avoir repoussé Heller avec son bâton dans la figure (cross check) les arbitres auraient pu se montrer plus sévères encore. La foule ne leur pardonna pas certaines incartades restées impunies, et Smith fut celui des deux officiels, qui fut le plus abusé sous ce rapport. Il est évident que ces pauvres arbitres ne voulaient pas commettre des excès de zèle et qu'ils décidèrent de s'en tenir à une prudente surveillance du jeu. Ils le firent, en somme, avec impartialité, et, s'ils errèrent parfois, les deux clubs en bénéficièrent également. Les Rangers eurent plus souvent à souffrir des pénalités, qu'ils imposèrent, puisqu'ils reçurent huit des treize sanctions. La mise en échec fut persistante et les joueurs se couvrirent avec acharnement. Ce qui n'empêcha pas le jeu d'assumer parfois une rapidité affolante et de fournir une action triplante, surtout à partir de la deuxième période. Ce fut un élan continu, suivi d'un barrage infranchissable et Lester Patrick ne cessait, dans son émoi, de clamer ses instructions du banc des joueurs. Le vétéran des Rangers eut plusieurs sautes de caractère, hier soir, et il était évident qu'il tenait à gagner, coûte que coûte.

Il serait difficile, en terminant, de ne pas souligner le travail de quelques jours d'attaque. Phil Watson, la recrue locale des Rangers, cet hiver, s'est prodigué sans ménagement pour essayer de faire pencher la victoire du côté de son club. Un autre jeune, qui se signala chez les Rangers, fut Colville, qui déploya une vivacité dangereuse sur son aile. Dillon fut fort agressif également, mais il n'avait pas le compas dans l'oeil, hier soir, et Cecil manqua une couple d'aubaines superbes devant le filet. Bun Cook, qui n'était pas sur l'alignement des New-yorkais depuis longtemps, figurait avec éclat, hier soir, bien que le vétéran fut visiblement tenu en réserve par Patrick. Boucher, Murdoch, le jeune Lynn Patrick si signalèrent également, pendant que Morenz, prenant aisément les choses, fut cependant fort utile à son club, en se repliant sur la défense en toute hâte, après une saillie.

Chez les Maroons, Gracie, Marker et Cain commencèrent sur l'attaque, mais ce trio fut éliminé par Trotter, Blinco et Ward, qui joua aussi avec un égal brio sur la ligne de Smith et de Northcott. Bien des chances furent perdues également par les artilleurs locaux, qui tirèrent en dehors du filet.

RANGERS — Buts: Kerr; Défenses: Johnson et Coulter; Centre: Morenz; Altes: Keeling et Watson, Subs.: Shibley, W. Cook, F. Cook, Boucher, Dillon, Murdoch, Heller, Colville, Patrick.

MONTREAL — Buts: Chabot; Défenses: Evans et Wentworth; Centre: Gracie; Altes: Cain et Marker, Subs.: Conacher, Shields, Smith, Ward, Northcott, Blinco, Trotter.

Arbitres: A. G. Smith et Eusèbe Daigneault.

Première période

Punitions: Gracie, Coulter (2), Shibley, Shields.

Deuxième période

Pas de point. Punitions: Evans, Watson, Co-

Position des clubs de la N. H. L.

Section canadienne						
	J.	G.	P.	N.	P.	C. Pts
Toronto	42	20	17	5	111	96 45
Montréal	43	18	16	9	102	100 45
Américain	44	15	22	7	101	108 37
Canadien	43	11	22	10	76	108 32

Section américaine						
	J.	G.	P.	N.	P.	C. Pts
Détroit	43	22	14	7	107	91 51
Chicago	43	21	15	7	84	76 49
Boston	41	20	10	5	89	78 45
Rangers	44	15	17	12	78	89 42

Parties de jeudi, 12 mars: — Toronto vs Canadien; Montréal vs Chicago; Détroit vs Rangers.

Trois parties en trois jours pour le Canadien

En trois jours, le Canadien devrait faire face à autant d'adversaires. C'est dire que demain, jeudi, il s'attaquera aux Leafs de Toronto, sur la glace du Forum, pendant que samedi soir, les Red Wings de Détroit seront ses hôtes. Enfin, dimanche soir, les Maroons et les Habitants en viendront aux prises dans le premier match dominical de la N.H.L. dans la métropole.

Naturellement, l'espoir baisse considérablement dans le clan tricolore avec la victoire de l'Américain sur le Toronto, hier soir, à New-York. Mais, il reste encore des possibilités, comme disait Sylvio Mantha, hier soir, et tant qu'il y aura une lueur, le Canadien bataillera avec la dernière énergie. Il s'ensuit donc que la partie de demain soir, contre les Leafs, promet d'être un duel d'une exceptionnelle grandeur.

Les champions du Parc Lafontaine

Le Plateau a remporté le championnat junior du Parc Lafontaine en triomphant du Rosemont dans la finale hier soir, par le pointage de 7 à 1. La finale s'est déroulée à l'Aréna hier soir. Jules Brunet a été le héros de la joute en enregistrant trois points et en obtenant une assistance.

Le championnat senior fut remporté par les Etudiants qui ont défait les Bruins par 3 à 2 tandis que chez les juvéniles le Plateau a été défait par le Christin, par 6 à 4. Voici les sommaires des tournois:

PREMIERE PARTIE

Première période	
1-Plateau: J. Brunet (Moquin)	3:27
2-Plateau: Marchessault (Marchessault)	3:42
3-Plateau: J. Brunet (Desmarais)	8:29
4-Plateau: J. Brunet (P. Brunet)	10:35
5-Plateau: Hébert (Marchessault-Marchessault)	12:14
Deuxième période	
6-Plateau: Marchessault (Marchessault-Desmarais)	3:42
Troisième période	
7-Rosemont: Fitzpatrick (Doherty)	6:23
8-Plateau: P. Brunet	8:24

DEUXIEME PARTIE

Première période	
1-Etudiants: Danseur (Leboeuf)	13:04
Deuxième période	
2-Bruins: Fauteux (Labrèche)	2:18
3-Bruins: Fauteux (Labrèche)	3:49
4-Etudiants: H. Lambertus (C. Lambertus)	12:15
Troisième période	
5-Etudiants: Morency (Lambertus)	7:36

TROISIEME PARTIE

Troisième période	
1-Christin: Bastien (St-Jean)	6:28

nacher (majeure), Coulter (majeure), Heller, Smith (majeure.)

Troisième période

Pas de point. Punitions: F. Cook, Johnson.

Période supplémentaire

Pas de point. Punition: Aucune. Arrêts:

Kerr 2 6 7 5 — 27
Chabot 3 9 7 2 — 21

Robert l'emporte sur Charlie Strack

PORTLAND, Maine, 11.

Yvon Robert s'est assuré de deux chutes consécutives sur Charlie Strack, ici hier soir. Le gladiateur canadien-français fut brillant. Il prit la première chute avec un écrasement général et la seconde, à la suite d'une série d'"Hammerlocks".

2-Christin: Bastien	7:37
3-Christin: Boyer	12:33
Deuxième période	
4-Plateau: Lacombe	8:21
Troisième période	
5-Plateau: Ferrand (Lacombe)	5:27
6-Plateau: Raymond	6:13
7-Christin: Bastien (St-Jean)	7:19
8-Christin: St-Jean (Bastien)	10:09
9-Christin: Marcotte	11:50
10-Plateau: Ferrand	12:39

Point important de Jean-Louis Bourcier à Pittsburgh

PITTSBURGH, 11 (P.C.) — Le

club Pittsburgh a vaincu le Cleveland par le score de 5 à 4, ici hier soir. Jean-Louis Bourcier a compté le point décisif une seconde avant la fin de la période supplémentaire, sur une passe de l'ailier Benson. Pittsburgh remportait ainsi sa première victoire de la saison, sur le Cleveland.

HOCKEY

FORUM CE SOIR A 8.30

Finales du Groupe Senior

VERDUN VS ROYAL

Entrée gén. 40c. Sièges résér. 50c. Taxe comprise.

JEUDI, 12 MARS, A 8.30

TORONTO VS CANADIENS

PRIX: \$2.25, \$1.75, \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75c et 50c. — Taxe comprise

Boston et Américain, pratiquement assurés du détail

Runge enregistre l'unique but des Bruins sur Détroit devant 15,000 fans

BOSTON, 11. (P.A.) — Paul Runge a donné la victoire aux Bruins sur les Red Wings de Détroit, devant 15,000 spectateurs, au Garden, hier soir. Runge comptait au cours d'une mêlée, l'unique point de la joute, à la cinquième minute du temps supplémentaire. Un hors-jeu se produisit près de la cage du Détroit. Pettenger et Bill Cowley se disputèrent le disque. Cinq joueurs des Bruins étaient postés dans la zone du Détroit. Finalement, Seibert, Cowley et O'Neill lancèrent sur Smith tour à tour. Puis Runge intercepta un rebond au cours de la mêlée et lança adroitement dans un coin de la cage. C'était la deuxième victoire des Bruins sur Détroit en trois jours et Détroit subissait sa troisième défaite en quatre jours.



Paul RUNGE

Les Bruins ont maintenant une avance de trois points sur les Rangers pour la troisième place de la section américaine.

Le sommaire:
BOSTON. — Buts, Thompson; défenses, Jenkins et Shore; centre, Welland; ailes, Beattie et Clapper. Subs.: Runge, Cowley, Seibert, O'Neill, Graham, Duguid, Motter, Sands.
DETROIT. — Buts, Smith; défenses, Young et MacDonald; centre, Barry; ailes, Lewis et Acrie. Subs.: H. Kilrea, Pettenger, Howe, Goodfellow, Bowigan, Kelly, W. Kilrea, Sorrell.

Première période
Pas de point.
Arbitres: Bill Stewart et Odie Cleghorn.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: aucune.

Troisième période
Pas de point.
Punition: aucune.

Période supplémentaire
1. Boston—Runge (O'Neill-Seibert-Cowley) 4-5
Punition: aucune.
Arrêts: Thompson 27; Smith 20.

Brockville, champion senior d'Ottawa

OTTAWA, 11. (P.C.) — Les Mademadras de Brockville ont battu le Canadian Royal Air-Force par 4 à 1, ici hier soir, remportant ainsi le championnat senior de la ligue d'Ottawa. Cette victoire était la troisième du Brockville dans la série. Percy Moore et Jean Sauvé de Montréal ont dirigé la joute.

Wallace contre Ross, ce soir

VANCOUVER, 11. — Gordon Wallace, champion poids mi-moyen du Canada, aura sa chance de justifier ses aspirations au championnat du monde de la même variété, quand il fera face, ce soir, à Barney Ross, le titulaire. L'assaut de ce soir sera de 10 rondes, mais il ne mettra pas le titre en jeu. Toutefois, si Wallace gagnait, il justifierait ses droits d'obtenir un match où, cette fois, le championnat sera engagé. Naturellement, Ross est favori, mais ceux, qui ont vu l'entraînement de Wallace, s'attendent que le Canada fasse belle figure.

Les Américains gagnent à Brighton

BRIGHTON, Angleterre, 11. (P.C.) — Le club olympique des Etats-Unis a battu un club d'étoiles du hockey anglais, par le score de 7 à 6, ici hier soir. Garrison et Shaughnessy se signalèrent pour les visiteurs, qui terminaient leur tournée en Europe. Le club américain doit s'embarquer immédiatement pour outre-mer.

LE HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Montréal 0, Rangers 0.
Américain 3, Toronto 2.
Boston 1, Détroit 0.

LIGUE INTERNATIONALE
Rochester 2, Windsor 0.
Buffalo 2, Détroit 0.
Pittsburgh 4, Cleveland 3.

Ce soir
GROUPE SENIOR (Finale)
Verdun vs Royal.

(Premier match, série 3 de 5).
LIGUE CAN.-AMERICAINE
New-Haven à Providence.
Springfield à Philadelphie.

LES CLASSEMENTS
LIGUE INTERNATIONALE

Section est
J. G. P. N. P. C. Pt
Syracuse ... 44 23 18 3 148 121 49
Buffalo ... 42 21 16 5 102 87 47
London ... 43 20 21 2 104 114 42
Rochester ... 41 15 24 2 96 121 32

Section ouest
J. G. P. N. P. C. Pt
Détroit ... 43 25 16 3 121 93 53
Cleveland ... 44 21 10 4 128 131 46
Windsor ... 43 15 18 10 108 120 40
Pittsburgh ... 43 17 25 1 112 132 35

LIGUE AMERICAINE
J. G. P. N. P. C. Pt
Philadelphie ... 43 25 14 3 129 85 55
Providence ... 43 20 18 5 97 112 45
Boston ... 44 18 22 4 120 124 40
N.-Haven ... 44 18 22 4 115 137 40
Springfield ... 43 17 22 4 114 107 38

Les étoiles d'hier dans la Nationale

Les étoiles d'hier, dans la ligue Nationale, ont été les joueurs suivants:

Eddie Wiseman, des Américains, qui prit part à deux points, comptés dans la troisième période, pour permettre à son club de battre les Leafs de Toronto par 3 à 2.

Charlie Conacher, du club Toronto, qui compta les 18 et 19èmes points de sa saison contre l'Américain, prenant ainsi la tête des fabricants de points.

Dave Kerr, des Rangers, et Lorne Chabot, des Maroons, qui brillèrent dans le match nul de 0 à 0 entre leurs équipes, au Forum.

Paul Runge, du Boston, qui compta l'unique point de la joute Détroit-Boston, dans la période supplémentaire, à Boston.



MARCEL MARCOTTE, du club Toronto Junior, a établi un record, la semaine dernière en enregistrant six points, dans une joute éliminatoire pour la Coupe Viauville.

Wiseman mène son club à la victoire contre les Leafs. - Ralliement à la 3e

NEW-YORK, 11. (P.A.) — Venant par en arrière, enregistrant deux points au cours de la 3ème période, l'Américain de Red Dutton a triomphé des Leafs de Toronto par le score de 3 à 2, devant 9,000 spectateurs, hier soir. Cette victoire a probablement permis au club de la N. H. L., postant ces derniers à la troisième position de la section américaine.



Eddie WISEMAN

tandis que la Canadienne est pratiquement éliminée, soit pour la première fois depuis 1927. L'Américain a maintenant une avance de cinq points sur le Canadien.

Cette défaite des Leafs permet aussi aux Maroons de monter en première place, partageant la position avec le club de la Ville-Neuve.

Les Leafs eurent une avance d'un point à deux reprises hier, sur de beaux élan de Charley Conacher mais par deux fois, le club local égala les chances et l'emporta finalement.

Eddie Wiseman fut la vedette des locaux. Il entreprit la montée pour le point qui égala le score et compta lui-même le point décisif dans la troisième période. Worters fut brillant vers la fin.

Le sommaire:
AMERICAINE. — Buts, Worters; défenses, Jerwa et Murray; centre, Chapman; ailes, Carr et Schriener. Subs.: Cotton, Oliver, Voss, Anderson, Klein, Wiseman, Dutton, Doran, Stewart.

TORONTO. — Buts, Hainsworth; défenses, Blair et Horner; centre, Thomas; ailes, Finnigan et Boll. Subs.: Conacher, Primeau, H. Jackson, Kelly, A. Jackson, Davidson, Clancy, Day.

Arbitres: Mike Rodden et Duke McCurry.

Première période
Pas de point.
Punition: Blair.

Deuxième période
1. Toronto—Conacher (Primeau-Davidson) 4-23
2. Américain—Klein (Stewart-Jerwa) 11-33
3. Toronto—Conacher (Boll-Thoms) 18-10
Punition: Blair.

Troisième période
4. Américain—Anderson (Voss-Wiseman) 7-00
5. Américain—Wiseman 9-22
Punition: aucune.

Arrêts:
Hainsworth 6 8 6—29
Worters 7 10 11—28

Mr. Gaiety courra de nouveau à Toronto

TORONTO, 11. — Mr. Gaiety, bien connu sur les pistes locales, tentera de faire un retour dans le sport des rois. Le Dr McQuibban, de la Législature d'Ontario, acheta le vétérinaire l'an dernier lorsqu'en voulut le détruire, et il a déclaré que son long repos sur la ferme du médecin à Alma l'avait tellement rajeuni qu'il avait l'intention de le faire courir dans les expositions rurales l'été prochain.

Le docteur McQuibban a déclaré qu'il réalisait que le vétérinaire de 1 an ne pouvait plus revenir sur les grandes pistes, mais que le gagnant de \$75,000 à \$100,000 durant sa longue carrière pouvait encore faire belle figure contre les chevaux qui fréquentent ces foires.

Le médecin a déclaré qu'il ne faiblissait pas ceci dans le but de gagner des bourses, mais qu'il réalisait par la tenue du fameux cheval dans son écurie que le vétérinaire voulait revenir sur la piste.

ST-JACQUES À SHERBROOKE, CE SOIR. - LES FAVORIS AMATEURS

Les séries éliminatoires se continuent à travers le Canada pour trouver un valeureux détenteur de la coupe Allan, disputée à tous les printemps à la même époque. Au cours des trois dernières saisons, les Provinces Maritimes ont gagné le trophée mais les chances favorisent un autre district, cette année.

Il reste encore cinq clubs sur les rangs, dans Québec, en ce moment Royal et Verdun vont se disputer le championnat senior tandis que St-Jacques, Sherbrooke et les As de Québec ont des aspirations au titre intermédiaire, puis défieront le champion senior pour le titre provincial. Ce dernier champion représentera Québec contre les Provinces Maritimes dans la première élimination.

Inutile de dire que le vainqueur de la série senior sera le favori pour nous représenter mais les surprises sont possibles.

Dans Ontario, Hamilton devrait continuer son travail d'élimination avec le même succès obtenu contre les Dukes de Toronto.

Royals, Hamilton, Fort William et Kimberley sont favoris pour la semi-finale mais il peut se produire une surprise chez l'un de ces clubs: Verdun, Sudbury, Brockville, Winnipeg et Prince Albert.

A Sherbrooke, ce soir, le St-Jacques va commencer la série de deux parties pour le privilège de rencontrer ensuite le fameux As de Québec qui alignent les anciens favoris suivants: Johnny Taugher, Pete Martin, D'Arcy O'Connell, Maurice Croghan et Stangle.

Un grand déploiement de ballon au panier féminin au National samedi

La Palestre Nationale est heureuse d'annoncer au public intéressé, pour samedi prochain, un programme de ballon au panier sans pareil.

Les équipes féminines de ballon au panier de la Palestre Nationale, (Junior et Intermédiaire) rencontreront les équipes féminines de Sherbrooke dans un programme double. La première partie se jouera à 7 h. 30 p.m. et la seconde à 8 h. 30.

Les Intermédiaires du National de leur côté, recevront l'équipe de Champlain, N.Y.

Dernièrement le National rendant visite au Champlain et remportait la victoire par une marge de deux points, mais les Américains n'entendent pas se laisser surpasser et veulent à tout prix reprendre leur revanche.

La grande partie commencera à 9 h. 30 p.m.

Tout fait prévoir un succès sans précédent pour ce gala. Les billets

s'enlèvent rapidement. Réservez le vôtre au plus tôt. Pour information appelez FR. 2896.

Autre championnat aux Rivulettes

GALT, Ont., 11. — Les Rivulettes de Preston, championnes du Canada, au hockey, ont remporté hier leur sixième titre consécutif de la province d'Ontario en battant les Muskokas de Gravenhurst par 9 à 2, gagnant la série de deux parties par 13 à 4.

Les Rivulettes voyageront maintenant à Montréal, où elles rencontreront les Maroons, pour le championnat de l'Est du Canada. Les joutes seront disputées samedi et lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal.

VICKERS
LONDON DRY
GIN

Populaire de

Par le monde entier depuis 1750

Un cocktail - un Collins - ou d'autres mélanges ayant pour base du Gin Vickers, possèdent cette saveur, ce fumet spécial, unique à ce gin.

\$1.80 **\$2.70**
BOUTEILLE 25 cl. BOUTEILLE 40 cl.

Distillé et embouteillé sous la surveillance directe des propriétaires Joseph & John Vickers & Co., Limited, Londres, Ang., par Distillers Corporation, Limited, Montréal.

Le premier duel Royal-Verdun, ce soir



**NOUVELLES
et commentaires
SPORTIFS**
par
ZOTIQUE L'ESPÉRANCE

LE BUT IMPORTANT DE JOE JERWA

Dimanche soir dernier, Joe Jerwa, défense-recrue de l'Américain, a probablement enregistré le plus important point de la saison. Le club de Dutton blanchit les Rangers, 1 à 0. Ce point permit à l'Américain de devancer le Canadien par trois points dans le classement, pour pratiquement éliminer le club local de la course, à moins d'une poussée prochaine des équipiers de Mantha. Ce point permit aussi aux Bruins de Boston de devancer les Rangers, pour la troisième position de la section américaine, point qui aura peut-être le don d'éliminer le club de Lester Patrick de la course. Joe Jerwa, ex-équipier des Bruins, a sûrement aidé son club et son ancien. Ce point vaudra probablement "un million" dans quelques jours.

Les Rangers feraient tout aussi bien de saupoudrer leurs chandails de naphthaline et de jeter leurs bâtons sur le tas de bois de chauffage. Car si un joueur, pratiquement aveugle, peut les battre, leurs chances dans le détail ne sont pas fameuses.

Le joueur presque aveugle qui battit les Rangers fut le joueur de défense Joe Jerwa, dimanche dernier. Jerwa est la sensation de l'Américain avec Schriner, cet hiver. Jerwa ne savait pas s'il devait jouer l'autre soir, quand il endossa le chandail étoilé. Il pouvait à peine voir à quelques pieds dans la chambre des joueurs de l'Américain. Il voyait tout embrouillé, mais il n'en dit rien au gérant Dutton ni à l'instructeur Rosy Helmer. Il se tut et sauta sur la glace avec ses coéquipiers.

Ses yeux avaient été blessés au cours de la joute de mardi dernier, ici contre le Canadien. Au cours d'une mêlée, Joffe Désilets l'avait frappé accidentellement et depuis la vue de Jerwa est dans un état lamentable. Il ne put s'aligner pour son club contre Détroit, jeudi dernier. Vint la joute de dimanche. Jerwa consentit à jouer, se déclarant en forme, et il compta l'unique point, à la première période, pendant que Dutton purgeait une punition. Il pouvait à peine voir le filet ennemi mais il eut assez d'habileté pour contourner Pratt et lancer dans un coin de la cage. Peut-être Jerwa ferait-il mieux d'attendre à la fin de la saison avant de se soigner!

LES MINIMES CHANCES DU CANADIEN

L'avenir n'est pas rose actuellement pour l'équipe du Canadien. Pour la première fois depuis 1927, le Tricolore ne prendra peut-être pas part à l'élimination de la Coupe Stanley. Il reste encore des chances mais elles sont bien minimes. L'Américain a retrouvé sa forme. Le club local n'est pas encore prêt à admettre la défaite finale. Il espère gagner trois des joutes qui restent de la saison régulière. Nul doute que les équipiers de Sylvio Mantha seront combattifs jusqu'à la fin. Pas un club dans l'histoire du hockey n'a eu autant d'accidents que l'alignement de cette saison. L'amateur constate aussi que cet hiver tous les clubs qui ont fait face au Canadien ont joué à leur meilleur. Pas un seul club n'eut un moment de léthargie contre le Tricolore. Pourtant, nos joueurs ont tenté de se rallier à plusieurs reprises.

LA REORGANISATION DU CANADIEN ET DES RANGERS

Un autre club qui doit surmonter beaucoup d'obstacles et qui fait aussi face à l'élimination dans la section américaine est les Rangers, de Lester Patrick. Pour la première fois depuis 1925, ce club ne participera probablement pas au détail. Tout comme le Canadien, les Rangers ont connu une saison de réorganisation. Patrick dut tenter sa chance avec plusieurs recrues des Ramblers de Philadelphie, qui en étaient à leur première année dans le hockey organisé. Canadien, tout comme Rangers, se voit réserver un avenir sombre, ce printemps, mais il faut aussi en conclure que tous deux redeviendront formidables, l'hiver prochain. Rares sont les clubs qui se réorganisent en une saison, surtout avec du jeune matériel.

JOHN HENRY LEWIS DEFEND SON TITRE

Le plus nouveau titre de boxe sera disputé vendredi soir prochain au Madison Square Garden de New-York, alors que John Henry Lewis défendra son titre de champion poids mi-lourd contre Jock McAvoy, dans un match de quinze rounds. La division des mi-lourds prit naissance seulement en 1903. Le deuxième détenteur de ce titre ne fut autre que Bob Fitzsimmons et ce dernier avait 40 ans lorsqu'il en prit possession.

Ce match de championnat sera le plus intéressant de la saison d'hiver. Lewis, qui est le deuxième boxeur noir à détenir ce titre, s'étant été le premier, défend son laurier exactement quatre mois et 13 jours après l'avoir gagné, contre McAvoy, le plus formidable aspirant de sa classe. Lewis et McAvoy sont deux habiles boxeurs; le choix du vainqueur de ce match est certes difficile. Lewis a battu le rugueux boxeur dans Bob Olin pour gagner le titre. Il doit avoir de belles qualités de boxeur, car après avoir vu Florian LeBrasseur l'emporter sur Olin, nous devons en conclure que le noir causera peut-être une surprise à l'Anglais.

Frenchy Bordagaray, le démon de la vitesse du club Brooklyn, fait sensation au camp d'entraînement. Son jeu est brillant et de plus une jolie moustache blonde orne sa lèvre supérieure. On ne sait pas encore si le gérant Casey Stengel interviendra mais Frenchy déclare catégoriquement que la moustache est là pour y rester toute la saison. Bob Shawkey, anciennement des Yankees, et John Henry, ancien receveur des Braves de Boston, firent leur apparition au camp d'entraînement, il y a plus d'une décennie, avec cette sorte de décoration mais ni l'un ni l'autre ne garda la moustache au cours de la saison régulière. Bordagaray, s'il obtient ce droit, donnera probablement un exemple que suivront plusieurs autres joueurs. Les moustaches deviendront donc populaires aux Etats-Unis si les magnats n'interviennent pas. L'histoire du baseball dit qu'en 1899 la majorité des joueurs portaient des moustaches et que cette mode prit fin en 1900.

Certes, Bordagaray sera la risée des autres joueurs s'il entend garder sa "décoration". Il n'y a pas cependant de règlement dans le baseball majeur qui défend à un joueur de porter une moustache. Il est le premier joueur de la ligue Nationale à le faire depuis John Henry, il y a douze ans.

"Je garderai ma moustache jusqu'à ce que mon gérant m'avise du



GREGORY MANGIN a conservé le championnat du tennis intérieur américain au tournoi de New-York qui s'est terminé, hier.

LE TENNIS

MANGIN RESTE CHAMPION

NEW-YORK, 11. (P.A.)—Gregory Mangin a retenu son titre de champion de tennis intérieur des Etats-Unis, en battant Leonard Hartman, ex-étudiant de l'université Columbia, par le score de 6-1, 6-3, 4-6, 6-3, tel ce soir. C'était la quatrième fois en cinq ans que Mangin décrochait le titre.

Mangin, qui a gagné le championnat en 1932, 33 et l'an dernier, a mené le bal durant les deux premiers sets et ensuite a paru fatigué et dut concéder le troisième set à son rival. Hartman a semblé avoir plus de chance égale de gagner le quatrième et lorsque soudainement Mangin a effectué un rallyement pour gagner six jeux d'affilée après que son rival eût mené par 3-0.

Mangin n'a cependant pas été aussi chanceux dans les doubles mixtes. Jouant de pair avec Mme John van Ryn, de Philadelphie, qui a gagné le championnat en simple, hier, ils ont été battus par Mme Sylvia Heron, de France, et Karl Schneider, de Suède, 7-5, 7-5, dans la finale des doubles mixtes.

Refus du Winnipeg de faire face au Fort William

WINNIPEG, 11. (P.C.)—Le club de hockey Winnipeg a décliné de participer à une série de détail contre le Fort William Wanderers pour le championnat de la ligue Manitoba-Baie du Tonnerre, a annoncé le président Coe, de la Manitoba Amateur Hockey Association hier.

Coe a prétendu avec les directeurs du club Winnipeg qu'ils n'étaient pas traités avec justice par la M. A. H. A., et par la ligue de la Baie du Tonnerre.

L'association de la Baie du Tonnerre a annoncé qu'un appel sera logé à la C. A. H. A., afin d'empêcher Winnipeg de représenter le Manitoba dans les autres éliminations interprovinciales.

contraire", a déclaré Frenchy, ces jours derniers. Bordagaray n'est rapporté aux Dodgers en grande condition. Il a terminé, il y a deux semaines, un film à Hollywood, dans lequel il joue un excellent rôle aux côtés de Warner Baxter et Lee Tracy dans "Sharks Islands".

Bordagaray s'amuse certes avec ses coéquipiers. Ces derniers baignent souvent mais Frenchy ne s'en fait pas. Il ressemble à Clark Gable.

MILLAR SERA CHOISI LE JOUEUR LE PLUS UTILE À SON CLUB

Royal et Verdun se rencontreront ce soir dans la première joute d'une série de trois dans cinq pour le championnat du Groupe Senior. Royal est favori de conserver son titre mais le Verdun pourrait fort bien causer une surprise, tout comme il a disposé des Etudiants du McGill. Les équipiers du Verdun font partie de l'éliminatoire finale pour la première fois depuis bien des années. L'an dernier, ils se classèrent cinquième et ne prirent pas part au détail.

Cette série qui débute ce soir sera certes superbe. Verdun aura plus d'opposition de la part du Royal qu'il en reçut de la part des Etudiants du McGill. Don Penniston est confiant pour la simple raison que son club a une bien meilleure défensive que les Feuilles d'Erable. Séguin, Munday, Jotkus, Titcombe forment un bien meilleur mur que Gérard Martel-Paul Arcand.

Le gérant Arthur Therrien, annonce que ses joueurs se sont remis du grand et sensationnel match de lundi soir dernier et que le Verdun sera sur la glace pour gagner à tout prix. Arthur sait qu'il a le club le plus combatif. Et c'est cette combativité qui aura raison du Royal, avance-t-il. Il fera probablement jouer le jeune Crogham aux côtés de Paul Arcand ce soir. Richard Proulx aura du travail en masse, déclare Therrien. Jim Kelly manquera probablement sur l'alignement des champions. Bell et Daigneault dirigeront l'importante joute.

MILLAR, LE PLUS UTILE

Tag Millar, centre des Sénateurs d'Ottawa, mène dans le vote qui doit décider du joueur le plus utile du Groupe Senior. Millar a actuellement 29 points, soit un de plus que George Brown. Les votes qui restent à venir sont de chroniqueurs sportifs d'Ottawa. Ainsi, il est pratiquement décidé que Millar sera choisi, le joueur le plus utile de cet hiver. Il succédera à Paul Arcand, qui eut cet honneur, l'hiver dernier.

Tournoi de boxe du Y.M.H.A. ce soir

Tout est maintenant prêt pour la soirée de charité qui aura lieu ce soir au local du Y.M.H.A., 3561 rue St-Urbain, au profit des orphelins du Neighbourhood House. Ce programme se compose de trente quatre rounds de boxe, dont deux rencontres de cinq rounds et huit combats de trois rounds, ainsi que deux combats de lutte amateur.

Ces deux rencontres mettront aux prises Al Forman et Harry Wolfson dans la classe 135 livres et Harry Hershenkopf et Lou Crouse dans la classe 147 livres.

La rencontre de boxe la plus intéressante sera sans contredit celle qui mettra aux prises Harold McLeod, du Ivery Settlement et Roland Potvin, du University Settlement, qui devraient fournir un combat.

Voici la liste des combats de ce soir:

Combats de 5 rounds

Classe 135 lbs: Harold McLeod, I.S., vs Rolfe Potvin, U.S.
Classe 147 lbs: Isidore Debrofsky, U.S., vs George Notman, C.P.R.

Combats de trois rounds

Classe 135 lbs: Silly Hindman, Y.M.H.A., vs Jim Ballard, I.S.
Classe 105 lbs: Jim Kelly, G.B.C., vs Dave Walters, Y.M.H.A.
Classe 115 lbs: Harry Hurst, I.S., vs Bettinson, C.P.R.
Classe 125 lbs: A. Dalude, Riche-Hou, vs Henry Evans, Montclair.
Classe 135 lbs: Mike Sheffren, Y.M.H.A., vs G. Grimshaw, G.B.C.
Classe 147 lbs: A. Abramovitch, Neigh House, vs Jos Ostalos, U.S.
Classe 160 lbs: M. Brown, Y.M.H.A., vs A. Constance, G.B.C.
Classe 160 lbs: Ed. Berault, I.S., vs D. Dillala.

Combats de lutte

Classe 135 lbs: Al Forman vs Harry Wolfson.
Classe 147 lbs: Harry Hershenkopf vs Lou Crouse.

Au Mont Saint-Louis

Tous les gagnants aux épreuves de la fête sportive du 23 février sont convoqués pour la cérémonie de la distribution des prix qui se déroulera en soirée samedi le 14 mars, à huit heures précises.

Les parents et les amis des vainqueurs ainsi que tous ceux que le sport intéresse sont cordialement invités à côtoyer avec les jeunes les brillantes activités sportives de la saison d'hiver.

Les sélections d'aujourd'hui

A TROPICAL

- 1—Balmacan, Gay Blade, Pollisher
- 2—Count Ten, Miss Aline, Lulu R.
- 3—John Werring, Knight's Hope.
- 4—Esqui, Sciva, Dark Friend.
- 5—Brad, Herodée, Big Red.
- 6—Autowin, Crinoline, Air Force.
- 7—Blessed Event, Prince Drake, Phidia.
- 8—Cumberland, Homework, Seawick.

Le meilleur: Brad

A FAIR GROUNDS

- 1—Water Player, Mary Ellen, Dixie D.
- 2—Nassa Alone, Litigation, Black Flash.
- 3—Miss Johnston, Goron, Scotch Tom.
- 4—Tony Boy, Swiftlet, Amijo.
- 5—Count Adrin, Broadway Lights, Nasslyn.
- 6—Fair Time, Ridgemor, Heart-break.
- 7—Canteron, Euro, Arctic Star.

Le meilleur: Tony Boy.

A HOUSTON

- 1—Quick, No Changes, Johnnie D.
- 2—Jessie D. M., Maystick, Mah Grant.
- 3—Alleen C., Skippy McGee, Popychote.
- 4—Clarify, Gold Lover, Chance View.
- 5—Black Peter, Fox Scout, Jack Conner.
- 6—Thundertone, Chiefs Ranger, My Miss.
- 7—Carl B., Royal Rover, Jerry S.
- 8—Sure Gamble, Excitation, Mild.

Le meilleur: Black Peter.

A OAKLAWN

- 1—Tombereau, Mica Rock, Friend Charley.
- 2—Charming Sir, Silvery Cloud, Mario.
- 3—Vacillate, Primer, Animate.
- 4—Red Flyer, Sky Pirate, Shining Hour.
- 5—Sunned, Flashing Thru, Ding Bin.
- 6—Baby Stare, Pat C. Furred Flag.
- 7—Politen, Waswanappi, Scarp.
- 8—Chunk, Heavy Sugar, Carnival.

Le meilleur: Sunnel.

Le club Trappeur Inc.

Mercredi, le 11 mars, il y aura une grande assemblée générale au No 4164 Drolet. Les membres des deux sections sont cordialement invités à se rendre en grand nombre afin de connaître les derniers événements de la saison. On discutera des sujets suivants: la partie de sucre, la révision de la constitution du club, et la date de clôture de la saison de raquette.

Seule une guerre, comme en 1914, préviendra l'Olympiade

Toutefois, plusieurs pays montrent de l'anxiété à l'approche des Jeux olympiques du prochain mois d'août

NEW-YORK, 11.—Il faudrait une autre guerre européenne pour enlever la marche de l'Olympiade de Berlin, l'été prochain. C'est le dernier conflit mondial qui empêcha, en effet, l'Olympiade de 1914 d'avoir lieu en Allemagne. La guerre éclata en 1914, et jusqu'en 1916 personne ne pensa aux jeux olympiques.

Ce ne fut que lorsque la troisième olympiade de l'après-guerre eut été disputée, que l'Allemagne fut de nouveau invitée à la compétition internationale. Les Teutons firent leur apparition à Amsterdam en 1928, affichant une excellente tenue et justifiant pleinement leur réclamation des Jeux Olympiques de 1936.

Naturellement, la réalisation de l'Olympiade du mois d'août prochain dépend des disputes engendrées par la politique raciale et religieuse du gouvernement Hitler, laquelle n'a pas contribué à encourager la bonne volonté internationale. Une sauteuse controverse à l'étranger n'a pas amélioré la situation.

La A.A.U. des Etats-Unis a mené une campagne, dont l'issue s'est terminée par la demande d'un vote de non-confiance dans le programme olympique. La A.A.U. d'Angleterre a fomenté une

agitation défavorable du même genre. Les autorités athlétiques en France, sentant que toute la question des jeux olympiques tient maintenant de la politique, en ont remis le règlement aux mains du gouvernement.

Il y aura aussi à considérer la question monétaire de certains pays en rapport avec la délégation de leurs athlètes en Allemagne, l'été prochain. Par exemple, les Etats-Unis devront recueillir, par souscriptions, la somme de \$300,000 pour financer le voyage de leurs athlètes et, après l'acébe controverse qui a agité les Américains, au sujet de l'olympiade d'hiver à Garmisch-Partenkirchen, ce montant sera difficile à obtenir. Tout de même, l'Olympiade de Berlin aura lieu sauf si une nouvelle guerre empêche l'Allemagne de la réaliser, comme en 1914.

SONJA HENIE À L'ÉCRAN ?

NEW-YORK, 11. (P. A.) — Sonja Henie, reine des patineuses artistiques du monde, est arrivée à New-York hier avec des idées plus ou moins bien définies quant à son avenir.

La jeune Norvégienne, détentrice du championnat mondial depuis 1926, et de trois couronnes olympiques, assure qu'elle en a assez de tournois et de concours. Elle est tout aussi assurée qu'elle ne se mariera pas bientôt — du moins pas à son ami, Jeff Dickson, un Américain bien connu en Europe pour ses entreprises sportives.

Elle ne sait pas cependant si elle tentera sa chance au cinéma ou si elle deviendra professionnelle. Elle laisse son gérant et ses parents régler cela. Sonja a reçu plusieurs offres et prendra un essai cette semaine avant d'aller à Hollywood.

"J'aimerais certainement devenir une Greta Garbo, mais quelle jeune fille ne le désire pas? demande Sonja en souriant."

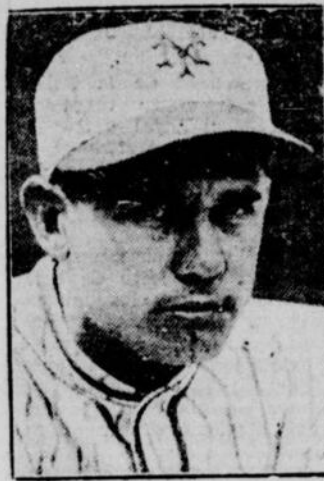
"J'en ai assez de me tenir en condition tout le temps. Après tout, j'ai remporté 10 championnats mondiaux et trois titres olympiques. Que me reste-t-il à faire? J'ai toujours l'intention de continuer à patiner, mais seulement dans des exhibitions."

Les Maroons de Moncton victorieux contre le N.B.

MONCTON, 11 (P.C.) — Moreton Maroons, champion du Nouveau-Brunswick, a défait le Antigonish Bulldogs, champion de la Nouvelle-Ecosse, par le score de 3-1, ici, hier soir, dans la première partie d'une série de deux (home and home) pour le championnat senior des Provinces maritimes. Le second match sera joué à Antigonish, jeudi, et le vainqueur représentera les Maritimes dans les éliminations de la Coupe Allan.

Cadotte vs Allard

Le deuxième match pour le championnat de billard amateur du Canada a été joué hier soir, au Consell Lafontaine, rue Sherbrooke. Paul Cadotte a décroché les honneurs de cette soirée en battant D. Allard par le score de 200-165. D. Allard rencontrera son frère C. Allard, jeudi soir.



BILL TERRY dit que ses Giants seront formidables l'été prochain, mais tout dépendra des nombreux "si".

POTINS DE BASEBALL

Van Mungo a signé son contrat et s'est rapporté aux Dodgers en grande condition. Il a joué au ballon au panier, tout l'hiver.

Meryl Hoag, voltigeur des Yankees, tentera sa chance aujourd'hui comme lanceur. Il sera sur le monticule pendant quelques manches, dans une joute d'exhibition du club new-yorkais.

Bill Terry entend avoir sept joueurs de champ intérieur au cours de la prochaine saison. Terry, Burgess, Whithead, Dick Bartell et Travis Jackson seront réguliers; Sam Leslie et Smokey Joe Martin seront les substituts de Terry et Jackson.

Seulement deux recrues resteront sur l'alignement des Cubs, cette saison; le troisième-but Gene Lillard et le voltigeur Johnny Gill sont les élus. Ils seront des substituts, cependant.

Marvin Owen et Don Ross se livrent une belle lutte pour le poste de troisième but au camp d'entraînement des champions Tigers de Détroit. Ross, un gradé de Beaumont, se signale grandement.

ST-PETERSBURG, Flo., 11.—Lou Gehrig et Bump Hadley se sont blessés aux chevilles, hier, quand les Yankees ont tenu une longue pratique sur un losange heux. Lou s'est blessé quand il manqua son élan à frapper la balle tandis que Hadley jucha mal un roulant.

Bill Atwood, jeune receveur des Orioles de Baltimore, qui frappa 359 à Johnston, dans la ligue Middle Atlantic, l'an dernier, a été une excellente impression au bâton, hier. Il s'est également signalé à recevoir les balles des lanceurs.

Les Athletics se sont préparés, pour leur premier duel contre les Cardinals de St-Louis, aujourd'hui. Dans une partie de pratique les Bleus ont défait les Rouges par 11-7. Si les lanceurs n'ont pas été trop effectifs, l'offensive a impressionné au plus haut point. Le jeune Lamar Newsom a dirigé l'attaque pour les Bleus avec un trio de deux buts. Le champ Wally Moses et le premier-but Dean ont fait trois hits, chacun. Georges Patton, receveur débutant, a fait scorer quatre points avec deux hits.

Le gérant Bucky Harris donne à Jess Hill les mêmes libertés sur les buts qu'il accordait à Bill Werber au temps où il dirigeait les Red Sox et il espère que Hill lui donnera les mêmes résultats. Laisse à lui-même, Werber a gagné le championnat des buts volés de la ligue Américaine dans le temps.

Harris a décidé de permettre à Hill de voler chaque but qu'il croit pouvoir réussir, sans se préoccuper des signaux du banc. Par contre, Jack Powell et Dee Miles, d'autres rapides coureurs, devront attendre les signaux de Bucky.

Le gérant Steve O'Neil a divisé ses Indiens en deux camps qu'il croyait d'égales forces mais un troisième de Bruce Campbell et un home run de Hal Trosky ont fait gagner leur côté par le score de 10-3. Campbell et Trosky ont fait scorer huit points.

Jimmy Dykes ne badine pas quand il déclare qu'il est convaincu que les White Sox de Chicago gagneront le championnat de la ligue Américaine. Il croit que Detroit, Boston, Yankees et St-Louis Browns seront des clubs difficiles à battre, cette année. Dykes est confiant que Lyons, Kennedy, Whitehead, Bonura, Hann, Appling, Radcliffe, Kresvitch, Luke Sewell et plusieurs au-

Les Giants seront formidables si les "si" se réalisent. - Les Dodgers demeurent mystérieux

PENSACOLA, Floride, 11. (P.A.) — Les chances des Giants de gagner le championnat de la ligue Nationale sont incertaines. Il y a beaucoup de "si". Si Bill Terry jouera le premier but régulièrement; si Sam Leslie peut le remplacer effectivement; si Burgess Whithead peut jouer une saison entière au deuxième but; si Fred Fitzsimmons a son bras droit rétabli; si Hank Leiber ne fait plus le gréviste, vous pouvez parier que les Giants seront là dans la course de 1936.

Feront-ils échec dans le dernier mois de la saison, à une autre reprise? Le département de lanceurs inquiète Terry, Hubbell, Schumacher et Castleman qui gagnèrent 61 parties, l'été dernier des 91 victoires des Giants, sont certains de connaître une autre fructueuse saison. Terry est aussi confiant que Gumbert, Fitzsimmons, Al Smith se signaleront. Fred Marberry, Dick Coffman, Howard Sipler de Richmond auront aussi des opportunités de briller. Terry croit que Whitehead comblera la faiblesse du champ intérieur. Mancuso et Danning seront les receveurs; Moore, Ott et Leiber les voltigeurs, avec Davis et Ripple, substituts.

LES DODGERS DEMEURENT MYSTÉRIEUX

CLEARWATER, 11. (P.A.) — Ces joyeux Dodgers de Brooklyn sont le mystère No 1 de l'année dans la ligue Nationale.

Le "maestro" Casey Stengel est tout aussi mystifié que tout le monde. Tout ce qu'il sait c'est qu'il y a un groupe de joueurs de baseball ici. Il ne peut dire cependant quel occupera telle ou telle position, ni pourquoi, lorsque s'ouvrira la saison le mois prochain.

"Nous tenterons l'une de ces expériences, a déclaré Stengel aujourd'hui. C'est-à-dire que nous enverrons nos joueurs sur le terrain et nous attendrons les résultats."

Durant l'hiver, Stengel a conclu trois transactions importantes, qui ont vu 13 joueurs changer d'uniformes et environ \$60,000 changer de goussets, avec les Giants de New-York, les Bees de Boston et les Bears de Newark.

Brandt et Frankhouse seront les lanceurs réguliers avec William Wateon Clark, un autre gaucher, George Earnshaw, qui est en meilleure condition que jamais, et Van Lingle Mungo, l'as du groupe.

Emil Leonard se divisera le travail de la relève avec le vétéran Tom Zachary. Al Butcher et Wayne Osborne, deux gros droitiers de Galveston et des Missions de San Francisco, sont des recrues qui semblent assurées de rester avec le club.

Gordon Phelps accomplira la plupart du travail derrière le marbre. Raymond Berries et Walter Millies, de Chattanooga, sont les autres receveurs des Dodgers.

Deux des positions du champ intérieur devront être remplies par des jeunes. Hassett sera au premier et Linus Frey à l'arrêt-court. Vincent Sherlock d'Indianapolis jouera probablement au deuxième, avec Jimmy Bucher ou Freddy Lindstrom au troisième but.

En plus de Frenchy Bordagary, Randy Moore et Danny Taylor, tous trois avec les Dodgers l'an dernier, ceux qui bataillent pour des places au champ extérieur sont John Cooney, qui a obtenu une moyenne de .371 à Indianapolis; Oscar Eckhardt, meilleur frappeur des mineures en 1935 avec une moyenne de .395 et "Colonel" Buster Mills de Rochester.

trois recrues rendront les White Sox plus formidables que l'été dernier. Cincinnati compte encore cinq réclutants dont Ernie Lombardi, Babe Herman et Ival Goodman. Giants ont Hank Leiber comme gréviste; Ben Chapman des Yankees, les frs rennaxderade OF.dnainf ksky Higgins des Athletics; Bill Werber des Red Sox; Zeke Bonura des White Sox et Joe Strip du Brooklyn sont les autres principaux grévistes du baseball majeur.

On ne favorise pas les cogneurs

CLEVELAND, 11. — L'homme, qui a érigé neuf stades de baseball, dans les ligues majeures comme mineures, a déclaré qu'aucun n'avait été construit avec l'idée de favoriser les coups de circuit, en rapprochant les clôtures. "Il y a des gens qui croient que certains propriétaires de clubs tiennent à rétrécir autant que possible leur losange, mais il n'en est pas ainsi", a dit P. P. Evans, président d'une compagnie d'ingénieurs aujourd'hui.

"Beaucoup croient que le stade des Yankees, à New-York, fut érigé avec une clôture dans le champ droit rapprochée pour permettre à Babe Ruth de frapper plus souvent pour le circuit, mais le colonel Jacob Ruppert a cherché pendant des semaines pour localiser un terrain plus vaste, et appartenant à une seule personne. Il y a deux ans, les Boston Américains ont dépensé \$75,000 pour reculer la ligne des fous au parc Fenway de 15 pieds."

Le tournoi provincial en pleine organisation

Le Tournoi Provincial de Hockey sous l'habile direction de Marcel Gauthier, le secrétaire, est dans le plus fort de sa campagne pour alimenter les clubs de ligue organisée.

Samedi soir, se fera l'ouverture du plus important spectacle de hockey chez les amateurs. Le public verra à l'oeuvre des clubs comme Hudson, Ste-Anne de Bellevue, Sorel, Contrecoeur, St-Polycarpe, Ste-Marthe, Ste-Rose, Ste-Thérèse, Coteau Landing, Cascades Point, St-Hilaire, Mont-Bruno, Mariville, Chambly et près de 20 autres clubs de la campagne qui viendront régler leur suprématie contre leur plus dur adversaire de la présente saison.

A chaque rencontre une magnifique coupe sera donnée au vainqueur. Chez les clubs de la ville un grand nombre sont déjà cédulés et ont reçu leurs billets. On peut citer: Taverne Beaucage, St-Viateur, L'Académie St-François, piloté par la combinaison Jobin-Séguin, Parc Laurier, Cécile Maisonneuve, Foresta, Verdun Bulldog, Club de l'Est deux fois champion de la province et de la ville, ce dernier club est sous l'habile direction de M. Lippé.

Les autres équipes qui aimeraient à faire partie d'une organisation sérieuse peuvent s'adresser au secrétaire, Marcel Gauthier et il fera bon de se dépêcher car seulement deux clubs seront admis dans les cadres s'ils ont un bon record.

Inf. Marcel Gauthier, 5037 St-Denis, Plateau 4350, entre 7 hrs et 10 hrs.

FARGO, N.D., 11.—Ernie Hetherington, 155, Bismarck, N.D., a battu aux points Ace of Spades (correct) 159, Minneapolis, (6).

La finale pour la coupe Davis sera disputée à Germantown, Pe.

NEW-YORK, 11.—L'association de Lawn Tennis a annoncé aujourd'hui que la finale de la coupe Davis pour la zone de l'Amérique Septentrionale, probablement entre l'Australie et les Etats-Unis, sera disputée au Germantown Croquet Club, près de Philadelphie. On a fixé au 30 mai la rencontre vraisemblable entre ces deux pays, assurant que l'Australie battrait, au préalable, Cuba, pendant que les Etats-Unis disposeraient du Mexique.

LUTTE D'HIER

BRIDGETON, N.J., 11.—Frank Malczewicz, 180, Utica, N.Y., a battu Ernie Peterson, 178, Alaska.
ALBANY, N.Y., 11.—Rudy Dusek, 225, Omaha, Neb., a battu Mike Mazurki, 218, Cohoes, N.Y.
NEWARK, N.J., 11.—Ernie Dusek, 223, Omaha, a battu Abe Coleman, 210, Chicago.
INDIANAPOLIS, 11.—Pat O'Shoemaker, 228, Salt Lake City, a battu George Zaharias, 211, Pueblo, Colo. Zaharias disqualifié.
PORTLAND, Me., 11.—Yvon Robert, 217, Montréal, a battu Charlie Strack, 224, Oklahoma.

Ligue de quilles Régat

Deux records ont été établis hier soir dans la section Canadienne de la ligue de quilles Régat, lorsque le club Charlebois a roulé 1881 pour trois parties et que Mlle L. Rice a totalisé 428 pour trois parties. Voici les résultats en détail:

DAVOST & FILS

Milles				
M. Paquette	164	168	132	344
J. Giguère	88	101	131	320
M. Therrien	120	76	109	305
A. Latour	57	95	118	270
L. Latour	59	104	97	260
Total	470	486	587	1543

FRONTENAC DAIRY

Milles				
P. Gervais	110	98	126	334
G. Melancon	56	115	94	265
Y. Bessette	113	151	82	346
P. Gervais	118	81	86	285
R. Melancon	105	106	122	333
Total	532	551	510	1593

GARIEPY & FRERE

Milles				
T. Penny	84	85	142	311
J. Montgomery	81	114	79	274
M. Fennell	104	83	58	245
C. Carrière	82	75	71	228
P. Murray	87	95	82	264
Total	448	452	423	1323

SALON ROMAIN

Milles				
C. Belhumeur	131	96	112	339
T. Clément	139	97	104	340
Belhumeur	106	123	64	293
Fortin	84	88	123	295
Murphy	95	121	122	338
Total	555	519	529	1603

SYNDICAT ST-HENRI

Milles				
R. Pecteau	76	158	130	364
J. M. Auclair	120	110	108	338
L. Guio	103	105	107	315
M. Auclair	104	75	137	316
R. Bertin	82	129	100	311
Total	485	577	582	1644

CHEZ CHARLEBOIS

Milles				
D. Hutchison	128	157	131	416
H. Dolore	82	103	124	309
L. Rice	112	161	125	428
K. O'Brien	131	139	129	409
L. Dormon	89	157	135	381
Total	572	717	592	1881

Charlebois gagne 3 parties.

Le comité américain de la coupe Davis a arrêté son choix sur les cinq joueurs suivants: Wilmer Allison, Donald Budge, Bryan-M. (Bity) Grant jr, classés 1, 2 et 3 parmi les tennismen des Etats-Unis; Gene Mako, classé 11e, et Johnny Van Ryn. L'équipe australienne sera composée de Jack Crawford, Vivian McGrath et Adrian Quist, tandis que son capitaine, ne jouant pas, sera W.-S. Sproule.

Ben Jackson victorieux hier au Montcalm

Eddie Ben Jackson a fait brillante figure, hier soir, à la salle Montcalm, alors qu'il a défait son rival, John Marchand, en s'assurant les deuxième et troisième chutes en 9 et 11 minutes respectivement, après avoir concédé la première en 29 minutes. Cette rencontre qui constituait la finale au programme hebdomadaire offert par le promoteur Marcel Rodrigue a donné lieu à des phases de lutte enlevante.

En semi-finale, Jean-Louis Renaud a tenu Jos Samson à match nul dans un trente minutes, tandis que le match spécial a vu Bill O'Brien triompher de Lucien Grégoire en 29 minutes.

La seconde préliminaire a marqué la victoire de Tony Shade en 16 minutes sur Dave Jackson. Dans le match d'ouverture, George Miller et Arthur Tabah ont annulé.

La finale de mardi prochain mettra en vedette Armand Courville et Bob Birno, dans un match à finir.

Nouvelle ligue de balle molle

A la demande de jeunes sportsmen dans le nord de la ville, intéressés à la formation d'une ligue de balle molle, M. J. Hughes, organisateur bien connu de Cartierville, aimerait à communiquer avec des gérants de clubs juniors de St-Laurent, Bois Franc, Côte des Neiges, Bordeaux, Montréal-Nord, Sault-aux-Récollets et Bout de l'île. Les règlements de balle molle tels que compilés par M. Champlain Provencher, autorité sportive bien connue dans le Dominion, seront en vigueur. Toutes les demandes d'adhésions dans la nouvelle ligue devront être envoyées à M. J. Hughes, 12391, rue Lachapelle, Cartierville.

NEW-YORK, 11.—Charley Badami, 135 1-2, a battu aux points Dave Fine, 135 3-4, Angleterre, (10).
LOS ANGELES, 11.—Glennie, 146, Nebraska, a battu aux points Leon Zorrita, 145, Los Angeles, (10).

Il laisse \$158,801

OTTAWA, 11.—Le testament de M. Arthur Blackburn a été déposé au greffe hier. La succession est de \$158,801.59. Elle est partagée également entre deux soeurs et trois frères.

Championnat de la Police au quartier-maitre

Le championnat de la Police Municipale a été disputé lundi soir à l'Aréna Mont-Royal entre les équipes du Quartier-Maitre et la Police Montée. La partie a été des plus intéressantes et le Quartier-Maitre l'emporta par le score de 8 à 1.

Pour les vainqueurs mention spéciale doit être faite du beau travail accompli par les joueurs suivants: premièrement "Slim" Chartrand qui donna une merveilleuse exhibition dans les buts, ainsi que Jones et Marchand sur la défense. Connolly compta quatre buts en plus d'obtenir une assistance.

La rondelle fut mise au jeu par l'Assistant-Directeur Charles Barnes accompagné par Madame C. Barnes. On remarquait aussi l'Inspecteur P. Lawton de la Division Ouest, le Capitaine Isabelle du Poste No 1, et les Lieutenants Caron, Langlois et Séguin.

La coupe, offerte par le Sergent Durocher, en charge du Quartier-Maitre a été présentée au club gagnant par Madame C. Barnes.

Les organisateurs remercient tous ceux qui ont bien voulu apporter leur support au succès de la soirée.

L'équipe du Quartier-Maitre a été dirigée par M. A. Choquet.

ALIGNEMENTS

Police Montée	Quartier-Maitre
Turgeon	Buts
Hider	Défense
Ratelle	Marchand
B. Lawton	Jones
J. Lawton	Tremblay
Boyer	Connolly, R.
Shuttleworth	Hamel
Archambault	Thibault
Serre	Lavoie P.
Connolly	Chamblard
Angers	Meunier
Rogers	Lavoie, C.
	Choquette
	Letellier
Shields	Arbitres
Chronométreurs: Van Cheisting et L. Marlon.	

Première période
1-Quartier-Maitre: Connolly (Tremblay) 12.33
2-Quartier-Maitre: Thibault (Marchand-Connolly) 16.51
Punitions: Hamel

Deuxième période
3-Quartier-Maitre: Connolly (Choquette) 45
4-Quartier-Maitre: Connolly 9.29
5-Police Montée: B. Lawton 12.02
6-Quartier-Maitre: Connolly (Meunier) 18.31
Punitions: Hamel, B. Lawton.

Troisième période
7-Quartier-Maitre: Marchand (Thibault) 18.00
8-Quartier-Maitre: Tremblay (Chamblard) 19.32
9-Quartier-Maitre: Thibault 19.57
Punitions: Chamblard.

Les taux de téléphone

QUEBEC, 11. (P.C.) —Le conseil de la Chambre de Commerce de Québec s'est occupé, hier après-midi, des taux de téléphone. Il a aussi protesté contre la vérification double et quelquefois même triple que le département du Revenu National fait dans les maisons de commerce.

Funérailles de Mme Etienne Langevin

Une foule de parents et d'amis ainsi qu'un grand nombre de confrères du Dr Stephen Langevin ont assisté ce matin aux funérailles de Mme Etienne Langevin décédée ces jours derniers à l'âge de 73 ans.

Le cortège est parti de la demeure de la défunte, 220 est, rue Sherbrooke, pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Lourdes où la levée du corps a été faite à 2 heures par M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de la paroisse. L'office funèbre a été chanté par le cousin de la défunte l'abbé E. S. Girard, aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, assisté du R. P. P. Marion, C.S.V., comme diacre, et de M. Charles Boyer, curé de Chambly-Canton comme sous-diacre.

Conduisant le deuil, son époux, M. Etienne Langevin, son fils, le Dr Stephen Langevin, ses gendres MM. Arthur Sarrazin et le Dr Donatien Marion; ses beaux-frères MM. Euclide Langevin, Sylvio Langevin, Napoléon Langevin et Grégoire Langevin; ses neveux, MM. Wilfrid Lajoie et A. Fortin.

Dans le cortège précédé de quatre landaus de fleurs on remarquait: M. Jean Grothé, C.L., Me Jean Martineau, M. Alphonse Raymond, Me Anthoine Fortin, le notaire J.-H. Paquin, le notaire J.-A. Couture, l'échevin Léon Trépanier, le docteur Fred Pelletier, H. Gibeau, Léon Prévost, H. Sanche, A. Ricard, J.-E. Prince, A.-H. Robert, A. Rémy, A. Dorval, O. Hamfield, Théo, Côté, A.-Z. Crépeau, A. Ethier, Raphaël Fortier, Paul Ostiguy, L.-P. Boutin, H. Julien, Aimé Lamontagne, Hermann Michaud, Omer Dupuis, L.-P. Hébert, Paul Letondak, J.-M. Laporte, Albert Lesage, Léo Tassé, L.-J. Jutras, Maxime Brisebois, le lieutenant-colonel Elzéar Hurtubise, Albert Bertrand, Georges Pearson, A. Desjardins, Léopold Desforges, Eugène Dufresne, G. Laberge, H. Lacharité, Jean Lapointe, MM. Olivier Lefebvre, membre de la Commission d'électricité de la province de Québec, Léon Gray, Me E. Lessard, Hervé Langevin, E.-U. Dionne, L.-P. Leclerc, J.-G. Langevin, F. Lachapelle, P.-L. Lachapelle, Armand Gagnon, A.-U. Meliloux, B. McCune, Henri Savoye, Paul Brachaud, J.-A. Tellier, A. Godeau, Arthur Gervais, J. P. Aubout, C.-E. Leblanc, J. Pelletier, Gaston Pelletier, N. Brault, H. Desjardins, Gaston Rivest, F.-J. Billey, E. Ledoux, J.-B. d'Alphonse, Paul E. Ostiguy, Me Guy Angere, J.-A. Desjardins, Charles Longval, Omer Langlois, J. Lavoie, J.-B. Nantel, A.-D. Poltras, A.-A. Demers, Edmond Malouin, J.-E. Léonard, T. Côté, W.-P. Bluteau, Lucien Savard, P.-E. Labelle, J.-A. Marier, S. et Gaston Pelletier, J. Eugène Prieur, Roland Simard, Sylvia, Enoch et Armand Grégoire, André Jobin, N. Brunet, E. Brasseur, E. Tremblay, A. Riopel, Paul Beaudry, J. E. Lorrain, Alcide Fortin, A. Tremblay, W. Lavoie, H. Garneau, Jean Gagnon, Roul Lefebvre, H. Dupont, Ernest Goyer, J. Girard, Lucien Gervais, F.-A. Duckett, J. A. Tellier, C.-A. Gascon, F. Lachapelle, Ferdinand Lachapelle, A. Gagnon, Charles E. Leblanc, et autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie et offrandes de fleurs.

On examinera le revolver

WINDSOR, 11. (P. C.) —L'inspecteur Phil Walter est parti pour Toronto afin de soumettre aux expériences d'un médecin-légiste le revolver qui a été trouvé en possession de trois jeunes gens arrêtés pour vol. On a cru, un moment, que les suspects Nelson, Murray et Johnston avaient été mêlés au meurtre d'Edward Stonehouse de Markham mais il semble peu probable que les trois adolescents en connaissent quelque chose.

CETTE VISITE EST RETARDÉE

EDMONTON, 11. (P.C.) —Le major C.-H. Douglas, fondateur du système économique du Crédit-Social a déclaré hier par câble-gramme au premier ministre Aberhardt qu'il lui était inutile de partir d'Angleterre pour se rendre en Alberta tant que le gouvernement de cette province n'aurait pas arrêté dans ses grandes lignes son programme économique. Le major Douglas veut tout d'abord une réduction des impôts frappant les particuliers et la propriété, le rejet du projet touchant le conseil des prêts, et enfin le rachat et l'extinction éventuelle de la dette de l'Alberta par le crédit de l'Alberta. Le major condamne par conséquent les nouvelles impositions au montant total de trois millions annoncées dans les provisions budgétaires et la participation de la province au Conseil des prêts, organisme fédéral-provincial.

Deux détectives ont réussi une belle capture

Les détectives Eusèbe Boyer et Charlie Gibeau ont suivi une trace hier et leur flair les a conduits à un jeune homme de 21 ans. Poirier serait maintenant accusé d'avoir commis un original vol avec effraction.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un voleur est entré à la taverne de M. Armand Lalonde, 4750 ouest rue Notre-Dame, y a fait main-basse sur plusieurs paquets de cigarettes, un appareil radiophonique et, pour plus de sécurité, a emporté le coffre-fort de la taverne. Mais le malheur voulut que le lourd coffre-fort laissa des traces dans la neige... et le malheur voulut que les détectives Boyer et Gibeau suivissent ces traces... nous connaissons le résultat des recherches. Le coffre-fort, contenant \$800, n'avait pas encore été éventré.

M. H. Duval a été choisi président

M. H. Duval a été élu par acclamation président de l'association politique et sportive ouvrière Saint-Eusèbe, au cours de l'assemblée annuelle qui eut lieu ces jours derniers. Les autres officiers sont: MM. A. Chamberland, vice-président; R. Savaria, secrétaire-correspondant et archiviste; A. Guérin, secrétaire-trésorier; R. Cayer et M. Roussi, directeurs; A. Picard et A. Trépanier, auditeurs; W. Bourdon, sergent d'armes.

Le président sortant de charge, M. Donat Gilbert, a été nommé président honoraire. MM. D. Gilbert et E.-J. Laroche agissaient comme président et secrétaire d'élection.



"Un lion?" criaient les noirs terrifiés. Welch se précipita hors de la tente, armé de sa mitrailleuse. Les noirs tenaient nerveusement leurs fusils, tant était grande chez eux la terreur qu'ils avaient du roi de la jungle, le lion.

"Où est-il," demanda Welch à Tobanga, "quelque part là-bas, où vous voyez le feuillage remuer." Welch ne put rien distinguer dans la nuit, mais cependant, il mit genou en terre, pointant sa mitrailleuse dans la direction qui lui était indiquée.

Les balles commencèrent à crépiter de la mitrailleuse tandis que Welch, froidement, fauchait le feuillage que lui avait montré le guide. Les noirs regardaient avec étonnement, s'attendant de voir le lion bondir vers eux. Mais Tobanga semblait encore méfiant.

Convaincu que le lion avait été tué ou était trop effrayé pour revenir autour du camp, Tommy Welch retourna paisiblement dans sa tente, sa mitrailleuse sous le bras. Mais l'animal, qui n'avait pas été touché, décida d'être plus prudent dans son attaque.

68^{me} VENTE ANNIVERSAIRE DUPUIS

Les élégantes viendront en foule demain à cette vente de...

Ces prix de vente ANNIVERSAIRE ne répondent-ils pas aux idées pratiques de l'élégante qui veut joindre l'économie à la qualité? ... Une offre sensationnelle ... nous pouvons le dire sans exagérer ... due à un achat réalisé trop tard pour la vente de lundi dernier ...

Achetez-en pour le printemps, pour l'été ... et pour plusieurs semaines à venir, car les prix sont à la hausse actuellement sur le marché.

Lingerie

Satin

... le lustre, le fini moelleux du satin ... n'est-ce pas ce qui convient le mieux sous la toilette de printemps de madame ou de mademoiselle? ...

A.—jupon Princesse assurera une ligne impeccable, épaulettes transformables.

1.78

B.—chemise de jour, découpes de biais pour une ligne plus parfaite.

1.38

C.—ensemble de danse: pantalon de coupe étudiée, soutien-gorge pour appareiller.

1.38

D.—chemise-enveloppe un modèle toujours populaire.

1.38

\$ 1.78



Robe de nuit
épaulettes forme de volant

1.78

Robe de nuit
à noter les jolis revers

1.78

Commandez par téléphone
PLateau 5151 -- local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Plus que 3 jours
pour apporter votre réponse à notre concours
CACHÉ-TÊTE
\$50.00 EN PRIX —
ne l'oubliez pas
— au rayon des livres — mezzanine est

CANADIENS-FRANÇAIS, SOYONS
FIERS DE NOTRE LANGUE
MATERNELLE: PARLONS-LA
BIEN PARTOUT. PERPETUONS
LE VERBE PUR QU'ILS PREMIER
RÉSONNE SUR LES LÈVRES DE
LA CIVILISATION AU CANADA.

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAÎT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

MOTS D'ORDRE
MULTE PAUCIS
AUJOURD'HUI MIEUX QU'HIER
ENCORE MIEUX DEMAIN
BEAUCOUP EN PEU
RENSEIGNER, INSTRUIRE, ÉGAYER

28

MONTREAL, MERCREDI 11 MARS 1936

LA FRANCE QUITTERA LA S. D. N. SI LONDRES REFUSE DE L'AIDER À NETTOYER LA RÉGION DU RHIN

PARIS, 11. — (Copyright par la Presse associée). — Un haut personnage officiel a déclaré aujourd'hui que la France se retirera de la Société des nations si la Grande-Bretagne refuse d'appuyer sa demande d'expulser les troupes allemandes du Rhin.

Se préparant à toute éventualité au cas où les négociations de Londres échoueraient, les chefs de l'armée française se disent aujourd'hui très satisfaits des opérations militaires qui ont jeté des milliers de soldats d'élite le long de la frontière de la Rhénanie et ils ont commencé ce matin à réviser les plans

de mobilisation. L'armée française étant sur un pied de guerre à la frontière allemande, les modifications que peut apporter l'état-major français ne concernent que les services de communications et de transport, très importants il est

vrai en cas de mobilisation générale afin de diriger le plus rapidement possible de formidables armées vers la frontière.

LA FRANCE EST PRÊTE

Un porte-parole autorisé a déclaré: "Nous savons que la guerre est inévitable d'ici deux ans, au plus tard. Il vaut aussi bien la faire maintenant tandis que nous sommes prêts. Le seul moyen d'obtenir que les

troupes d'Hitler quittent la Rhénanie, c'est de les faire expulser par les signataires du pacte de Locarno. Une maille réparée à temps en sauve neuf, dit un proverbe."

Tous deux se sont avoués coupables

Donat Poirier et Jean Mailloux recevront leur sentence le 17 mars. Le premier a admis, devant le juge Tétréau, ce matin, avoir volé, dans la nuit du 9 au 10 mars, \$400, un radio et pour \$300 de cigarettes, dans la taverne de M. Armand Lalonde, 4750 Notre-Dame est; le second a admis avoir personifié un constable. Ce dernier a été envoyé pour trois jours à la sûreté.

LE SORT DE LA PAIX SE DÉCIDERA À LONDRES; LA FRANCE REFUSE DE CÉDER

PARIS, 11. — (Copyright par la Presse Associée). — La décision qui a été prise de poursuivre à Londres au lieu de Paris ou Genève les conversations sur le conflit franco-allemand donne une nouvelle impulsion au mouvement en faveur d'un accord tripartite réconciliant les vues françaises et allemandes au sujet du Rhin sous la garantie de la Grande-Bretagne et ouvrant la porte à un nouveau système de sécurité.

A la session décisive qui sera tenue demain par les signataires du pacte de Locarno, Pierre-Etienne Flandin annoncera, dit-on de source autorisée, que la France refuse de négocier tant que les

"C'est peut-être un jeu de poker. Mais la France sait qu'elle a en mains une "royal flush". Si les cartes sont déposées sur la table, elle est certaine de gagner. C'est pourquoi elle ira jusqu'au bout." Flandin, Joseph Paul-Boncour, ministre d'Etat, suivent Eden et le vicomte Halifax à Londres. Dino Grandi, ambassadeur italien en Grande-Bretagne, représentera Mussolini.

Une nouvelle formule

LONDRES, 10. (Copyright par la Presse associée). — La Grande-Bretagne ouvre ses portes toutes grandes aujourd'hui pour recevoir les représentants des pays signataires du jeu pacte de Locarno, espérant pouvoir, dans une atmosphère calme et "historique", résoudre le problème de la rémilitarisation du Rhin.

L'accord qui a été conclu soudainement pour rouvrir dans la capitale britannique les conversations interrompues à Paris, semble indiquer, selon les cercles bien informés, que les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique et de l'Italie trouveront une formule satisfaisante pour tous.

On dit de source française qu'en vertu de cette formule, la France consentira à retirer sa demande pour des sanctions exigeant en retour une évacuation au moins partielle des troupes allemandes de la région rhénane. L'Allemagne devra aussi consentir à limiter le nombre de ses soldats dans cette zone pour l'avenir et s'engagera à ne pas construire de fortifications

en Rhénanie. La Grande-Bretagne et peut-être aussi l'Italie se porteraient garantes de toutes les promesses faites par Hitler. Il s'agirait de garanties absolues.

La formule préparée par les représentants de quatre pays signataires du pacte de Locarno sera, dit-on, soumise à Joachim von Ribbentrop, représentant particulier du chancelier Hitler et de l'Allemagne, le cinquième pays signataire du traité.

Si Hitler accepte la formule, on



JOACHIM VON RIBBENTROP

croit que la "menace allemande" sous laquelle la France refuse de négocier sera au moins en partie dissipée. Un tel accord ouvrirait la voie à de nouvelles négociations impliquant le retour de l'Allemagne à la Société des nations, la limitation des armements et un pacte de l'air.



DINO GRANDI

troupes allemandes n'auront pas été retirées du Rhin.

Un haut fonctionnaire a dit: "Cette fois, la France ne se contentera pas de promesses. L'Allemagne devra retirer au moins 70 pour cent de ses troupes. L'union doit savoir que la France a

DEMAIN chez DUPUIS

BAS de CRÊPE

entièrement façonnés pour dames

SPÉCIAL

Nous vous offrons, à prix de VENTE ANNIVERSAIRE des bas (irréguliers) valant ordinairement 1.00

la paire .59

Bas de crêpe de qualité remarquable. Entièrement façonnés, moulant bien la jambe. Talon français, pied concave.

nuances:

- barcelona
- nuage
- gala
- beige
- fumée
- neutre, etc.

8 1/2 à 10

DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Dupuis Frères

PLateau 5151 local 202

Voyez nos spéciaux
— au verso —